

K Naulton (R.)

FRAGMENTA REGALIA;

+ O U 9505aaa 4

CARACTERE VÉRITABLE

DE LA REINE

ELIZABETH

ET DE

SES FAVORIS.

Pour servir de Supplément à sa Vie.

*Traduit de l'Anglois de ROBERT NAUTON,
Chevalier Secrétaire d'Etat, & Maître de la
Cour des Gardiens, sous le ROI JACQUES.*

Par JEAN LE PELLETIER.



A L O N D R E S,

Aux Dépens de la Compagnie.

M. D C C. X L V.

CARACTÈRE VERITABLE
 DE
 HETTER
 2170



22
 I
 N A
 A
 langue
 plein c
 prit da
 que la
 ductio
 dre co
 liteffe
 ties qu
 se mêl
 la pub
 que si
 ours d
 oit au
 ne on
 nettre
 On
 onne
 ivres
 aison
 emen
 tions
 tre p
 qu'un
 dont p
 out,
 nous e
 emen
 oujou
 profes
 ion n
 Sup



PRÉFACE.

NAUNTON passe pour le Tacite des Anglois, parmi ceux qui entendent sa langue, à cause de son stile pressé, obscur & plein de sens, & de la pénétration de son esprit dans les énigmes de la politique: desorte que la difficulté qui se rencontre dans sa Traduction me devoit rebuter de l'entreprendre comme le peu d'aquis que j'ai dans la politesse de nôtre langue, & dans toutes les parties qu'on demande aujourd'hui en ceux qui se mêlent d'écrire, me pouvoit empêcher de la publier. Mais considérant d'un autre côté, que si les dificultez nous détournent toujours de nos entreprises, & que si on ne mettoit au jour que des ouvrages achevez; comme on n'entreprendroit jamais rien, on ne mettroit rien en lumière.

On trouvera peut être à redire qu'une personne de ma profession s'applique à d'autres livres, qu'à ceux qu'on appelle des livres de raison; mais si on considère que les divertissemens sont laissez au choix que nos inclinations nous suggèrent, il me peut aussi-tôt être permis de prendre celui des Lettres, qu'un autre moins noble & moins honnête, dont pourtant on ne diroit rien. Car après tout, puisque les foiblesses de nôtre nature nous engagent en quelque sorte au divertissement, & que nôtre esprit ne peut pas être toujours occupé d'une certaine routine que la profession demande, outre que cette profession ne veut pas bien souvent tout nôtre

Supplément.

A

tems;

P R E F A C E.

tems; comme on ne blâme point ceux qui prennent des divertissemens modérez, on ne peut pas condamner ceux qui, outre ce modération, n'usent que de ceux qui sont dans l'estime universelle des plus sages.

Le plaisir que je rencontraï dans la lecture de ce petit livre m'engagea de le traduire afin que j'en découvrissè plus à loisir toutes les beautés, & qu'en même-tems ce me fût un sujet de m'exercer dans une langue où je n'avois encor que de petites ouvertures. Depuis ce tems-là, réfléchissant sur la satisfaction qu'il m'a donnée, j'ai pensé qu'en le publiant, il en pourroit aussi causer aux autres, & acquiescer quelque utilité à ceux qui aiment l'historie, & à qui la politique ne déplaît pas.

Son sujet porte sa recommandation à lui-même; de sorte que pour gagner l'estime & attirer la curiosité du lecteur, c'est assez. Mais l'histoire d'Elizabeth en soit la matière. C'est-à-dire, l'histoire de la plus grande Princesse qui ait jamais porté le sceptre. Sans donner quelque idée de ce qu'on doit attendre de sa lecture, je me vais servir des paroles d'un des grands hommes de ce siècle, le Chancelier François Bacon, sujet & contemporain de cette Princesse, & qui pour raconter son âge (a) par les années de son règne, aiant eul l'honneur d'être élevé à sa Cour, où il eut le tems & l'occasion, mieux qu'aucun autre, de remarquer & d'admirer ses belles qualitez.

(b) Elizabeth, dit-il, fut admirable en son

(a) Il nâquit en 1560.

(b) Elizabetha & naturâ & fortunâ magna

P R E F A C E.

Les femmes, & remarquable entre les Princesses. Car s'il est presque inouï de voir l'Empire entre les mains d'une femme, il est aussi rare que cet Empire y soit heureux. Mais il est tout-à-fait inconnu que l'Empire d'une femme ait jamais été heureux & de durée. Cependant celui de cette illustre Reine dura 44. ans, & fut accompagné d'une grande félicité.

Ce Chancelier veut que le tems soit le seul qui puisse louer cette Princesse plus avantageusement; car en effet, si on en parcourt, dit-il, toutes les vicissitudes & toutes les révolutions, on ne trouvera point qu'entre les femmes, en ce qui regarde le Gouvernement, il se soit rien vu qui ait surpassé ou égalé, non jamais même qui ait approché que de bien loin, de la sage conduite de cette Reine.

Mais comme il a été impossible que cette Princesse soit parvenue au comble du bonheur & dans la prospérité où on l'on la vît, sans l'aide de quelques personnes propres pour

bilis inter fœminas, memorabilis inter Principes fuit.

Rarum in omni est memoria muliebri imperium; rarior in eo felicitas, rarissima cum felicitate diuturnitas. Illa vero quadragesimum quartum regni sui annum complevit.

Sed revera dicendum est, non alium verum hujus feminae laudatorem inveniri posse, quam tempus: quod cum tandem jam volvitur, nihil simile, in hoc sexu, quoad rerum civilium administrationem peperit. Dans son petit Discours à la louange d'Elizabeth.

P R E F A C E.

pour ses grands desseins; & comme ces mes personnes ont partagé les soins & reman- gloire de leur illustre Maîtresse, Naumes Fav- n'a pas manqué de parsemer cette histoire sur, m- celle de vingt-deux Ministres considérables. Au re- qu'il a choisis d'un plus grand nombre, e com- qui étoient tels, qu'on ne vit jamais leur se une sa- blable en Angleterre; afin que la postérité par fa- pouvant voir l'image de cette vertu, soit pas- Princessse qu'au milieu de tant de modèles que j- d'honneur & de vertu, elle ne pût aussi être A- rendre son tribut accoutumé d'estime & d'avanc- vénération, sans s'aquiter en même-temps d'ac- ce qu'elle doit à ceux qui ont fait une grande il s- partie de son éclat & de sa gloire. quand i-

Ce petit livre est un choix de remarques tant o- que l'Auteur avoit faites pour son propre usage, & pour lui servir de modèle sur tout, en- quel il pût ajuster toutes ses actions & toutes autr- sa conduite: ce qui fait que l'on pourra par Robe- aisément en former des maximes & des sage, à- gles plus certaines, non-seulement pour l'usage, à- conduite des personnes de la première cœ d'étu- dition, mais encor de la dernière; car si les arts- uns y trouvent des moïens certains de bien considér- commander, les autres y pourront rendre ridg, trer ceux de bien obéir. i capac-

On y voit la démarche de ces illustres l'u le P- sonnes, qui n'épargnent ni leur sang ni le Ces e- vie pour la gloire du Prince, & pour l'hœit que- neur de la Patrie; on y voit la prudence on de l'adresse avec laquelle ils s'aquient des saires d- treprises qu'on a confiées à leurs soins: on tante p- trouve les causes de l'élévation & de la ch- te des hommes d'Etat: le commencement (c) V- le progrès de la grandeur des familles, au b-

P R E F A C E.

es mien que le sujet de leur décadence. Enfin on
s & remarque le caractère des Courtisans &
aunes Favoris , non-seulement dans leur fa-
voireur , mais encor dans leur disgrâce.

érable Au reste , cette Histoire qu'on nous don-
bre, e comme une gallerie pleine de Portraits
ur une savante main , seroit ce me semble
érite parfaite , si celui du Peintre ne s'y trou-
rtoit pas , ce qui m'a obligé de rechercher
odé que je pourrois apprendre de l'histoire de
ussi notre Auteur , afin d'en pouvoir former
e & avance quelque légère idée pour la satis-
remission du lecteur ; attendant que de lui-mê-
grante il s'en puisse faire une plus achevée ,

uand il aura parcouru cet ouvrage , où
arq Naunton n'a pas oublié de jeter quelques
portraits qui représentent le plus au vif son es-
sur rit , en traçant le caractère & le portrait
& tous autres.

rrap Robert Naunton , auteur de ce petit ou-
desage , à qui on donne la qualité de Che-
pourlier , à cause de sa noblesse , étoit un hom-
re de d'étude. Le progrès qu'il avoit fait dans
ar ses arts & dans les sciences , le rendirent
de considérable dans les Collèges de (c) Cam-
bridge , dont il étoit Membre ; & comme
capacité n'étoit pas commune , il en fut
res le Procureur & l'Orateur.

ni le Ces emplois firent connoître qu'il méri-
r l'hoit quelque chose au-delà , & que l'instruc-
ence on des jeunes gens , & la conduite des
des saires d'une Communauté , n'étoit pas su-
s : ostante pour occuper un génie comme le sien ,

A 3

dont

, au (c) Ville d'Angleterre , où il y a Université,

P R E F A C E.

dont l'étendue vaste & profonde ne pouvoit être remplie que de ces grands desseins, qui donnent le branle aux Empires & aux Monarchies. Son mérite seul lui donna l'occasion de se faire connoître à la Cour; & la Charge d'Orateur l'ayant engagé de haranguer le Roi Jacques à Hinchinbrook; & de donner en cette rencontre des idées si grandes de sa capacité, que Sa Majesté en fut tout ébahie & marqua l'estime qu'elle en faisoit. Pour

Dans ce même tems le Chevalier Overburies, homme savant & qui avoit beaucoup de crédit à la Cour, l'ayant pris pour son Collègue; le Chevalier Georges Villiers son ami, qui étoit un autre Courtisan, & qui ne manqua pas de coopérer à la bonne volonté & d'Overburies, donnant tous ses soins pour son avancement; si bien qu'en peu de jours le Roi fit Naunton Secrétaire d'Etat, & bientôt après (d) Maître de la Cour des Gardes.

Il s'acquitta avec autant d'adresse & d'exactitude du premier emploi, qu'il fit paroître dans le second. On le blâma seulement d'avoir été trop ménager, soit qu'il y avoit été par sa propre inclination, ou à dessein de réprimer les dépenses démesurées qui se faisoient de son tems, ou pour quelques autres raisons secrètes de politique. Il étoit comme pour pouvoir plus sûrement tenir la fidélité des hommes, & faire éprouver les gens mécontents.

(d) Cette Cour fut créée du tems de Henri VIII. pour la défense & la protection des personnes & des biens de ceux qui quittoient la Religion Catholique, pour passer dans le Schisme.

(e) Nerve creder

P R E F A C E.

de leurs inclinations, ces choses se pouvant difficilement faire sans argent.

& au Il est certain que ce Favori savoit les raisons des de sonder les cœurs, & qu'il se trompoit rarement dans les jugemens qu'il faisoit du naturel des personnes & du but de leurs desirs; c'est-à-dire, qu'il excelloit dans l'art de connoître les hommes, & que rien ne lui échappoit à la pénétration de son esprit.

Il faisoit. Pour mieux débrouiller les intrigues, & développer ces artificieuses menées de la Cour, il ne se contentoit pas d'un simple examen, des mœurs & du naturel des personnes; mais il faisoit encore considération des avantages qu'ils avoient reçus de la nature & de l'art, de leurs disgrâces, de leurs faiblesses, & par où l'on pouvoit plus sûrement les attaquer.

Il considéroit leurs amis & leurs ennemis, toutes les dépendances & tous les enchaînemens des uns & des autres Partis; il observoit leurs entreprises & leur conduite, l'esne se timo qu'on en avoit fait, les obstacles qu'on y avoit apportez & l'avantage qui en étoit à l'arrivé, & enfin toutes les circonstances qui pouvoient donner quelque jour pour ses exactes recherches.

Il excelloit principalement en deux choses, en ce qu'il étoit extrêmement discret & réservé, & en ce qu'il ne croïoit pas legerement; qualitez qu'on a toujours estimées, comme (e) les nerfs de la prudence & de

(e) Cicero in oratione de petitione consulari. Nervi atque artus sunt Sapientis, non temere credere.

P R E F A C E.

de la sagesse. Il étoit de lui-même assez libre & assez ouvert ; mais le tems où il vivoit & son emploi, l'obligèrent à mener une vie plus retirée & plus réservée : *Quelle* Il n'avoit pas plus de foi pour les autres *sur le* qu'il savoit qu'on en avoit pour lui ; car si qui pouvoit emploïoit toute son industrie pour cacher de l'honneur à ses pensées à ceux qui traitoient avec lui ; il porta, étoit très-persuadé que les autres n'en faisoient de même & se voient pas moins à son égard.

Enfin c'étoit un homme que l'art avoit rendu un politique achevé ; mais on dit qu'il plaïda devint à la Cour, ce que (f) l'Archevêque de Cantorbéry étoit à l'Eglise ; savoir, un homme d'un zèle, mais fâcheux & incommode ; de sorte qu'on prenoit de-là occasion de le railler ; mais s'il arrivoit que quelqu'un fut ingrat à son égard, il n'avoit de la mémoire pour s'en ressouvenir & pour l'en faire repentir dans les occasions ; de quoi nous avons un exemple remarquable, avec lequel je finirai son histoire.

Wiemark, homme riche & sans affaires, du naturel de ceux qui s'en font une de celle des d'auteurs, & dont l'occupation la plus ordinaire étoit la promenade de (g) S. Paul pour apprendre où pour débiter des nouvelles, nous fournira cet exemple. Le jour qu'on

(f) Georges Abbot, Archevêque de Cantorbéry, qui vivoit dans ce même-tems ; c'étoit un homme sévère, rigoureux & entêté.

(g) S. Paul, Eglise Cathédrale de Londres, lieu où depuis le Schisme se débite toutes les nouvelles.

(h) Monac

P R E F A C E.

l'ordonnance qui le décapita le Chevalier Rawleigh, cet-
 il vint mort étant le sujet de l'entretien de ceux
 er qui causoient avec lui, il lui échapa de di-
 rverre: *Que la tête de ce Chevalier feroit merveil-*
 autre *le sur les épaules de Naunton.* Ces paroles
 ar s'qui pouvoient souffrir un sens au préjudice
 ache de l'honneur du Secrétaire, & qu'on lui ra-
 lui; porta, furent causé que Wiemark fut obligé
 n fâde se venir purger au Conseil Privé de l'acu-
 sation qu'on y avoit intentée contre lui.

avo Il se défendit donc sur cette acufation ;
 t qu'il plaida lui-même sa cause, & dit que les pa-
 vè qu'roles dont on l'acusoit avoient été dites sans
 omme dessein d'offenser le Secrétaire, dont le mé-
 esort rite & la vertu lui étoient en singulière vé-
 iller nération; & que son intention n'avoit été
 inge autre en les proférant, que de dire simple-
 ns, ment; *Que deux têtes valaient mieux qu'une.*
 veni Wiemark en fut quitte alors pour cette dé-
 ions clARATION; mais quelque-tems après les per-
 qua sonnes riches étant apellées pour une contri-
 bution considérable, pour la fabrique de
 ires, S. Paul; Wiemark s'étant lui-même taxé à
 e cel la Table du Conseil pour (h) cent livres
 as or sterling; le Secrétaire Naunton lui dit; *Que*
 Paul *deux cens livres valaient mieux que cent.*
 uvel Desorte que la crainte plutôt que la chari-
 jour té, le fit consentir à paier deux cens livres
 qu' or sterling.

Il me reste presentement à rendre conte
 de ma Traduction. J'avouë qu'elle n'a pas
 toutes les beautez qu'une plume plus polie
 que

dres, (h) Cent livres sterling valent environ 1300 l.
 s nou monnoie de France.

P R E F A C E.

que la mienne lui pouvoit donner, & qu'elle manque même de la plupart des graces que contient son original. J'ai fait ce que j'ai pû pour la rendre fidèle & intelligible, croiant que ces deux choses sont essentielles à une Traduction. Si j'y ai réüssi, ceux qui ont l'intelligence des deux langues en jugeront ; sinon ils me pardonneront la témérité de m'être engagé dans un chemin assez difficile, que personne au moins que je sache n'avoit fraié avant moi.

J'ai crû y devoir ajoûter quelques remarques, qu'on a mises au bas de chaque page pour la plus grande commodité du lecteur. J'explique dans les unes des endroits de l'Auteur, que plusieurs n'entendroient pas sans cela ; & dans les autres, je donne raison de quelques changemens que j'ai été contraint de faire pour rendre ma Traduction supportable. J'ai ajoûté à cela des pensées d'autres Auteurs, qui ont quelques rapports à celles du nôtre, ou pour confirmer ou pour désapprouver son opinion.

Si dans la lecture de ce livre on trouve des fautes, je ne m'en excuse point sur l'Imprimeur, puisqu'elles peuvent être aussi-bien de moi que de lui : mais je supplie le lecteur de les vouloir suppléer, considérant qu'elles sont involontaires, & qu'elles viennent seulement de la foiblesse de nôtre nature.

*Los yerros del entendimiento,
Son disculpa en la voluntad.*



L E
CARACTÈRE VÉRITABLE
D E
L A R E I N E
ELIZABETH
E T D E
S E S F A V O R I S .

POUR toucher l'histoire de cette Reine dès son origine, je dis qu'elle fut fille de *Henri VIII.* Roi d'*Angleterre*, & d'*Anne de Boulon*, la seconde des six femmes, qui avoit été fille-d'honneur de la Reine *Catherine d'Arragon*, que ce Prince répudia pour l'épouser.

On ne peut pas douter de la noblesse d'*Elizabeth*, ni de son extraction Royale du côté de son pere, (a) puisqu'on peut dire qu'il avoit versé dans ses veines, comme le précis du sang des plus

(a) Elle fut fille de *Henri VIII.* petite-fille de *Henri VII.* & arrière-petite-fille d'*Edouard IV.*

2 CARACTÈRE D'ELIZABETH
 plus Illustres Maisons de la Chrétienté. Et ce qui est de plus remarquable ; c'est qu'après cette interruption de la Maison Roïale de la *Grand-Bretagne*, causée par l'invasion des *Saxons*, (b) & par les conquêtes des *Normands* ; (c) le Sceptre , qui lui avoit été ravi, ait repris , après presque mille ans , le courant du vieux sang Breton en la personne de son Illustre Grand-Pere *Henri VII.* (d) faisant en même tems rentrer dans cette ancienne tige Roïale , tous les exploits de l'*Allemand* , du *Normand* , du *Bourguignon* , du *Castillan* , & du *François* ; & y réincorporant ce qui avoit été aquis par les Aliances qui s'étoient faites pendant huit cens ans.

Elizabeth , à la vérité , ne descendoit pas de Souverains du côté de sa Mere ; aussi ne tiroit-elle pas sa naissance de la simple Bourgeoise , comme quelques-uns par ignorance ont pensé : car elle étoit noble , étant venuë de l'ancienne famille de *Boulen* , mais d'un cadet (e) qui pré-

(b) Vortingernus ne pouvant soutenir l'effort des *Ecoffois* & des *Pictes* , apella les *Saxons* à son secours , qui se rendirent ensuite les maîtres de l'Isle , en l'an de salut 450.

(c) Guillaume le Bâtard Duc de Normandie , conquist l'Angleterre en l'an de salut 1066.

(d) Henri Comte de Richemont , fils d'Edmond , Comte de Richemond & de Catherine , fille de Charles IV. Roi de France , héritier de la Maison de Lancastre , époux d'Elizabeth fille d'Edouard IV. & victorieux de la Bataille où Richard III. fut tué , fut par tous ces titres proclamé Roi d'Angleterre en 1485. sous le nom d'Henri VII.

(e) Ce cadet fut Géoffroy de Boulen , issu d'une Maison illustre de Norfolex ; il fut Maire de Londres en 1457. & fait en même tems Chevalier,

ET DE SES FAVORIS.

3

Et ce Pageant l'éclat & la grandeur future de sa Maison, vint à la ville amasser du bien pour le rétablissement de cette famille ancienne. Ce dessein lui réussit; il devint *Maire de Londres*: & pour comble de son bonheur, la succession de son frère aîné, mort sans enfans mâles, lui échût; desorte qu'en peu de tems on vit cette Maison élevée & s'allier avec les meilleures familles d'*Angleterre* & d'*Irlande*, comme avec celles d'*Howard*, d'*Ormond*, *Sackevill*, & de plusieurs autres.

Ayant ainsi touché son extraction, je dois parler de sa personne, & de la manière qu'elle fut élevée sur le Trône, par le décès de son frère (f) & de sa sœur. (g) Elle fut sous *Edoüard*, la favorite de ce Prince, aussi-bien que de sa fortune; car outre la considération du sang, il y avoit entre lui & cette Princesse un très-grand rapport de mœurs & d'affections; & la conformité de Religion unissant leurs esprits, comme par un neud sacré, faisoit qu'ils n'étoient qu'un; ce Roi l'appellant toujours *son aimable & très-chère sœur*, & ne se possédant pas quand elle étoit absente. Il n'en alloit pas de même entre lui & la Princesse *Marie*.

Elizabeth sous la Reine sa sœur, trouva sa condition bien changée; car on avoit résolu, son (h) destin l'ayant ainsi permis, qu'elle fit (i) son apprentissage dans l'école des souffrances, afin

(f) Edoüard I V.

(g) Marie.

(h) *Quid aliud est Fatum, quàm quod de unoquoque nostrum Deus fatus est. Minucius Felix.*

(i) *Quàm utile est ad usum secundorum per adversa venisse. Plinius in Panegyri.*

4 CARACTÈRE D'ÉLIZABETH

afin que passant par les épreuves de ce feu, Elle a
en pût plus aisément mouler & former une Son
veraine. Aussi ces rudes examens ne furent pe
plûtôt achevez, que la fortune se ressouven
du terme qu'elle avoit prescrit à sa servitude
lui donna ses Lettres de (K) Probation & la Ma
conduite d'un Sceptre, comme le prix & la res en
compense de sa patience. doux

Cela arriva environ à sa vingt-fixième année
dans un tems où sa beauté, à la vérité, avo
reçû quelques atteintes parmi les adversités
mais son esprit en récompense y avoit aquis
parfaite maturité dans l'exercice de sa vertu ;
sorte qu'il semble que la fortune avoit entrep
de faire montre, en la personne de cette Pr
celle, d'un échantillon de sa variété, aussi-bi
que de l'inconstance de sa nature, en la cond
sant par ces moïens à la félicité qu'elle lui av
préparée. du per
nom d
le nat
en ell
car pe
de sa
re ; qu
mais
amou
femm

Elizabeth avoit (l) la taille avantageuse, Si n
des pe
nous
verne
pour l
Enanim
dire v
tion ;
contr
vie, d
dans l
Ell

(k) Il y a dans l'Anglois : *her indentures*,
signifie Contrat ou Paction ; comme si l'on diso
que la fortune lui avoit donné quittance du te
qu'elle étoit obligée de la servir : mais j'ai mi
aimé suivre l'allusion des apprentifs, à qui le m
tre donne atestation de leur capacité quand
sont quittes de leur tems ; ce que j'ai crû de
appeller des lettres de probation, puisque l'apr
tissage est une épreuve. (m)
breve

(l) *Statura procera, corporis decora com
ges, summa dignitas oris cum suavitate. Baco
Verulamius. (n)
Stuar
(o)*

ET DE SES FAVORIS. 3

Elle ajoûtoit à toutes ces graces extérieures un air de grandeur & de fierté qu'elle tenoit de son Pere, & une certaine douceur qu'elle avoit reçûe de sa Mere, qui étoit plus modérée & plus afable; qualitez qui ont beaucoup de raport à la Majesté, & qui devenant comme héréditaires en la fille, la rendoient d'un naturel plus doux, & lui gagnoient plus aisément l'affection du peuple; aussi en acquit-elle la réputation & le nom de Princesse très-afable & très-populaire; le naturel féroce de son Pere aiant été adouci en elle par les douces inclinations de sa Mere; car pour ne tirer le caractère du premier que de sa propre bouche, il avoit acoûtumé de dire; que dans (m) sa colere il ne pardonna jamais à aucun homme; non plus que dans ses amours, il n'avoit jamais épargné aucune femme.

Si nous allons plus avant dans la découverte des perfections de l'esprit de cette Princesse, nous trouverons que la conduite de son gouvernement peut être un sujet d'admiration pour la postérité. Il étoit tout plein d'une magnanimité, soutenue de piété & de justice; & à dire vrai il ne fut souillé que d'une seule (n) action; car toutes les autres duretez qu'elle fut contrainte d'exercer, en privant les uns de la vie, & les autres de la liberté, ce fut toujours dans les formes & par nécessité.

Elle étoit (o) savante plus qu'on ne pourroit croire-

(m) *L'iracondia è una breve insania, ed una breve morte della ragione.* Palavic. l. 8. c. 6.

(n) La mort de la Reine d'Ecosse, Marie Stuart.

(o) Joseph Scaliger, dit qu'Elizabeth favoit plus

6 CARACTÈRE D'ELIZABETH

croire, si on a égard à son sexe & au tems qu'il le vivoit ; car pour lors , ou peu auparavant les lettres commencèrent d'être en vogue & la mode : les siècles précédens aiant été obscurcis des nuages & des ténèbres de l'ignorance de (p) Rome : la maxime la plus commune de ces tems-là étant, *Que l'ignorance étoit la maxime de la dévotion.*

Les guerres qu'elle entreprit, furent long-tems plutôt pour le secours des Princes & des Rois étrangers , que pour s'opposer à l'invasion d'un ennemi qu'elle eût. Mais pour le bien public & pour la sûreté de son Roïaume, la politique (q) voulut qu'elle les apportât plutôt au-dehors que de les attendre chez elle : & dans les unes & dans les autres, elle fut toujours fort heureuse.

Le changement de la Religion qui se fit au moment qu'*Elizabeth* vint à la Couronne, est la fumée du martyre (r) que sa sœur avoit embrasée.

plus que tous les Grands de son tems ; qu'elle savoit Italien , François Allemand , Latin , Grec.

Camdenus dit , qu'à l'âge de 17. ans Elizabeth savoit le Latin , le Grec , le François , & l'Anglois : & qu'elle avoit traduit du Grec en Latin deux Oraisons d'Isocrate.

(p) Il faut pardonner cette déclamation à l'égard de Rome , à un homme qui a fait Schisme avec elle.

(q) *Consiliis & astu res externas moliri, non procul habere.* Tacit. Ann. l. 6.

(r) Il appelle martyre , les efforts loüés de la Reine Marie , pour le rétablissement de la Religion Catholique en Angleterre , que

n'étoit
le moi
fondem
Religi
ntre de
lieu de
été, se
ation, q
Aussi
mort d
sa libert
elles de l
ns que
ntsem
ge univ
noux, &
s'écria
est istu
les que
onnoies
s autres
Posui
(y) Ses
ux qui
re Henr
oient ba
(s) Ni
Deort
auspican
(t) La
(u) Ps
(x) Ps
(y) Ta
ac insu
rem Reg
Suplém

ET DE SES FAVORIS. 7

, n'étant presque pas encor dissipée, n'est le moins remarquable de son histoire. Mais fondemens & le rétablissement de cette même Religion, & les moïens de la conserver contre de si puissans ennemis au-dehors, & au lieu de tant d'intrigues secrettes au-dedans, a été, selon moi, plutôt des ouvrages d'inspiration, que le fruit d'une prudence humaine. Aussi (s) le reconnut-elle fort religieusement la mort de sa sœur, (t) en donnant la gloire & la liberté à Dieu seul : car aiant reçu les nouvelles de la mort de la Reine Marie, en même-temps que celle de sa Proclamation, faite du consentement général des Chambres & du suffrage universel du peuple, elle tomba sur les genoux, & après quelques momens de silence, se s'écria avec le Psalmiste (u) *A Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris*. Paroles que nous lisons encor aujourd'hui sur les portes d'or qu'elle fit fraper, aussi-bien que sur les autres qui se trouvent sur celles d'argent, (v) *Posui Deum adiutorem meum*. (y) Ses Ministres & ses Conseillers, comme ceux qui partageoient avec elle les soins & le poids

de Henri VIII. & son frère Edoüard VI. en furent bannie.

(s) *Nihil vitæ, nihilque providenter homines Deorum immortalium ope, consilio, honore auspicarentur*. Plinius in Panegyrico.

(t) La Reine Marie.

(u) Ps. 117. v. 23.

(x) Ps. 51. v. 9.

(y) *Tales enim viros nacta est, quales fortassis insula ante eum diem non peperit. Deus sem Regibus favens, etiam spiritus Ministros*

Supplément.

B

rum

3 CARACTÈRE D'ELIZABETH

poids du gouvernement de l'Etat, étoient *Elizabeth*, fu
 grand nombre, & personnes considérables, *artis & p*
 étoient seulement des Favoris & non pas *le juger*
 Mignons, agissant (z) plutôt par les ordres *de les d*
 la Princesse, que par leur propre mouvement; & c'est
 & c'est ce qu'elle a toujours observé: car nous *& c'est*
 lisons pas qu'il se trouvât sous son règne *ains à l'o*
 (a) *Gaverstons*, de *Veres*, (b) ni de *Spencer* étoit
 (c) qui eussent gouverné seuls durant les *ar-dessus*
 tante-quatre ans qu'il dura; ce qui étoit une *as toute*
 re & prudente maxime; car par ce moyen *eux pour*
 Princesse en étoit plus estimée, plus redoutée *certaine q*
 en plus grande sûreté; & cette manière d'agir *de ce c*
 plus conforme à l'esprit du peuple. Aussi *les que*
 empêcha-t-elle toute sorte d'émulation, *seulement*
 d'ordinaire passe jusqu'à une médisance piquante *été connu*
 te, & qui va souvent jusqu'au Prince, *Bowyer*
 n'y a que le (d) Favori qui gouverne. *tant eu c*
 La chose la plus considérable du règne d'*Elizabeth*, en
zab *itaine de*
 qu'il n'étoit
 la Mail
 itaine s'a
 que peut-
 lieux exp
 Cardin
 ire, qu
 pais le C
 aimoit
 point en p
 (e) He
 e. L'Au
 ue du m
 ardeau 8
 dans ce
 mi

rum excitat & ornat, dit le Chancelier *Bacon* la Mail
Verulamius. *itaine s'a*

(z) *Libuoni configli da qualunque venghi* *que peut-*
convienne naschino della prudenza del Prince
& non la prudenza del Principe da' buoni co
gli. Machiavelli. Princ. c. 23.

(a) Pierre de Gaverston, fils d'un Gentilhomme de Gascogne, fut Favori d'Edouard II. *Cardin*
ire, qu

(b) Robert Vere, Comte d'Oxford, & Favori d'Irlande, Favori de Richard II. *pa*
aimoit

(c) Les deux Hugues Spencer, pere & fils Anglois, furent deux autres Favoris d'Edouard II. qui succédèrent à Gaverston. *point en p*
(e) He
e. L'Au

(d) Il y a dans l'Anglois, *Where there is* *ue du m*
Amator Palatii. Ce que je n'ai pû traduire *ardeau 8*
 toute sa force; mais rien à mon gré ne pourroit *ans ce*
 mi

ET DE SES FAVORIS.

Leicester, fut sa manière de gouverner, par des
 partis & par des factions; elle avoit l'adresse
 de le jugement de les former, de les maintenir,
 & de les détruire quand elle le jugeoit nécessai-
 re: & c'est ce qui m'empêche de donner les
 loins à l'opinion reçüe, que le Comte de *Lei-*
cester étoit absolu, & dans la faveur de la Reine
 au-dessus tous les autres: car bien que je n'aie
 pas toute la connoissance de ces tems-là, je
 ne puis pourtant sans indiscretion, dire de science
 certaine que cela n'est pas vrai: & pour preu-
 ve de ce que j'avance, entre plusieurs exem-
 ples que j'en pourrois rapporter, je produirai
 seulement cette petite histoire, qui est d'une vé-
 rité connue, & qui se passa de cette sorte.

Bowyer, Huissier de l'Ordre de la Jarretière,
 tant eu ordre exprès de la Reine de prendre
 garde à tous ceux qui entreroient dans son ca-
 binet, en refusa un jour l'entrée à un brave Ca-
 pitaine de la suite du Comte de *Leicester*, parce
 qu'il n'étoit pas assez connu, & qu'il n'étoit pas
 de la Maison de la Reine. A cette rébusade, le Ca-
 pitaine s'appuyant sur la faveur du Comte, lui dit;
Que peut-être il lui pouroit bien faire ôter sa (e)
Char-

lieux exprimer cette pensée, que ce qu'on a écrit
 du Cardinal de Birague, qui avoit acoûtumé de
 dire, qu'il n'étoit pas Chancelier de France,
 mais le Chancelier du Roi; voulant dire qu'il
 aimoit que la personne du Roi, ne se mettant
 point en peine de l'Etat.

(e) *He might perchance procure him a dischar-*
ge. L'Auteur se joue en cet endroit sur l'équivo-
 que du mot, décharge, qui veut dire libérer d'un
 fardeau & priver d'une Charge ou Office; & c'est
 dans ce dernier sens qu'il le faut prendre: mais

Charge. Leicester arrivant sur cette contenance, dit hautement contre sa coutume, & je vous en garde pas encor long-tems dans cet emploi, puis continua Bowyer étoit un coquin, & qu'il ne se feroit son chemin vers la Reine.

Bowyer, qui étoit un Gentilhomme hardi & fort aimé, prit le devant & se jettant aux pieds de la Reine, lui raconta ce qui s'étoit passé, suppliant très-humblement d'avoir la bonté de lui dire si le Comte de Leicester étoit Roi, si c'étoit Sa Majesté qui étoit Reine? A quoi Elizabeth s'adressant au Comte, repliqua sur son serment accoutumé: (f) *Mort D**** Lord, je vous ai voulu du bien; mais ma faveur n'est pas tellement pour vous, que d'autres ne puissent aussi prétendre: j'ai plusieurs servantes à qui je l'ai donnée; & je la veux donner & prendre quand bon me semble. Si vous pouvez commander ici, je trouverai bien les moyens de vous en empêcher. Je ne prétens pas qu'il y ait ici de Maître; mais bien une Maîtresse: & j'ajoute

comme cette expression est trop basse, j'ai cru devoir changer.

(f) Le lecteur ne doit pas se scandaliser de ce serment proféré de la bouche d'une femme; il est si commun parmi toutes sortes de personnes en Angleterre, qu'on n'en fait aucun scrupule. Cependant il y a de l'apparence qu'il n'étoit pas commun au tems d'Elizabeth, comme il est aujourd'hui, puisque notre Auteur le remarque comme une chose particulière à cette Princesse & il se pourroit bien faire que c'est elle qui l'a mis en vogue. *Velocius & citius nos corumpunt vitiorum exempla domestica, magnis cum fructu laetant animos auctoribus.* Juven. Sat. 14.

ET DE SES FAVORIS. 11

garde qu'il n'arrive pas de mal à Bowyer ;
 & je vous en ferois répondre sévèrement. Le
 Comte ainsi réprimé, feignit long-tems après
 sa grande humilité, qui fut la plus considéra-
 ble de ses vertus.

On peut encor ajoûter que le Comte de *Sus-*
sex, pour lors Chambellan, fut toute sa vie ou-
 vertement opposé à ce Comte. Pour Mylord de
usdon & le Chevalier *Thomas Sackvil*, de-
 Roi, ses Treforier, ses contemporains, il avoit
 coutumé de dire d'eux ; *Qu'ils étoient de la*
tribu de Dan, (g) & par conséquent des *Noll*
ingers ; voulant marquer par-là qu'il ne
 falloit pas contredire, à cause qu'ils étoient
 proches parens de la Reine. Je conclus de-là,
 des autres exemples que j'en pourrois apor-
 ter, qu'*Elizabeth* étoit absolue & souveraine
 maîtresse de sa faveur ; & que tous ceux à qui
 elle en faisoit part, n'en pouvoient user indé-
 libérément de sa volonté, n'ayant autre cer-
 titude de la posséder, que son bon plaisir &
 sa bonne conduite.

J'ajoute aussi une chose assez connue ; c'est
 bien qu'elle fut assez capable de conseil,
 & demouroit pourtant (h) ferme dans ses ré-
 solutions ; ce qui a toujours paru, même à la
 fin de sa vie, dans l'aversion qu'elle avoit d'a-
 ccorder aucun pardon au Comte de *Tironne*, (i)
 quoique

(g) Je n'ai rien lû dans l'écriture touchant
 le *Tribu* qui ait aucun raport à ce qu'il dit ici ;
 mais j'ignore surquoi il fonde cette allusion.
 (h) *Quid est sapientia ? super idem velle ; at-*
que idem nolle. Senec. Ep. 20.
 (i) Le Comte de *Tironne*, chef des Révoltez
 d'Irlande.

II CARACTÈRE D'ÉLIZABETH

quoiqu'on l'en sollicitât avec assez d'empres-
ment; que tout le Conseil d'Etat s'efforçât
l'y faire condescendre par de pressantes raisons,
& que l'état même des affaires du Roïaume
voulut.

Si nous regardons les inclinations de cette
Princesse en général, comme elle étoit portée
à la magnificence & à la frugalité, nous pourrions
tirer de-là plusieurs considérations remarqua-
bles; (k) la maturité de ses années concourant
avec la solidité de son jugement, en un âge
l'on tombe rarement dans l'excès, faisoit que
toutes ses dispensations étoient tellement mesu-
rées, qu'il sembloit qu'elles eussent été ajustées
à la balance, par la discrétion & la justice.

Mais si nous considérons ces mêmes incli-
nations en particulier, nous ne trouverons
beaucoup d'exemples de sa libéralité, ni d'actions
considérables qu'elle ait faits à quel-
particulier, si on excepte le Livre des Parcs
(l) dont elle fit présent au Comte d'Essex.

(k) *Sapientis ætas condimentum est.* Plaisirs, &
in Trinummo.

(l) On n'a pû savoir au vrai ce que ce Comte
étoit que ce Livre des Parks, quelque recherche
qu'on en ait faite. Plusieurs personnes de qua-
du païs même à qui on l'a demandé, n'en ont pu
rien dire de certain. Cependant comme il se trouva
une Déclaration ou Edit pendant le règne
d'Elizabeth, qui confisque les Parks de son Règne. L'A-
me, qui se trouvèrent de son temps posséder (m) In-
droit, & qui en condamne les possesseurs en amende
de: on peut ce me semble assez probablement conjecturer,
que ces possesseurs ou propriétaires
pour se racheter de cette confiscation & de (n) If-

On véritablement Roïal ; & quelques autres
 moindre estime qu'elle fit au Comte de *Ley-*
ster, au Chevalier *Hauon* & à d'autres Sei-
 meurs.

Ses (m) récompenses consistoient principale-
 ment en Offices & Charges de Judicature ; mais
 argent comptant & en grande somme, elle
 étoit trop réservée de ce côté-là : ce qui procé-
 doit plutôt de la nécessité de ses affaires, que de
 son naturel ; car elle se trouvoit engagée dans
 de grandes dépenses, & principalement sur la
 de sa vie. Ce qui me fait croire, avec le Che-
 valier *Gautier Rawleigh* ; *Que tous ces braves*
capitaines de nôtre tems ne recevoient guères de
s faveurs qu'en (n) belles paroles, ouvre leur
païe :

timende, & pour se conserver leurs Parks, s'a-
 uelordèrent de païer à la Reine quelque redevance
 Pannuelle : desorte que vraisemblablement ce Li-
 Effre des Parks, dont il est ici parlé, n'étoit autre
 chose qu'un rôle ou un état de ces Parks confis-
 quez, contenant outre cela les noms des proprié-
 Plaires, & les sommes qu'ils devoient païer tous
 ans à la Reine ; & la Prinçesse l'ayant donné
 pour Comte d'Essex, aussi-bien que le droit d'en
 percevoir les redevances, lui fit sans doute, com-
 que le remarque Naunton, un don considérable ;
 car cela lui pouvoit produire un grand revenu ;
 ses Parks se trouvant en très-grand nombre. Un
 Park est un lieu clos & planté où l'on nourrit des
 Rêtes. L'Angleterre en est toute pleine.

(m) *In più dannoso è el più irremediabile*
ancamento delle comunità è la scarsezza de'
uiderdoni, non potendosi dar questi senza im-
overire il publico. Palavic. l. 8. c. 17.

(n) *Ipregghi e i ringraziamenti sono una*
monte-

14 CARACTÈRE D'ÉLIZABETH

paie : car pour cette dernière elle n'y manqua pas, payant toujours bien sa milice, ce qui lui acquit beaucoup d'estime, s'en acquitant bien mieux que ne pouvoit faire l'*Espagnol* son grand ennemi. Desorte que dans la considération de sa frugalité, nous trouvons bien plus de choses à observer que dans celle de sa liberté ; elles étoient pourtant tellement tissées ensemble, que si l'une étoit suivie d'une dépense honnête, l'autre étoit limitée d'une épargne nécessaire.

L'affaire d'*Irlande*, que nous pouvons appeler une maladie ou langueur de son règne, qui dura jusqu'à la fin de sa vie, fut d'une si excessive dépense, qu'elle approcha fort d'une insurrection pour son Etat, & d'une passion dévorée pour elle-même ; car sur la fin de ses jours elle devint extrêmement facheuse. Ses armées qui avoient accoutumé de vaincre, trouvant l'opposition dans cette entreprise ; & le succès de cette guerre, pendant un assez long-tems, devenant non-seulement incertain, mais malheureux, lui troubla l'esprit jusqu'à l'égarement, & d'autant plus, que c'étoit un exemple tiré du patron qu'elle avoit formé elle-même. Car à son avènement à la Couronne, comme elle avoit par manière de diversion, favorisé la révolte des *Etats d'Hollande* ; le Roi d'*Espagne*, pour lui rendre le change par un pareil artifice, lorsqu'elle est sur le point de la quitter, forma & favorisa la rébellion d'*Irlande*.

L'on peut ici considérer ce que l'état du Royaume étoit capable d'entreprendre, &

moneta di cui hanno i Principi una miniera fausta. Palavic. Hist. del Conc. lib. 1. cap.

les re
porter po
stat des
troupe
s défaits
penfes
se du C
) King
quelque p
roupes d
ois ou q
ommes ;
ne dépen
étoit o
ne puissa
s ports d
ation, &
bit pour
pense de
tous le
vres sterl
si lui cou
revenu
ms sans l
cueillir
des pla
ye, pour
mée aus
se croia
(o) Bl
rovince d
(p) Ki
d'Irlan
(q) C
nonnoie d
Suplém

ET DE SES FAVORIS. 15

les revenus de la Couronne pouvoient supporter pour lors. Si nous jettons les yeux sur l'état des choses de ce tems-là & sur le nombre des troupes de l'Armée d'Irlande, considérant les défaites de (o) *Black-Water*, & toutes les dépenses précédentes, comme depuis l'entreprise du Comte d'Essex, jusqu'à la reddition de (p) *Kingsale*, sous le Général *Mont-Joye*, & quelque peu après, nous trouverons que les troupes de pié & de cheval ont été pendant trois ou quatre ans au nombre de vingt mille hommes; outre la dépense de la mer, qui étoit la dépendance de la même guerre. Car la Reine étoit obligée de tenir en paie continuelle une puissante flotte, tant pour roder la côte & les ports d'Espagne, que pour allarmer cette nation, & surprendre les forces qu'elle destinoit pour le secours d'Irlande: desorte que la dépense de cette seule guerre coutoit à la Reine tous les ans, au moins (q) trois cens mille livres sterling, ce qui n'étoit pas la moitié de ce qu'il lui coutoit ailleurs. Dépense que l'Etat & le revenu Royal n'auroit pû supporter plus longtemps sans l'aide du public. Et c'est ce qu'on peut recueillir des Lettres fréquentes de la Reine, & des plaintes qu'elle faisoit au Général *Mont-Joye*, pour l'obliger à casser une partie de cette Armée aussi-tôt qu'il le pourroit; cette Princesse se croïant alors réduite à l'extrémité.

Le

(o) *Black-Water* est une petite rivière de la province d'Ulster en Irlande.

(p) *Kingsale* est une petite Ville ou Bourgade d'Irlande.

(q) Cela produit près de quatre millions de livres sterling.

Supplément.

C

(r) Le penchant que nous avons à l'est de la S
des tems, qui nous ont précédé, & au m l'affectio
du present, nous facilite la croïance du bruit (u) c
la renommée répand aujourd'hui; Qu'El perlon
beth vécut & mourut Roialement & triomp posoit à
te, sans oprimer son peuple. On peut pou sages &
dire avec vérité, sans altérer l'honneur de veur des
grande Princefle: Qu'elle laissa plus de deuple.
paier, qu'elle avoit faite sur le crédit de son A la véri
Sceau Privé, que ses Prédécesseurs n'ave er à la glo
fait, ou pû faire de la même sorte pen a compla
cent ans. ns, & à

C'étoit sans doute un coup d'état de m rs avec
le fardeau sur le cheval qui étoit le plus p noit: on
à la tirer d'un mauvais pas. Aussi n'en usoit t, du m
ainsi, que lorsque ses revenus ne pouvoient choix q
tisfaire à la soulager, ni la pressante nécess ant. Car j
ses affaires souffrir les délais du secours d'un soient,
lement. Il est certain que par ce moïen elle ntéteme
plus d'argent, sans altérer l'amour du per aves, pr
que deux de ceux qui l'ont précédée, d n d'être
ceux-mêmes qui ont fait les plus grandes ntroient
tions. C'étoit-là assurément un avantage tir rit de m
ses sujets par une conduite agréable, & q position
peux nommer sans crainte, une profusio
ses libéralitez à tous ses peuples.

Je ne crois point qu'il y ait de Prince vi (t) La
si tendre d'honneur, si délicat pour la conse te nella j

(r) *Omne ignotum pro magnifico est.* Tac vita Agricolaë.

Il dire che'l mondo presente sia peggiore (u) I
l'antico, son proverbii delle Commedie, è nere che
relle del volgo. C. Palav. Hist. Conc. l. 1. ali qua
ondo. Pa

(s) Elle avoir emprunté des sommes d'ar (x) L
de divers particuliers, sous son seing privé, e deux
hambre-
eigneurs

ET DE SES FAVORIS.

17

de la Souveraineté, ni si exact à cultiver l'affection de ses sujets, même de la plus basse (u) condition, que l'étoit cette Princesse. Elle ne s'abaissoit plus qu'elle; elle se composoit à la vûe de tout le monde dans ses voyages & dans ses promenades; même dans la vue des prières qu'elle faisoit pour son peuple.

A la vérité, bien qu'on puisse beaucoup attribuer à la gloire de la magnanimité d'Elizabeth, la complaisance qu'elle avoit pour ses Parlements, & à l'adresse qu'elle avoit de sortir toujours avec avantage de tout ce qu'elle entretenoit: on ne doit pourtant pas dénier quelque chose, du mérite à la sagesse de ce tems-là, & le choix qu'on faisoit des Membres du Parlement. Car je ne trouve pas que ceux qui le composoient, s'engageassent dans aucune dispute intêtement; on faisoit élection de personnes sages, prudentes, & qui avoient la réputation d'être exemts d'ambition & de faction. Ils n'entroient point aux (x) Chambres avec un esprit de malice & de contention: mais avec la disposition de consulter pour le bien public, & à con-

(1) *La somma riputazion de' regnanti consiste nella felicità de' lor popoli.* Palavic. l. 10.

(u) *I poveri hanno men di poderi, è più di potere che i ricchi, perche hanno più manni; le quali quando s'accordano, sono le padrone del mondo.* Palavic. l. 9. c. 9.

(x) Le Parlement d'Angleterre est composé de deux Chambres, la Chambre-Haute & la Chambre-Basse; la première est la Chambre des seigneurs, & la seconde des Communes.

18 CARACTÈRE D'ELIZABETH

à condescendre aux volontez de Sa Majesté plutôt que de contester avec elle. Je ne trouvois pas non plus que les Chambres eussent été afoiblies & empestées, par l'admission trop de jeunes têtes, comme dans ces derniers tems. Ce qui me fait ressouvenir des paroles du Gréffier *Martin*, environ la dixième année du règne de notre dernier Monarque, le Roi *Jean I.* quand on contoit dans le Parlement quatre-vingt Gentilshommes au-dessous de quarante ans, & quelques-uns qui ne passaient pas la seizième de leurs années, ce qui me vint en l'esprit de dire; *Qu'autrefois les vieillards avoient accoutumé de donner des loix aux jeunes gens, mais qu'alors les choses en alloient bien autrement, puisqu'on voyoit que des enfans étoient appelés au (y) Grand Conseil du Royaume, & qu'ils venoient renverser l'ordre de la nature, faisant des loix pour gouverner leurs peres.*

Il est certain que sous *Elizabeth*, les Membres du Parlement eurent toujours égard au bien public, & reconnurent que la Reine avoit une juste occasion & assez de besoin d'user de leur assistance; aussi ne me souvient-il pas qu'ils aient jamais capitulé, ou préféré leur intérêt particulier au bien commun ou à ses nécessitez. En prenant leur tems, ils lui fournissoient d'argent le nécessaire, selon l'exigence de ses affaires, ne manquant pas dans la suite d'obtenir ce qu'ils avoient désiré. De sorte que cette Princesse & son Parlement avoient toujours le bonheur de se séparer bons amis, & à des conditions avantageuses. Ce qui n'a pas été si exactement observé dans nos dernières Assemblées, quoiqu'on l'eût pû; & plutôt à Dieu qu'il l'eût été; le

(y) Pour le Parlement,

E
nt n'eut
mbarras
la assez
oit laissé
ndu de b
ame de c
ent, où
and nom
) eût été
ine d'esp
ouloient f
aire du T
it dire du
otenu, ce
ient à la C
ient, & l
Le lecte
ue je n'ai
es; mais
our un a
ignore p
esentem
ute, &
vec tout
ier en to
bit; quan
prouver
(z) L
(a) L
mort.
(b) L
(c) L
es Amaz
étruit pa
rate, qui
endre pa

nt n'eut pas plongé le (z) Roi dans tant
mbarras comme il fit, dans un tems où il étoit
la assez embarrassé des dettes (a) qu'on lui
oit laissées à paier : mais au contraire il lui eût
ndu de bons services. Je ne donne point le
âme de ce défaut à tout le sufrage du Parle-
ent, où je sai qu'il avoit de bons amis & en
and nombre ; car j'ose dire que si la Chambre
(b) eût été purgée seulement d'une demie dou-
zaine d'esprits populaires & mécontents, qui
ouloient faire parler d'eux, comme cet incen-
aire du Temple d'*Ephèse*, (c) bien qu'on en
it dire du mal ; il est certain que le Roi eût
tenu, ce qu'avec justice, & dès son avéne-
ent à la Couronne, il devoit avoir reçu libre-
ent, & sans aucune condition.

Le lecteur me pardonnera cette digression,
ue je n'ai pas mise ici pour exagérer les cho-
s ; mais par un pur zèle du bien public, &
our un avertissement aux tems à venir. Car je
ignore pas que l'esprit du Roïaume ne soit
resentement tout-à fait disposé à corriger cette
ute, & qu'il n'y a personne qui ne desire,
vec toute l'ardeur dont il est capable, de l'ex-
ier en toute occasion & à quelque prix que ce
oit ; quand Sa Majesté aura la bonté de vouloir
prouver l'affection de ses sujets, & l'estime
qu'ils

(z) Le Roi Jâques.

(a) Les dettes qu'Elizabeth laissa après sa
mort.

(b) La Chambre-Haute.

(c) Le Temple de Diane à Ephèse, bâti par
es Amazônes, par l'industrie de Chersiphon, &
étruit par la folie d'un Ephésien nommé Erof-
rate, qui y mit le feu, sans autre dessein que de
rendre par-là son nom immortel.

20 CARACTÈRE D'ELIZABETH

qu'ils ont aujourd'hui pour sa bienveillance pour sa magnanimité. Mais revenons à son sujet.

Comme *Elizabeth* savoit que la force du Royaume consistoit en la multitude de sujets, & qu'elle n'ignoroit pas que la fortune de sa personne ne dépendoit de leur amour & leur fidélité : elle affectoit par politique de gouverner par toutes sortes de moyens leur affection & leur bienveillance. Procédé (d) qui a été approuvé de tout le monde ; car on a vu que cela étoit un peu au-dessous de la grandeur de son esprit & de cette magnanimité qui lui étoit naturelle.

Mais une marque véritable de la prévoyance de cette judicieuse Princesse, c'est qu'elle étoit toujours attentive à son profit, ne prenant jamais les avis qu'on lui donnoit, de quelque part qu'ils vinssent, à dessein de les suivre. Elle avoit appris la Philosophie de *Hoc Agere*, en sorte qu'elle avoit toujours les yeux ouverts sur ses propres affaires, & nous avons un exemple remarquable.

Un certain *Carwarden*, l'un des Commisaires de la Douane, ayant pris son tems, lui présenta

(d) Ceux qui ont désapprouvé cette conduite n'étoient pas du sentiment du Cardinal Paléologue qui dit, *Essendo il Popolo più potente della legge, richiedesi gran destrezza nel frenar grand' ajuto di venerazione è d'amore perchè si contenti di ricevere in bocca il freno.* Hist. del Conc. l. 2. c. 3.

(e) Je pense que l'Auteur fait ici allusion à cette maxime de Plaute, dans sa Comédie du *Mostellaire* : *Quod agis, hoc agas.*

THémoire, qui lui faisoit voir de combien elle
 oit trompée au revenu de ses Droits, & la
 plia très-humblement ne le vouloir pas déclai-
 er, au sujet de deux ou trois de ses Conseillers
 Etat, que *Smith* son Fermier (f) avoit ga-
 nez, au moÿen de 200 liv. sterling qu'il leur
 onnoit chacun par an, & la Reine par cette
 trigue perdoit tous les ans (g) 2000 liv. ster-
 ling. Ces Seigneurs aiant eu vent de ce qui se
 alloit, donnèrent ordre d'empêcher que ce
Carwarden eût aucun accès chez la Reine. Cet-
 e Princeſſe, d'autre côté, s'étant enfin aperçuë
 de cet artifice, *Carwarden* ne paroissant plus,
 elle le fit rapeller, l'exhortant de se tenir ferme
 à sa déposition. Le pauvre homme s'en aquita
 si bien, que *Smith* fut obligé de doubler le
 prix de sa Ferme pour dix ans, ou de l'abandon-
 ner à d'autres. D'où l'on peut aussi remarquer en
 passant, qu'entre ceux du Conseil de la Reine,
 il y en avoit qui n'étoient pas dans le Catalo-
 gue des Saints.

Maintenant que nous avons appris quelques
 connoissances particulières des tems d'*Eliza-
 beth*, de son naturel, & de ce qui pouvoit con-
 tribuer à son utilité; il ne sera pas ce me semble
 hors de mon dessein de toucher en passant les
 avantages de son règne, qu'on peut dire avoir
 été sans exemple. Car cette Princeſſe n'avoit
 ni (h) mari, ni frères, ni sœurs, ni enfans à
 pourvoir, qui étant des dépendances d'une Fa-
 mille

(f) Fermier-Général de la Doÿtiane.

(g) Ce sont environ 26000 liv. monnoie de France.

(h) *Qui habet Dominum non habet domi-
 nium.*

42 CARACTÈRE D'ELIZABETH

mille Roïale, doivent par conséquent tirer le nonobstant
entretien de la Couronne, & bien souvent ne, n'ont
épuisent les revenus, principalement quand le titre
se trouve beaucoup de Frères & de Princes à cause
sang, comme l'on vit du tems d'Edouard II sous le
& d'Henri IV. Car la Couronne ne pouvant (1) M
subvenir à cette dépense, le public leur do les ont
acorder une pension honnête, comme à ceu les Pri
qui lui font honneur & qui sont l'espérance d Desort
Roïaume, n'ayant pas moins d'intérêt de le jour d'h
entretenir, que le Pere qui les a engendrez régnes
Aussi nôtre Droit Coutumier, qui est la règle
de la dispensation du Patrimoine du Roïaume
a toujours pourvû à la subsistance des premiers
nez, & de la fille ainée.

Sous *Elizabeth*, on ne voïoit donc point
cette multiplicité de Cours; la grande dépense
qui acompagne d'ordinaire un Roi & une Reine,
un Prince & une Famille Roïale, ayant été
des choses inconnues pendant quarante ans: &
que le tems sans doute auroit entièrement effacé
de la mémoire des hommes, sans la considé-
ration du tems présent; puisque nous voïons
que les pensions accordées au dernier Prince
(i) *Henri*, & à la Princesse *Elizabeth* sa sœur,
ont été d'abord généralement estimées des im-
positions de nouvelle fabrique, & que les der-
nières levées pour l'ordre de (k) Chevalerie,
no-

(i) *Henri* & *Elizabeth*, enfans de Jâques I.

(k) Ce droit s'appelle en France, l'aide de
Chevalerie. Le Roi d'Angleterre peut demander
un raisonnable secours d'argent à ses sujets pour
faire son fils aîné Chevalier, ou marier sa fille
aînée. Il leve d'ordinaire 20. chelins pour cha-
que Fief de Chevalier, & pareille somme pour
20 liv,

monobstant
ne, n'ont
le titre
à cause
sous le
(1) M
les ont
les Pri
Desort
jour d'h
régnes
20 liv
20 liv.
de Fran
même
(1)
Lancat
d'Angl
de Lon
ne, au
à quel
ce, il l
d'Angl
tems-là
ont été
sans pa
la Ros
la blan
VII. re
qui lui
ce tem
& cell
daus s
(m)
possit

nonobstant leur établissement par une loi ancienne, n'ont pas eu une meilleure fortune, aiant reçu le titre de nouvelles taxes : & cela sans doute à cause qu'elles ont été long-tems ensevelies sous les cendres des divisions arrivées entre les (1) Maisons d'Yorck & de Lancastre : ou qu'elles ont été oubliées ou négligées à dessein, par les Princes qui ont succédé les uns aux autres. Desorte que ce qui rend la chose différente aujourd'hui de ce qui s'étoit passé sous les autres régnes, c'est que la Reine prit ces Droits (m)

sans

20 liv. sterling de revenu en roture franche ; 20 liv. sterling font environ 260 liv. monnoie de France. Et un chelin est environ 13 s. de la même monnoie.

(1) Voici le sujet de ces divisions. Henri de Lancastre prit les armes contre Richard II. Roi d'Angleterre, le fit emprisonner dans la Tour de Londres, & l'obligea de lui céder la Couronne, au préjudice de ceux de la Maison d'Yorck à qui elle appartenoit. Non content de cette violence, il le fit mourir, & par ce moien devint Roi d'Angleterre, qu'on apella Henri IV. Depuis ce tems-là ces deux familles de Lancastre & d'Yorck ont été toujours divisées, & ont formé deux puissans partis : celui de Lancastre, sous le nom de la Rose rouge, & celui d'Yorck, sous celui de la blanche. Ce dernier, par la valeur d'Henri VII. reprit le Sceptre, qui lui avoit été ravi & qui lui avoit été si long-tems disputé, & depuis ce tems-là la Maison d'Yorck a toujours régné, & celle de Lancastre toujours prétendu rentrer dans son usurpation.

(m) *Nec utendum imperio, ubi legibus agi possit.* Tacit. lib. 3. Ann.

24 CARACTÈRE D'ELIZABETH

sans se servir du pouvoir que la loi lui en donnoit, & sans pourtant que le peuple en murmûrât : & ses successeurs, au contraire, n'ayant rien levé que par l'autorité de la loi, ont pourtant pas laissé de penser que c'étoit une augmentation injurieuse à la liberté du Roïaume.

Avant que nous passions à l'histoire des Faveurs d'*Elizabeth*, dont je n'ai jusqu'à présent presque rien dit; il est nécessaire, pour y donner jour, de toucher quelques traits des restes du règne précédent; c'est-à-dire, de ceux qui composoient le Conseil de *Marie*, qu'*Elizabeth* retint tout entier. Cette Princesse ne vouloit mécontenter personne, ni en changer aucun; encor qu'elle n'ignorât pas qu'ils fussent pour lors d'une Religion différente de la sienne, & qu'ils avoient été ses ennemis du tems de sa (re) pendant ses persécutions & sa prison: prudence bien opposée au naturel de la Reine *Marie*; car cette dernière dissipa & persécuta la plus grande partie du conseil de son frère.

Il est certain qu'*Elizabeth* trouva ces Conseillers accommodans & dans la soumission; mais pour tout cela on ne peut pas nier qu'elle ne fit presque aucun usage de leurs avis durant un assez long-tems, excepté dans les affaires ordinaires du Conseil Privé, cette Princesse tenoit un autre conseil secret dans son esprit. Elle leur conserva donc tous dans leur ordre & dans leur place, sans aucun changement. Cependant on pouvoit dire d'eux qu'ils étoient de la Cour, & non du Conseil: car durant qu'elle les ébloüissoit par de longues disputes des points controversiez entre les deux (n) Eglises; elle dispo-

(n) La Catholique & la Protestante.

soit de tout à leur inscû, ce qu'elle s'étoit réservé pour faire réussir ses desseins : desorte que ceux qui avoient part au secret, & qui ne pensoient qu'à son établissement, étoient assemblez avant qu'on scût où le Conseil devoit tenir.

Si l'on excepte *Englefield* Grand Ecuier, qui se retira de lui-même du Conseil & bien-tôt après du Roïaume : je ne trouve pas qu'aucun de ceux du Conseil de Marie se soient oposés à la Religion ni aux entreprises d'Elizabeth, tant ces Conseillers étoient flexibles & obéissans à s'acommoder au tems & à la volonté de leurs Princes. Dequoi je veux donner-ici un échantillon, par ce petit trait d'esprit, qui n'est pas moins vrai qu'il est agréable.

Paulet, Marquis de *Winchester* Grand Tresorier, aïant pour lors servi (o) quatre Princes, durant un tems aussi facheux & aussi inconstant que l'on ait vû, & dont les siècles précédens ne nous fournissent aucun exemple : cet homme, dis-je, qu'on savoit avoir gagné la faveur de la Reine, en un aussi haut point que le méritoit son rang & son expérience, fut un jour interrogé par l'un de ses intimes amis ; *Comment il avoit pû se maintenir trente ans de suite parmi tant de changemens, tant de régnés, tant de Chanceliers, & de si grands Personnages ? Le demandez-vous, dit-il ? Ortus sum ex (p) Salice, non ex Quercu ? J'étois com-*

(o) Il vint en Cour sous Henri VII. il fut 30. ans de suite Grand Tresorier sous Henri VIII. Edoïard VI. Marie, & Elizabeth.

(p) Le saule est un arbrisseau tendre & flexible, dont on fait tout ce qu'on veut. Le chêne, au contraire, est dur, roide & difficile à traiter.

26 CARACTÈRE D'ELIZABETH

comme le saule , & non pas comme le chêne.

Ce bon vieillard sans doute les avoit tous instruits , & principalement Guillaume Comte de Pembrock ; car ils furent toujours tous deux de la Religion de leurs Rois , (q) & la professèrent avec beaucoup de zèle. On dit d'eux que n'étant que Cadets , bien que de noble Maison , après avoir dépensé tout ce que leurs parents leur avoient laissé , ils vinrent à la Cour sur leur propre crédit ; & que là sur le simple fond de leur esprit , ayant commencé de négocier pour leur propre compte , ils réussirent de telle sorte , qu'ils gagnèrent , dépensèrent & laissèrent plus de bien que ne fit jamais aucun sujet , depuis la conquête des Normands. D'où l'on a pris occasion de dire assez agréablement , *Qu'ils vivoient dans un tems de dissolution.* (r)

Pour

(q) Ils furent Schismatiques sous Henri VIII. Lutheriens sous Edouard , Catholiques sous Marie , & Protestans sous Elizabeth. Marque évidente que ces Courtisans avoient beaucoup de Religion : & que celui qui les loue de cette complaisance , en avoit du moins autant qu'eux.

Quand un homme a pû se résoudre de quitter la vraie Religion , il lui est après cela indifférent de celle qu'il doit prendre ; d'où a pris occasion de dire , ce me semble fort à propos , le Cardinal Palavicin *Si come la linea retta è una , è le storte sono innumerabili , così l'Eresia che discosto dalla Verità Ortodossa non pote molto procedere , unita , mà diramossi in Sette contrarie , che ad ogni occhio sincero la manifestarono per madre non solo della dissentione , mà dell' Ateismo.* Nell' Historia del Concilio di Trento.

(r) Ce tems de dissolution , fut lorsque le re-

venu VIII

Pour terminer donc ce que nous avions à dire des Favoris du Règne précédent, j'ajoute ce qu'on dit de ces deux grands personnages, *Qu'ils vécurent & moururent, principalement en la faveur d'Elizabeth*. Le dernier pensa se perdre, par le mariage de son fils avec *Catherine Gray*, (s) mais un peu avant la consommation, appréhendant le danger où l'exposoit une Alliance avec le Sang Royal; il s'alla jetter aux pieds de la Reine, où les larmes aux yeux il reconnut sa présomption, en déclara la cause, & en projetta le divorce en même tems, tant il étoit diligent en ce qu'il entreprenoit. D'où ce qui le porta à cette démarche, c'est qu'il étoit assuré qu'en quittant cette Dame, il faisoit un mariage de son fils *Herbert* avec *Marie Sidney*, Pour le Chevalier *Henri Sidney*, pour lors Lieutenant-Général d'Irlande. Et de cette manière il évita ce coup fatal, qui alla tomber sur *Ma. Edoüard* dernier Comte d'*Hereford*, qui à ses dépens épousa cette Dame répudiée, & d'où sont descendus le Lord *Beauchamp*, & *Guillaume* Comte d'*Hereford*.

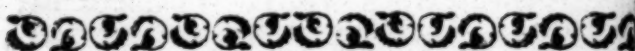
Avant donc parlé des Favoris d'*Elizabeth*, je ne puis que d'autres qu'elle avoient choisis; l'ordre me veut que nous fassions suivre ceux qu'elle avoit elle-même élus pour les confidens du secret de son Etat, ou pour les dépositaires de sa bienveillance & de sa faveur. Je supplie qu'il me soit permis d'en donner par ordre une prudente description.

venu des Abbayes & des autres biens Eclésiastiques des Catholiques fut mis comme au pillage des Courtisans, sous *Henri VIII.* & *Edoüard VI.*

(s) *Catherine Gray*, petite nièce d'*Henri VIII.*

28 CARACTÈRE D'ELIZABETH

cription à la postérité, & qu'en formant une le-
gère idée du caractère de leur personne, (1) je
le fasse de telle sorte, qu'en n'ofençant point
les autres, je puisse pourtant rendre ce témoi-
gnage à ma conscience, que je n'ai point épar-
gné la vérité, non plus que ce qui est dû à leur
mérite & à leur vertu. Je distinguerai les per-
sonnes de robe de ceux de l'épée, dont cette
Princesse avoit un aussi grand nombre & d'au-
tres habiles qu'aucun de ses Prédécesseurs en eût ja-
mais eu.



LE COMTE

DE

LEICESTER

ON ne doute point que le Comte de *Leice-*
ster ne fut un des premiers qu'*Elizabeth* ho-
nora de la Charge de Grand Ecuier. Il étoit
plus jeune des fils du Duc de *Northumberland*
qui fut décapité la première année du règne de
Marie : & le pere de ce dernier fut ce *Dudley*
que nos histoires mettent avec *Empson*, au rang
de ces chenilles, ou plutôt de ces infames sang-
sues du bien public, durant le règne de *Hen-*
VII. & qui nonobstant la noblesse de son ex-

(1) *L'obbligo dell' Istorica veracità è non solo-
di nulla simulare, ma di nulla dissimulare.* *Pietro*
lavic. lib. c. 7.

raction, fut exécuté la première année de ce-
 ui de *Henri VIII*. Sa mort ne l'anéantit pas
 entièrement, puisqu'outre les richesses qu'il
 laissa, le fils qui le survécut, *pouvoit*, au dire
 du vulgaire, *se passer du sein de sa nourrice*.

En effet, ce fils fut trouver dans les cendres
 de l'infamie de son pere, une Duché & une
 autorité aussi grande, qu'un sujet la peut avoir,
 & qu'un Souverain la peut permettre. Il pas-
 sa plus outre & en vint jusqu'à l'ambition de
 la Couronne; mais comme il ne trouva point
 de prétextes suffisans pour la mettre sur sa
 tête, il fit ce qu'il pût, & il ne s'en salut
 presque rien qu'il ne la mit sur celle de son
 fils *Gilbert*, par le mariage de *Jeanne Gray*,
 sa fille, & qu'il ne la perpétuât par ce moyen dans
 sa famille.

Quoique ces remarques semblent éloignées
 de nôtre sujet, elles ne sont pourtant pas inuti-
 les, dans le dessein que nous avons de faire
 voir la réussite & les événemens dont ces cho-
 ses n'en ont pas été seulement les circonstances,
 mais quelques légères dépendances; mais com-
 me les gonds sur lesquels cet ouvrage extraor-
 dinaire a été appuyé.

Il est certain que l'esprit le plus solide ne
 pourra sans étonnement jeter les yeux sur l'his-
 toire de ce tems-là, & considérer comment ce
 Duc pût parvenir au comble d'une telle gran-
 deur, son pere étant mort dans l'infamie, ses
 biens

(u) Cette Jeanne après la mort d'Edouard VI.
 fut déclarée Reine d'Angleterre, suivant le Tes-
 tament d'Edouard, & fit son entrée à Londres en
 cette qualité; mais elle fut chassée ensuite par
 Marie sœur d'Edouard.

30 CARACTÈRE D'ÉLIZABETH

biens confisquez, & (x) tout cela pour ses
nes, pour ses pilleries, & pour satisfaire
vengeance & aux cris importuns d'un peu
irrité.

Si nous venons à examiner la chose de
près, nous trouverons bien qu'il fut abandonné
comme une victime pour apaiser ce peuple ;
non pas pour aucune offense qu'il eut commise
contre la personne du Roi. Desorte que le
de sa mort lui donnant l'avantage (y) d'être
molé pour les droits de la Couronne; *Henri VI*
pour son honneur, ne pouvoit pas moins
que de rendre à son fils les privilèges de son
& les revenus de sa profession. Car il étoit
risconsulte, & avoit été l'un de ses Avocats
avant qu'il fut du Conseil Privé, auquel
ploi, outre ce qui demeurait attaché à ses droits
il amassa à ce Prince des richesses immenses
aux seules risques de sa réputation & de sa vie
& le tout en considération de l'affection qu'il
portoit à *Henri VIII*. son pere.

(x) Il y a dans l'Anglois : *and that for peeling
and polling, by the clamour, and crucifying
the people.*

J'ai changé quelque chose au sens de ces
nières paroles, qui auroient eu mauvaise graine
en notre langue. L'Auteur faisant allusion sur
cris que faisoient les Juifs devant la maison de
late, lorsque ce Romain leur montrait le Sauveur,
en leur disant, *Ecce homo* ; & eux criaient
Tolle, Tolle, crucifige eum.

(y) Il y a dans l'Anglois, *So that upon
matter he was a Martyr of the prerogative*
Mais comme le nom de Martyr est consacré pour
Religion, j'ai exprimé la même chose autrement

Il est d
duc de M
en esp
pour élev
proire pr
e dernier
omme u
bjet de
quoique c
ins fut
trouvons
près sous
Il semb
e Prince
tendre c
clater se
ut pas pl
ouïard,
iems, ou
voïoit no
arda gué
l'honneur
personne
me, à qu
& à ses
toujours
jusqu'à c
tête.
(z) E
(a)
Edouard
de North
mais apr
sur le Tr
Duc.
Supplé

ET DE SES FAVORIS.

31

Il est donc certain que ce *Dudley* laissa le Duc de *Northumberland* son fils riche en argent & en esprit ; fondemens commodes & suffisans pour élever l'ambition la plus vaste. On peut croire probablement qu'*Henri VIII.* écoutoit le dernier en toutes choses, & qu'il le considéroit comme une personne de marque & comme un objet de compassion à ses yeux. Cependant quoique ce Duc dans l'étendue de ses vastes desseins fut un très-prudent ménager, nous ne trouvons pourtant point qu'il ait fait aucun progrès sous son règne.

Il semble qu'il avoit prévu que le règne de ce Prince seroit sujet au haut mal, & qu'il falloit attendre qu'il tombât dans son accès pour faire éclater ses desseins. Aussi la Souveraineté ne fut pas plutôt tombée entre les mains (z) d'*Edoüard*, Prince sous-âge, qu'il crut qu'il étoit à temps, ou jamais, de penser à son élévation. Il se voyoit noble, riche, & pourvu de bon sens; il ne tarda guères avec ces avantages d'acquérir de l'honneur; & après cela à ne vouloir plus céder à personne, ni même au (a) Régent du Roïaume, à qui il fit bien-tôt après couper la tête, & à ses deux frères par ses menées, aspirant toujours à quelque nouveau degré d'ambition, jusqu'à ce qu'il expira par la perte de sa propre tête.

La

(z) *Edoüard VI.* n'avoit que 9. ans.

(a) Le Comte de *Hereford*, Régent sous *Edoüard VI.* fut décapité par les menées du Duc de *Northumberland*, qui se fit Régent ensuite ; mais après la mort d'*Edoüard*, aiant élevé sa bru sur le Trône, Marie l'en chassa & fit décapiter ce Duc.

Supplément.

D

La postérité, par la lecture des actions du Grand-Pere, pour juger de celles du fils; car nous trouvons que *Robert*, Comte de *Leicester*, dont nous venons de tracer le portrait assez juste, dans l'histoire de ces Ancêtres, hérita du génie & des artifices de son Pere, comme *Ambroise* son frère aîné: dont nous dirons bien-tôt quelque chose, en partage ses autres biens.

Nous le regarderons donc maintenant dans le Cour & dans la faveur d'*Elizabeth*, où il ne se donna pas de peine à jouer son rôle avec adresse. Ce jeu étoit principalement sur l'offensive, & (b) qu'il ignorât la défensive; mais il n'aimoit pas prendre les choses au second bond; car on ne se feroit de lui, & je croi qu'il est vrai; *Qu'il avoit le desavantage entre les joueurs, & qu'il ne s'en étoit jamais tiré sans perte.*

Ce Comte étoit assez bien fait de sa personne, les traits de son visage étoient d'une singulière beauté, & fut toujours très-agréable durant sa jeunesse, son grand fond ne lui seroit point venu en ce me semble. Sur la fin de ses jours, il parut une fois d'un âge médiocre entre les vieillards; mais il devint haut en couleur & couperosé. La nature, tenant du naturel de son Pere, ne choisissant point pour lui.

(b) Il y a dans l'Anglois : *But his play was chiefly at the foregame; non that he was a loser at the latter, but he loved non the aftergame for they report (and I think non untruly) that he was seldome behind hand with his Gamesters, that they alwayes went away with the losse.* Il étoit obligé de biaiser un peu cette allégorie, n'ayant pu la rendre en notre langue dans toute sa force.

(c) F
(d) F
à toute
acomplir

H
ons d'ussi que de belles personnes pour le Ministère;
e, po si l'on excepte quelques-uns de ses parens,
ns qu'quelqu'autre petit nombre qui avoient l'esprit
us ven au dans un corps mal fait, on ne trouvera pas
l'hist elle en prit d'autres: & c'est d'où est venu ce
s arti overbe qui est encor aujourd'hui parmi le
ère auple: *Que le Roi (c) Henri aimoit un (d)*
nose, mme.

Cette Princesse aiant pris à goût ce jeune Sei-
nt d'neur, repassa dans son esprit les souffrances de
à ilus Ancêtres, sous le règne de son Pere & sa
elle. eur, & se résolut de rétablir sa Famille &
ive, lle de son Frère: & pour cet éfet, elle créa
oit pmbroise son aîné Comte de *Warwick*, & lui
r onomte de *Leicester*. Il fut un des premiers
voim elle choisit pour le Ministère; car il ne fut
& pas long-tems à la Cour sans jouir de sa faveur,
& sans obtenir presque tout ce qu'il vouloit.
rsonne bonheur lui dura jusqu'à ce que le tems &
ngulenvie, compagnons inséparables des Grands
uranommes, eussent résolu sa fin. Un nuage le
it ouvrit à son couchant à *Corrubury*; non pas
parar une mort aussi violente ni aussi fatale que
ls; nelle de ces ancêtres; mais, comme on s'éforce
La le le persuader, par le poison qu'il avoit pré-
oiffaré pour d'autres, en quoi on dit qu'il étoit
mort savant.

Je ne suis pas obligé de croire tout ce qu'on
ay a dit de lui, ni les libelles du tems, qui sont d'or-
a lainaire forcez & falsifiez, suivant la mode &
er les humeurs des hommes passionnez & mécon-
tens :

(c) Henri VIII.

(d) Par ce mot d'homme, on entend celui qui
a toutes les perfections qui rendent un homme
acompli, & qui véritablement est un homme.

34 CARACTÈRE D'ELIZABETH

tens : mais ce qui me fait douter de sa prudence est entre plusieurs choses certaines, la mort d'*Essex* en *Irlande*, & le Mariage de sa fille avec lui, son mari encor vivant. De quoi je ne dirai rien davantage, parce qu'il y a trop de tems qu'il est mort, & que cela touche des personnes qui sont encor en vie.

Si nous considérons ce Comte par ses lettres & par ses autres écrits, c'est par-là que nous le verrons en son plus beau jour. Ce qui m'est tombé entre les mains, est conçu en des termes aussi pieux & aussi dévots que j'en aie jamais vus. Que si ces écrits ne sont pas sincères, je doute de son salut. Il est à craindre qu'il n'ait été imbu des maximes & des principes du politique *Florentin*, (f) & que les leçons de (g) *César* n'aient fait trop d'impression sur son esprit.

Nous l'avons examiné jusqu'ici comme un Courtisan; achevons son portrait, en le montrant dévot dans les armes.

La Reine l'envoia Gouverneur, & Comte Généralissime de ses Armées, dans les *Provinces d'Hollande*, où nous ne lisons pas beaucoup de ses miracles. Aussi on dit que son étoile étoit plus de *Mercur*e que de *Mars*, & que sa devise, sans préjudicier celle du grand *César*, pouvoit être, (h) *Veni, Vidi, Redii*.

(e) Comte de *Leicester* épousa la femme du Comte d'*Essex*; ce dernier encor vivant.

(f) *Machiavel*.

(g) Fils naturel du Pape *Aléxandre VI*.

(h) La devise de *César* étoit *veni, vidi, vici*. D'où il prend occasion de railler l'ambition de *Leicester*, qui fut en *Hollande* & reconnût l'insuccès de ses choses; mais au lieu de vaincre, il retourna.

LE COMTE

DE

SUSSEX.

T *Thomas Radcliffe*, Comte de *Sussex*, fut ; comme nous avons déjà dit , le rival du Comte de *Leicester* , son étoile lui aiant donné des inclinations toutes contraires. Ce fut un des guerriers de la Reine , & qui lui rendit de signalez services en *Irlande* , depuis les commencemens de cette entreprise , jusqu'à ce qu'elle l'eût rapellé à la Cour , où elle le fit son Grand Chambellan.

Ce Seigneur ne jouïoit pas son rôle avec tant de ruse ni tant d'adresse que *Leicester*, qui étoit un Courtisan bien plus pôli & bien plus enjoué ; mais aussi l'estimoit-on bien plus honnête homme & bien meilleur soldat , quoi qu'un peu trop défiant.

C'étoit un Gentilhomme bien fait , brave , sincère , constant à ses amis , & qui aimoit ses serviteurs. Il étoit issu d'une famille illustre & ancienne , honorée d'une longue suite de descendants.

en Angleterre sans avoir donné aucune marque de sa valeur , ainsi sa devise ne préjudicie point à celle de César ; car elle ne porte pas qu'il ait vaincu , comme la sienne portoit.

cendans, sous le titre de Vicomtes de *Finez-vous* *walters* ; il se trouvoit une telle (i) antipathie entre lui & le Comte de *Leicester*, qu'étant tous deux en Cour, en même-tems & dans les premiers emplois, ils devinrent insupportables l'un à l'autre, & leurs brouilleries ne cessèrent mais.

Si l'un étoit au guet, l'autre étoit aux écoutes sur toutes les actions & les mouvemens de son rival. Car le Comte de *Suffex* étant d'un esprit fier, apuïé d'une faveur singulière de la Reine & soutenu d'une famille riche & ancienne, pouvoit supporter la domination impérieuse de *Leicester* ; desorte que cette Princesse, en plusieurs rencontres, eut assez de peine à les accorder. Ces riottes durèrent jusqu'à ce que la mort eut rompu leur brigue, & rendu le dernier maître de ses desirs; mais il ne jouït pas long-tems de la faveur & du Commandement, après le décès de son rival.

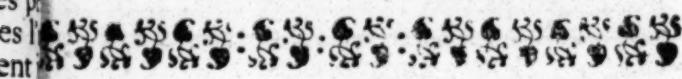
Pour finir ce que nous avons à dire de *Favori*, l'on assure qu'étant au lit mortel il donna cet avis à ses amis, par ses dernières paroles : *Je m'en vais, dit-il, en un autre monde ; il faut que je vous laisse à la conduite de vôtre fortune & aux bontez de la Reine.* (k) Sur-tout de

(i) *L'ugualianza d'autorita ne' supremi potestatis sempre recar disordine.* Palavic. l. II. c. 13.

(k) Il y a dans l'Anglois, *But beware of the Gipsie*. On appelle en Angleterre ces coureurs qui disent la bonne aventure, des Egyptiens & c'est sur cela que l'Auteur fait allusion ; mais comme on ne les appelle plus ainsi en France, principalement parmi ceux qui parlent bien, j'en me suis servi du mot de Bohême.

(l) I
(m)
(n)
(o) F

Finiez-vous de garde du Bohême, parlant de Leicester; car il est trop rusé pour vous tous, & nous ne connoissez pas la bête comme je fais.



LE BARON

DE

BURLEIGH.

JE viens maintenant à *Guillaume Cecil*, Secrétaire d'Etat, qui fut mis à la place, (1) que la mort du vieux Marquis de *Winchester* (m) avoit laissée vacante. Ce Gentilhomme avoit l'esprit agissant & très-subtil; cependant son penchant n'étoit point du côté des partis ni des factions, donnant tous ses soins & toute son application au service de sa Maîtresse. (n)

Son adresse & son expérience méritoient une place en la faveur de la Reine, qui éclipsât l'apparence de l'éclatante grandeur des autres. Cependant cette Princesse fit bien voir qu'il y avoit d'autres Pilotes que lui au gouvernail: & s'il m'est permis de parler ainsi, bien plus d'étoiles au firmament de sa faveur, que celles de la grande & de la petite Ourse.

On dit qu'il nâquit en (o) *Lincolnshire*, & quel-

(1) La place de grand Tresorier.

(m) Paulet, Marquis de Winchester.

(n) Elizabeth.

(o) Province d'Angleterre.

quelques-uns assurent, comme le sachant le Gardien
que ce fut d'un Cadet des *Cecils* de (p) *Hertford-
shire*, famille de ma connoissance, & d'origines : &
pour être privée pour le present, n'en eût besoin de g
pour cela ni moins noble ni moins ancienne d'en tr
Que ce cadet, étant envoyé à la (q) *Ville* de *London*,
comme les fils des pauvres Gentilshommes de *Robe*; &
accoutumé d'être envoyé, il s'enrichit sur le *comptant* pour
de *London*, & qu'il fit ensuite des acquisitions la guerre
considérables en *Lincolnshire*. Ce fut là pas inu
néquit *Burleigh*, qui fut ensuite envoyé à l'étranger qu
université de *Cambridge*, & après cela aux (r) *Colleges*
de Cour, pour apprendre les Loix. Au bout des p
de-là, il vint au service du Duc *Somerset* duc de *Berkeley*.
fut son Secrétaire durant sa Régence. Il faut n

La grande disposition qu'avoit *Burleigh* à l'étude, & que
les grands emplois ne tarda guères à l'infin *Elizabeth*
peu à peu dans les principales affaires de l'Etat & quelquefois
du Conseil. Mais la disgrâce du Régent eut de m
arrivée, il demeura plusieurs années sans emploi, & fut
& dans l'obscurité, & jusqu'à ce que l'Etat par de l
vit dans le besoin de sa capacité. Et bien loin d'Ê
nous ne trouvions pas qu'on se fut servi de lui, co
sous le règne de *Marie*, si ce n'est vers la fin de son règne, me
comme quelques-uns l'ont remarqué; le Coadjuteur qu
seil cependant en diverses occasions ne négligeoit à quel
geoit pas ses avis. De sorte qu'à l'avènement de la Reine (s)
la Reine (s) à la Couronne, il fut fait Secrétaire d'Etat, puis après (t)
Maitre de la Chancellerie, & enfin Chancelier de l'Université.

(p) Autre Province d'Angleterre.

(q) A *London*.

(r) Ces *Innes* de Cour, sont certains Colleges où l'on enseigne la Jurisprudence.

(s) *Elizabeth*.

(t) Voyez en la Préface, la remarque sur le même sujet.

(u) L

guerres c

1563.

(x) L

Suppl

nt les Gardiens, & ensuite Grand Tresorier, com-
) Et une personne très-capable de toutes ces
 ce, & la Reine dans ce tems-là aiant eu
 n effoin de gens de mine & de capacité, fut obli-
 gée d'en trouver.

Il me mets ce grand Ministre au rang de ceux de
 mes Robe; car il ne se mêla point des armes, si-
 r lein pour la paie des soldats, ou pour inven-
 uir la guerre qui suivit bien-tôt après, où il ne
 t-là pas inutile, par l'usage qu'il fût faire de la
 à l'orie qu'il en avoit aqûise chez lui, & par les
 (r) elligences qu'il avoit au dehors, en décou-
 uant les pratiques secrettes des ennemis de la
 rseine.

Il faut maintenant observer une vérité cons-
 ghante, que les dix premières années du règne
 infir *Elizabeth* furent assez tranquilles, encor que
 l'Etat quelquefois il s'élevât de petites brouilleries;
 nt tant de même que les matinées les plus agréa-
 emes, sont souvent obscurcies par des broüillards
 l'Etat par de légères bruïnes. Car les nuées de l'am-
 ienition d'*Espagne*, & les vapeurs de la sainte (u)
 i de gue, commençant alors à se répandre de tous
 s laitez, menaçoient la félicité de son Etat. A
 e Cindre qu'elle étoit pour lors ocupée à s'opo-
 ner à quelque bourasque intestine, qui commen-
 mentoit à se former au cœur de son Roïaume.

Se Toutes ces choses aiant du raport & de l'en-
 la Châinement l'une à l'autre, conspiroient à dé-
 rner cette Princesse, ou du moins à troubler la
 tranquillité de son Etat. La Religion (x) nou-
 vel-

Co
 (u) Les troubles de France, pendant les
 guerres civiles, qui commencèrent environ en
 l'an 1563.

(x) La Religion Protestante.

Supplément.

E

vement établie étoit encor un ouvrage Le Pape
 conséquence ; car le nom de Récusant s'éleva de ses
 dans ce tems-là & commença d'être connu aux ports
 monde : les Catholiques n'ayant été jusqu'alors aux ports
 que des Papistes secrets, furent commandez à déliné ;
 des ordres exprès de Sa Sainteté, de professer
hautement leur Foi, & de soutenir l'Eglise sous la p
rante, en déclarant qu'ils tenoient le parti établir l
leur Saint Pere, & de la Sainte Eglise Catholique Desorte
que leur Mere. Desorte qu'il sembloit que l'ache à
 Pape n'eût pas d'autre dessein que de faire plus gra
 revûe de ses enfans : mais bien loin que ces d'homm
 ses lui apportassent quelque utilité, la Reine sans &
 tira tout l'avantage. Car elle, tout de même deven
 ayant fait faire le dénombrement de ses plus gra
 apostats, (y) en connut par ce moïen les C'est
 ces, & combien il y en avoit qui avoient don d'Eliza
 leur nom à Baal. (z) pée ; el
 dérer

(y) Il apelle apostats, ceux qui professent le plus
 publiquement la Foi Catholique.

(z) Baal est le nom d'une Idole, que les Juifs
 adorèrent du tems d'Achab ; & l'Auteur fait
 lusion sur ces paroles de Dieu au Prophète Elie
 dans le troisieme Livre des Rois, ch. 19. *Et derelinquam mihi in Israël, septem millia*
rorum, quorum genua non sunt incurvata ad
Baal, & omne os quod non adoravit eum, ostendens
manum, attribuant cette belle épitete de Baal
 au Pape. Le vrai caractère d'un hérétique est
 insolence contre les Puissances ; l'orgueil qui
 a fait quitter la vraie Religion éclate par tout,
 son aveuglement ne lui permet pas de trouver
 meilleures raisons que des injures.

Il est honteux à des gens qui se vantent de pro
 fesser le Christianisme, de voir que les Païens

Le Pape donc, par l'entremise de quelques-uns de ses (a) Prosélites, fit afficher ses Bulles aux portes de l'Eglise de S. Paul, (b) *Qui déchargeoient tous les sujets de la Reine de toute fidélité; & déclaroient la guerre à la foi nouvellement reçue*; espérant par ce moyen, que sous la protection d'un autre Roi, il pourroit établir la Religion Catholique en Angleterre. Desorte que la Reine avoit alors une nouvelle tâche à faire, qui pouvoit bien réveiller ses plus grands soins, & qui demandoit un nombre d'hommes & d'armes, aussi-bien que de Courtisans & de Conseils: car le tems commençoit à devenir actif & propre pour des mouvemens plus grands que ceux du tapis.

C'est une marque certaine de la magnanimité d'Elizabeth, de ce qu'elle aimoit les gens d'épée; elle étoit naturellement portée à les considérer & à les favoriser en tout ce qu'elle pouvoit.

eu plus de respect pour les Puissances Ecclésiastiques qu'eux. Tacite ne craint point d'appeler le Grand Prêtre de sa Religion, non-seulement Souverain Pontife; mais, s'il m'est permis de parler ainsi, l'homme Souverain. Pour marquer que le premier d'entre les Prêtres, n'est pas seulement par-dessus les Prêtres, mais encor par-dessus les autres hommes. *Nunc Deum munere, summum id Pontificem etiam Summum hominem esse*. Tacit. Annal. 3.

(a) Prosélite, est un homme nouvellement reçu en une Religion, après qu'il a quitté la sienne. L'Auteur donne ce nom improprement à ceux qui tenoient le parti du Pape; car la Religion Catholique a précédé la Protestante en Angleterre, de plus de quinze siècles.

(b) S. Paul, Eglise Cathédrale de Londres.

41 CARACTÈRE D'ÉLIZABETH

voit. (c) Ce que les Courtisans aiant remarqué, ils prirent cela pour un atrait qui les conduisoit à la gloire & à la faveur de la Princesse en s'exposant à la guerre, principalement quant à ses affaires, ou les nécessitez de l'Etat marquoient le besoin qu'on avoit de soldats.

Nous avons plusieurs exemples des emportemens & du zèle de la Noblesse, & de ceux mêmes de la Cour les plus intimes Favoris de la Reine, qui avoient quelque inclination pour les armes. Ils en vinrent jusqu'à se dérober de la Cour sans le congé, & à l'inscû de cette Princesse, qui pensa coûter bien cher à quelques uns d'eux. L'avidité de la gloire & de l'honneur étant devenue si puissante dans ses grands courages, que rien ne la pouvoit maîtriser. Ce que nous pouvons remarquer dans la conduite du Chevalier *Sidney*, du Comte d'*Essèx*, de *Mont-Joye*, & de plusieurs autres, dont l'absence & la manière de leur sortie lui fut extrêmement désagréable. Je peux en rapporter ici une histoire, qui ne sera pas hors de propos.

Ce *Mont-Joye*, dont je viens de parler, s'étant absenté deux ou trois fois de la Cour, de cette sorte, pour aller en *Bretagne*, où il commandoit une Compagnie, sous le Général *Jeau Norris*; la Reine n'eût pas plutôt appris son départ, qu'elle lui envoya un exprès, avec un ordre au Général de le renvoyer incessamment à la Cour. A son retour, quand il parut en sa présence, elle le reçût avec beaucoup de dureté, lui demandant : *Comment il avoit osé partir sans sa permission ? Si vous voulez*, dit-elle, me rendre

(c) *Superat quoniam Fortuna, sequamur : Quodque vocat, vertamus iter.* Virgil. *Æn.* l. 5.

rendre en
si bien d
drez pa
inconfid
vous en
Cher, q
où vous
guerre.
Burle
en ce te
beith, q
oisive,
à cause
menter
Je n
par inf
donna
qu'elle
secours
qu'elle
gne qui
aucune
en don
à la vé
mais n
pas rap
ce suje
Ces
& le S
grand
guerre
armée

(d)
Hollan
(e)

rendre encor un pareil service, je vous arrêterai si bien dans vos courses, que vous n'en reviendrez pas, qu'on ne vous ait assommé comme cet inconsideré (d) Sidney ? Vous irez quand je vous enverrai. Considérez que vous logez à la Cour, qui pour lors étoit à (e) White-Hall, où vous pouvez étudier, lire & discourir de la guerre. Mais revenons à notre sujet.

Burleigh arriva donc heureusement à la Cour, en ce tems le plus tranquille du règne d'Elizabeth, quoique pour lors cette Reine ne fut pas oisive, & ne dormit pas toujours profondément, à cause des soins qu'elle prit de réparer & d'augmenter ses flotes & ses munitions.

Je ne sai si ce fut par prévoyance politique, par instinct, ou par compassion, qu'elle se donna ce grand embarras. Mais il est certain qu'elle envoya grand nombre de troupes au secours des *Etats d'Hollande* révoltez, avant qu'elle eût reçu aucun tort du Roi d'Espagne qui méritât ce traitement, ou qui tendit à aucune acte d'hostilité. Les Catholiques nous en donnent aujourd'hui une raison, qui a bien à la vérité été la cause des guerres suivantes, mais non pas de celle-là ; & comme je ne veux pas rapporter tout ce qu'on pourroit avancer sur ce sujet, je n'en dirai pas davantage.

Ces guerres des Pais-Bas étoient l'Académie & le Séminaire de la Reine, où elle élevoit grand nombre de braves soldats ; comme les guerres civiles de France, où elle envoya cinq armées, furent l'école d'escrime où s'endurcit la

(d) Philippe Sidney mourut à Zutphen en Hollande.

(e) Une des Maisons Royales à Londres.

44. CARACTÈRE D'ELIZABETH

la jeunesse, & où se forma la plupart de la noblesse de son Roïaume. Ce fut une Milice l'assiduité les instruisit de la discipline Espagnole : nation qui pour lors devint son ennemie jurée.

J'ai pris ces observations des jours de bonace, des années les plus tranquilles du règne de cette Princesse, celles qui les ont suivies ayant été bien plus orageuses ; mais pour celles n'ont pas été moins heureuses que les premières, puisqu'elles ont été plus touchées au point d'honneur, & plus favorisées de la victoire. Les premières ont toujours été troublées, obscurcies de pratiques domestiques & étrangères, qui, comme nous avons déjà remarqué, réveilloient ses esprits pour sa défense, & obligèrent d'attaquer par manière de diversion afin de prévenir toutes sortes d'invasions plutôt que de les attendre, ce qui nous donne un échantillon de la politique de ce tems-là. J'ai aussi par même moyen marqué les causes des guerres suivantes : & fait voir ces pépinières d'où cette Princesse tira ces braves hommes qui parurent ensuite dans le Champ de *Mars*, comme des plantes d'honneur, sur qui elle répandoit les raïons de sa bienveillance. C'étoit des personnes en leur genre d'une rare vertu, & qui pouvoient par la grandeur de leur mérite prétendre quelque part en sa faveur ; que si leur nombre n'est pas plus grand, j'estime qu'au moins il égalera celui des hommes de robe dont je vais continuer l'histoire, en commençant par celle du Chevalier *Sidney*.

PHI

PHILIPPES SIDNEY,
CHEVALIER.

CE Favori fut fils d'*Henri Sidney*, Lieutenant-Général des Armées de la Reine en *Irlande*, & Président de *Galles* : sa mere étoit sœur du Comte de *Leicester*, d'où nous pouvons conjecturer le rang & l'emploi du Pere, & que ses Ancêtres étoient assurément nobles des deux côtez ; mais comme il avoit beaucoup de mérite, il ne manqua pas de crédit auprès de la Reine.

Son éducation fut aussi parfaite que les Universitez ; le soin de ses Précepteurs & ses voyages l'a purent former : desorte qu'après un avancement incroyable en toutes sortes de sciences, il quita son application aux Etudes, pour s'instruire aux intrigues de la Cour.

Ce jeune Seigneur y vint à la sollicitation de ses Oncles, sur la réputation qu'il s'étoit déjà acquise par les rares qualitez de son esprit ; les autres qui se rencontroient en sa personne, lui donnant du penchant pour la guerre, le rendirent bien-tôt recommandable à tout le monde ; elles lui acquirent tant d'estime dans l'esprit même de la Reine, que cette Princesse croïoit sa Cour imparfaite quand il ne s'y trouvoit pas. Ajoutons encor que la réputation de son mérite l'ayant fait considérer pour l'Élection du Royaume de *Pologne*, elle refusa (f) de donner

les

(f) *Et huic negatus honor gloriam intendit.*
Tacit. An. l. 4.

66 CARACTÈRE D'ELIZABETH

ses mains à cet avancement ; non pas par un esprit d'envie , mais de crainte de perdre l'honneur de sa Cour.

Il épousa la fille unique & seule héritière du Chevalier *François Walsingham* , pour lors Secrétaire d'Etat , Dame destinée aux grandes Alliances ; car après la triste mort de ce Chevalier son mari à (g) *Zuiphen* , pour lors Gouverneur de (h) *Flessingue* , dans le tems de sa résidence de ses Oncles en *Hollande* ; elle fut mariée au Comte d'*Essex* , & après le décès de ce dernier , au Mylord de *S. Albans* , toutes personnes d'épée , & d'ailleurs de grande considération & de vertu.

On feint de lui un trait d'esprit aussi agréable qu'ingénieux : *Que Mars & Mercure tombèrent en debat à qui l'auroit pour son serviteur*. Et un Poëte , dans l'une de ses Epigrammes , dit ; *Que l'art & la nature s'étant épuisés de tout ce qu'ils avoient de plus rare pour le former , de crainte de ne pouvoir achever l'ouvrage qu'ils avoient entrepris , en commirent les soins à la fortune : & que la nature s'étant avouée à le considérer , en demeura toute surprise*.

Mais sans nous arrêter à ces fictions , il est certain que c'étoit un Gentilhomme sans pareil , dont on pouvoit dire sans exagération , ce qu'on a dit autrefois de (i) *Caton d'Utique* , au rapport

(g) Ville capitale du Marquisat de ce nom , l'une des XVII. Provinces des Pays-bas.

(h) Ville de Zélande.

(i) L'Auteur s'est ici trompé en deux choses. Il cite Plutarque pour Tite-Live , & prend Caton d'Utique pour Marc Porcius , Caton le Censeur , dont Tite-Live a dit au neuvième Livre de

Plutarque ; *Que son esprit étoit tellement propre à toutes choses , qu'il sembloit qu'il fut né pour tout ce qu'il entreprenoit.* Versatilis ingenii.

Je n'en dirai pas davantage ; car tout ce qu'on en diroit en plus outre , seroit plutôt au-dessous de son mérite que proportionné à sa vertu.



FRANÇOIS WALSINGHAM.

CHEVALIER.

François Walsingham , comme nous venons de dire , eût l'avantage d'être beaupere de Philippe Sidney : c'étoit un Gentilhomme d'une illustre famille ; mais encor d'une meilleure éducation.

Au sortir de l'Université , il entreprit des voyages pour la perfection de ses études : & comme il passoit pour le meilleur (*k*) Linguiste de son tems , ainsi personne ne sût mieux user de sa langue que lui : avantage que lui donna l'entrée dans l'emploi des affaires les plus importantes de l'Etat.

On l'envoia Ambassadeur en France , où il fut long-tems résident , pendant la plus grande

la quatrième Décade : *Huit versatile ingenium sic pariter ad omnia fuit , ut natum ad id unum diceres , quodcumque ageret.*

(*k*) Linguiste , est un homme qui entend les Langues.

48 CARACTÈRE D'ÉLIZABETH

de chaleur des guerres civiles ; & dans le
me tems que le Duc (*l*) d'Alençon étoit ici,
des prétendans de la (*m*) Reine ; il jotoit
(*n*) si je ne me trompe , le même personnage
que (*o*) Gondamore jotte ici depuis.

Après son retour , il fut choisi premier
crétaire d'Etat ; ce fut un des Ministres les
considérables de son tems , très-favorisé de
Reine , & un vigilant serviteur pour la sûreté
de sa Maîtresse.

On l'accuse d'avoir eu des intelligences
craintes plus que les autres. J'avoué que je
point encor pû trouver pourquoi il souffrit
long-tems (*p*) Parry se jottier à l'ameçon ,
tira la ligne. Quoique j'aie été un peu curieux
d'en rechercher la cause , moi qui ne me
point de pénétrer *Arcana Imperii* , dont la con-
noissance est souvent à charge , n'ignorant
même que ce fut le crime (*q*) ou l'erreur d'
vide , d'en avoir trop vû ; (*r*) je ne pense pas
tant pas que ces circonstances soient périlleuses.

Que Parry donc , minuant de tuer la Reine

(*l*) François de Valois , frère de Charles IX.

(*m*) La Reine Elizabeth.

(*n*) *Tutti gli Ambasciatori sono insieme e
ploratori*. Palavic. l. 14. c. 3.

(*o*) Gondamore , Ambassadeur d'Espagne
sous le Roi Jâques.

(*p*) Parry , l'un des Chefs d'une conspiration
contre Elizabeth.

(*q*) Il fait allusion sur ces Vers d'Ovide
*Perdiderint cum me duo crimina , carmen et
error*.

(*r*) Et sur cet autre du même.

Cur aliquid vidi , cur conscia lumina fecit.

se soit fait voïe, pour l'aborder, par la trahison de ses complices, & par l'acufation des prêtres de son propre parti : & que par cet artifice il ait eû non-seulement l'accès qu'il prétendoit, mais même plusieurs conférences avec cette Princesse, & de fréquens & privez entretiens avec *Walsingham* ; ce n'est pas, ce me semble, le plus fin mystère : car le Secrétaire par ce moïen pouvoit avoir une connoissance plus exacte de la maturité de cette conspiration. Mais qu'après que la Reine eût sù le dessein de *Parry*, elle n'ait point laissé de l'admettre à des conférences privées & que *Walsingham* l'ait souffert, & qu'ayant considéré la condition de tous les ataquans, il lui ait permis d'aller où bon lui sembloit, sur l'assurance d'un simple garde qui veilleroit sur lui ; c'est une chose qui me passe, & que je ne saurois comprendre.

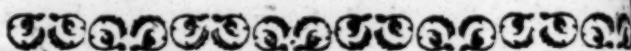
Il faut aussi que j'avouë, qu'ayant lû plusieurs des Lettres qu'il écrivit de *France* au Comte de *Leicester*, & au Baron de *Burleigh*, toutes pleines d'intrigues & de secrets ; j'aurois pû apprendre plusieurs jolis contes du tems, si j'avois pû démêler les chiffres dont elles sont parsemées.

Mais fermons l'histoire de ce Chevalier, & le rangeons entre les Favoris de robe, encor qu'il ait été un des principaux de ceux qui jettèrent les fondemens des guerres de *France* & d'*Hollande*, qui nous marquent un échantillon de la subtilité & du génie du tems ; & finissons avec cette remarque : *Qu'il étoit un des grands obstacles aux vastes desseins de la Maison d'Autriche*. A la vérité on pourroit le comparer, aussi-bien que *Staffort son Prédécesseur*, à l'ennemi de l'Evangile, qui semoit l'ivraie durant la nuit. Car ils jettoient tous deux les semences de di-

vi-

76 CARACTÈRE D'ELIZABETH

vision d'une manière bien secrète. Desfor
que ce qu'on lui attribué est assez probable, qu
dit à la Reine à son retour de France, av
quelque ressentiment des desseins de l'Espa
sur ce Roïaume là; *Madame, je vous supplie*
ne rien craindre : l'Espagnol a grand apêit, rapo
son estomac digère à merveille ; mais je lui
donné un os à ronger , qui l'ocüpera pèndant
vingt années ; enforte que votre Majesté n'aur
rien à appréhender de sa part , pourvü qu'elle
veuille croire ; c'est qu'elle jette dans le feu
j'ai allumé , quelques matières Angloises pour
l'entretenir , s'il arrivoit par hazard qu'il vi
à s'éteindre.



LE MILORD
WILLOUGHBY

CE Seigneur fut un des premiers hommes
d'épée de la Reine. Il étoit descendu de
l'ancienne Maison de *Bartues* ; mais il étoit bien
plus noble du côté de sa mere , qui étoit Duches
se de *Suffolk*.

Son expérience dans l'art de la guerre fit qu'on
l'envoia en France , sous la qualité de Général,
pour commander la seconde des cinq armées
que la Reine envoya au secours de cette nation.

Je lui ai ouï dire , que s'il n'eut pas méprisé
la Cour , & qu'il se fut appliqué à plaire à la
Reine , qu'il eût pû jouir d'une bonne portion
de sa faveur. Il avoit acôûtumé de dire , ce qui
ne lui apporta pas de bien ; *Qu'il n'étoit pas du*
nom

ET
ombre des R
qu'il ne pouv
Cour n'éto
grand Ca
raport à sa n
des soumissio
Cour : desfor
de la jeun
son ret
par une sûre

NIC

E viens
ceux de
d'œuvre
tilhomme
lent, out
litez don
ge de G
rent du
aide con
de la R
en fraïo
génie d
pour s'y
Ce S

(s)
sal. l.

ET DE SES FAVORIS.

ombre des Reptiles, (s) donnant à entendre qu'il ne pouvoit pas ramper sur la terre, & que la Cour n'étoit pas son élément. En éfet, étant un grand Capitaine, sa magnanimité aiant du rapport à sa naissance, ne pouvoit lui permettre des soumissions & les assiduez que demande la Cour : desorte qu'à peine commençoit-il à sortir de la jeunesse, qu'il eût le bonheur de mériter son retour & de le mettre en exécution par une sûre retraite.

~~~~~

## NICOLAS BACON,

### CHEVALIER.

JE viens presentement à un autre Favori de ceux de la robe, *Nicolas Bacon*, un chef-d'œuvre d'esprit & de prudence. Il étoit Gentilhomme, & très-savant Jurisconsulte. Ce talent, outre les autres connoissances & les qualitez dont il étoit partagé, l'élevèrent à la Charge de Garde des Seaux : & comme il étoit parent du Tresorier *Burleigh*, celui-ci lui fut un aide considérable pour parvenir dans la faveur de la Reine. Outre cela, son naturel factieux lui en faisoit encor le chemin, aiant du raport au génie du tems, qu'il savoit prendre à propos pour s'y acommoder.

Ce Seigneur avoit un beau mot, dont il se servoit

(s) *Non infrà servos ingenium.* Tacit. Annal. l. 13.



## 32 CARACTÈRE D'ELIZABETH

servoit souvent & bien à propos; savoir, (t) *Qu'il aimoit la raillerie; mais non pas la p*re de son *re de son ami*; il vouloit dire, que bien qu'il que (u) *Unusquisque suæ fortunæ faber*, une maxime très-vraie, que ceux pourtant se perdoient eux-mêmes, étoient en plus grand nombre que ceux qui réussissoient à s'établir dans le monde. *C'est pourquoi*, disoit-il, je ne pardonnerai jamais à celui qui aime mieux perdre, que de s'abstenir de dire un bon mot ou quelque trait de raillerie à propos dans les occasions.

Il fut (x) pere de ce grand homme qui depuis une si méchante figure à la Cour, (y) *quoiqu'assis* pre de son *d'Angleter* Ceux qu con, & do nent un viv me d'un a (a) de le pour le d barrassées d'Etat bie grosse, ét comme le raisons da a table d Avant que nous lions que à ce qui tien de nons d'é Il se vaux en valier F

(t) *Amico ledere, ne joco quidem licet.* Mimis Laberii.

(u) Saluste, dans son Oraison à César, *De Republica ordinanda*, cite cette Sentence comme du Poëte Appius. *Sed res decuit id verum esse, quod in carminibus Appius ait. Fabrum esse suæ quemque fortunæ.*

(x) Il y a dans l'Anglois. *He was father that Refined Wit, which since hath acted a disastrous part on the publique stage, &c.* c'est-à-dire, il fut pere de cet esprit raffiné, qui joua depuis un si triste personnage sur le théâtre public. Mais comme le mot de pere n'a point de rapport avec un esprit qui ne s'engendre pas, & que le théâtre public donne l'idée d'une mort violente, j'ai crû devoir changer tout cela, sans pourtant m'éloigner de la pensée de l'Auteur.

(y) François Bacon, Chancelier d'Angleterre sous le Roi Jâques I. Les dépenses qu'il faisoit dans les expériences pour s'instruire des choses naturelles, & le peu de cas qu'il faisoit des ri- chef.

cheffes, dans la sis oport (z) dont P (a) l'Enéide Pline. (b) nigme targ.

quoiqu'assis sur le Siège, & revêtu de la pourpre de son Pere en qualité de Grand Chancelier d'Angleterre.

Ceux qui vivoient du tems de ce *Nicolas Bacon*, & dont j'ai pris ce petit modèle, en donnent un vivant caractère : ils parlent de lui comme d'un autre *Solon*, (z) comme du *Sinon*, (a) de leur âge, & comme de l'*Oedipe*, (b) pour le dénoûement des énigmes les plus embarrassées. C'étoit sans doute un instrument d'Etat bien utile ; car sa tête, qui étoit assez grosse, étoit, s'il m'est permis de parler ainsi, comme le maillet qui faisoit entrer le coin de ses raisons dans les pièces noûeuses qui formoient a table du Conseil.

Avant que d'aller plus loin, il est nécessaire que nous rebroussions chemin, & que nous disions quelque chose qui nous facilite un passage à ce qui nous reste à dire, quoique cela n'ait rien de commun avec le portrait que nous venons d'ébaucher.

Il se trouvoit dans ce même-tems deux rivaux en la faveur d'*Elizabeth*, le vieux Chevalier *François Knouls*, Contrôleur de sa Maison,

cheffes, furent cause qu'il vécut toujours & mourut dans la pauvreté. *Si vis vacare animo, aut pauper sis oportet, aut pauperi similis.* Senec. Ep. VI.

(z) *Solon*, ce grand Législateur d'Athènes, dont *Plutarque* nous a donné la vie.

(a) *Sinon*, fameux par l'*Illiad*e d'*Homère* ; l'*Ænéide* de *Virgile*, & l'*Histoire naturelle* de *Pline*.

(b) *Oedipe*, connu par l'explication de l'Énigme du Sphinx à Thèbes : *Stace*, liv. I. *Plutarq.* *Ælian*, &c.

54 CARACTÈRE D'ELIZABETH

son, & le Chevalier *Henri Norris* ; elle apporta ce dernier au Parlement, pour avoir séance entre les Pairs en la Chambre-Haute, l'ayant créé Baron de *Ricot* ; (c) comme ayant épousé l'héritière du vieux *Guillaume de Tame*, (d) Baron de *Ricot* ; personne noble, à la garde de laquelle cette Princesse fut commise pendant sa disgrâce, & dont elle avoit reçu des obéissances & des respects peu communs.

La Reine dont le naturel étoit bon, n'oublia jamais les bons offices qu'elle avoit reçus de ce Seigneur *Guillaume*, & ne pût jamais être méconnoissante de ce *Henri Norris*, dont (e) le Pere, durtens de *Henri VIII.* mourut pour la faire de sa Mere, (f) en un illustre occasion, & pour la justification de son innocente.

HENRY

(c) *Ricot*, terre noble proche de *Tame*.

(d) *Tame*, petite Bourgade de la Province d'Oxford.

(e) Ce Pere fut ce *Henri Norris*, l'un des quatre qui eurent la tête tranchée, accusez & convaincus d'adultère avec Anne de Boulen. *Sanderus de Schism. Anglicano.*

(f) L'affaire de sa Mere, & cette illustre occasion, est qu'il fut accusé d'adultère avec Anne de Boulen, & fait mourir pour cela : desorte que Naunton voulant disculper Anne & Norris, condamne *Henri Pere d'Elizabeth*.

Le Chancelier François Bacon, aussi-bien que notre Auteur, défend la Mere d'Elizabeth de ce crime, & attribue la cause de sa mort aux soupçons mal fondez d'Henri. Voici ses paroles, tirées de ce petit ouvrage qu'il nous a laissé à la loüange d'Elizabeth ; *Neque sanè natalium dignitari calamitas Matris obesse debet, cum pre-*



HEN

BA

CE B

fans

il eût fix

Le prem

dernier

le Chev

ment le

Thomas

grand co

conduit

dée de l

mérite l

que la p

rer leur

sertim

ri novo

ejusque

pictione

sanguin

fugier.

Su



# HENRY NORRIS,

## BARON DE RICOT.

CE Baron eût de sa femme nombre d'enfans, que la Reine estima beaucoup : car il eût six fils, tous braves & grands Capitaines. Le premier étoit *Guillaume* son aîné, pere du dernier Comte de *Bershire* : les autres étoient le Chevalier *Jean*, que l'on apelloit ordinairement le Général *Norris* : les Chevaliers *Edouard*, *Thomas*, *Henri* & *Maximilien*, personnes de grand courage & de grande expérience, dans la conduite d'une armée. Et pour donner quelque idée de leur caractère, l'on peut dire que leur mérite leur avoit aquis une si grande réputation, que la postérité ne se peut pas dispenser de révé-  
rer leur mémoire.

*sertim satis constet Henricum octavum prius amq-  
ri novo, quàm iræ adversus Annam indulgisse ;  
ejusque Regis natura, & ad amores, & ad sus-  
piciones propensissima. Et in iisdem usque ad  
sanguinem præceptis, posteritatis notam non ef-  
fugiet.*



# 54 CARACTÈRE D'ÉLIZABETH

son, & le Chevalier *Henri Norris* ; elle appella ce dernier au Parlement, pour avoir séance entre les Pairs en la Chambre-Haute, l'ayant créé Baron de *Ricot* ; (c) comme ayant épousé l'héritière du vieux *Guillaume de Tame*, (d) Baron de *Ricot*, personne noble, à la garde de laquelle cette Princesse fut commise pendant sa disgrâce, & dont elle avoit reçu des obéissances & des respects peu communs.

La Reine dont le naturel étoit bon, n'oublia jamais les bons offices qu'elle avoit reçus de ce Seigneur *Guillaume*, & ne pût jamais être méconnoissante de ce *Henri Norris*, dont (e) le Pere, durant de *Henri VIII*. mourut pour la faire de sa Mere, (f) en un illustre occasion, & pour la justification de son innocente.

HENRY

(c) Ricot, terre noble proche de Tame.

(d) Tame, petite Bourgade de la Province d'Oxford.

(e) Ce Pere fut ce *Henri Norris*, l'un des quatre qui eurent la tête tranchée, accusez & convaincus d'adultère avec Anne de Boulen. *Sanderus de Schism. Anglicano.*

(f) L'affaire de sa Mere, & cette illustre occasion, est qu'il fut accusé d'adultère avec Anne de Boulen, & fait mourir pour cela : desorte que Naulton voulant disculper Anne & Norris, condamne *Henri Pere d'Elizabeth*.

Le Chancelier François Bacon, aussi-bien que notre Auteur, défend la Mere d'Elizabeth de ce crime, & attribue la cause de sa mort aux soupçons mal fondez d'Henri. Voici ses paroles, tirées de ce petit ouvrage qu'il nous a laissé à la louange d'Elizabeth ; *Neque sanè natalium dignitati calamitas Matri obesse debet, cum pre-*



HEN

BA

CE Ba

fans

il eût fix

Le prem

dernier C

le Cheva

ment le C

Thomas

grand co

conduite

dée de l

merite l

que la p

rèr leur

sertim s

ri novo

ejusque

picione

sanguin

fugiet.

Su



# HENRY NORRIS,

## BARON DE RICOT.

**C**E Baron eût de sa femme nombre d'enfans, que la Reine estima beaucoup : car il eût six fils, tous braves & grands Capitaines. Le premier étoit *Guillaume* son aîné, pere du dernier Comte de *Bershire* : les autres étoient le Chevalier *Jean*, que l'on apelloit ordinairement le Général *Norris* : les Chevaliers *Edouïard*, *Thomas*, *Henri* & *Maximilien*, personnes de grand courage & de grande expérience, dans la conduite d'une armée. Et pour donner quelque idée de leur caractère, l'on peut dire que leur mérite leur avoit aquis une si grande réputation, que la postérité ne se peut pas dispenser de révé-  
rer leur mémoire.

*sertim satis constet Henricum octavum prius am-  
ri novo, quàm iræ adversus Annam indulgisse ;  
ejusque Regis natura, & ad amores, & ad sus-  
piciones propensissima. Et in iisdem usque ad  
sanguinem præcept, posteritatis notam non ef-  
fugiet.*

~~~~~

FRANÇOIS KNOWLS

CHEVALIER.

CE Seigneur qui étoit un peu parent de la Reine, ne fut guères moins favorisé dans le nombre de ses enfans que le précédent ; car il avoit *Guillaume* son aîné, Comte de *Banbury* les Chevaliers, *Thomas*, *Robert* & *François* si je ne me trompe dans leur nom & dans leur ordre. Il avoit aussi la Dame *Lettice* leur sœur qui fut premièrement Comtesse d'*Essex*, & ensuite de *Leicester* : ceux-ci furent aussi de braves hommes en leur tems, & qui se rendirent recommandables dans leur emploi : mais ils résidoient à la Cour & étoient du Conseil, & par conséquent hors de la domination du génie de la guerre.

Il y eut peu de correspondance entre la famille des *Knowls* & celle des *Norris*, (g) comme il arrive d'ordinaire entre les Grands, qui poursuivent même faveur : on y vit, au contraire, des semences de jalousie ou de défiance qu'on y avoit jettées ; de sorte que si la différente résidence de leurs personnes ne les avoit pas séparés par le sort de leur emploi ; les uns suivant la Cour, & les autres le Camp, assurément ils en seroient venus à quelque sorte d'hostilité, ou du moins ils se seroient embarrassés

(g) Ogni ugualità è fertile d'emulazione di contesa. Palav. l. 10. c. 16.

les uns

lières e

Ce qu

c'est qu

nombre

pour ce

de la R

me ils y

tes, ils l

Je sui

à moi d

Maison

tems ap

l'une &

tain qu

fut le p

me en

le des

la Cou

min ho

Le p

incont

aux E

gens c

pourta

ris, g

té les

Chati

de la

les gu

près d

Ou

(h

Paris

S. Ba

Les uns les autres, comme ces arbres que les lierres entortillent de mille tours.

Ce qui auroit beaucoup avancé ce desordre, c'est qu'ils vivoient en un tems où ces familles nombreuses en frères se rencontroient à la Cour, pour certains exercices qui se faisoient à l'aspect de la Reine & des vieux Courtisans, & comme ils y venoient avec des prétentions différentes, ils se séparoitent rarement sans querelle.

Je suis très-persuadé, bien que ce ne soit pas à moi d'en juger, qu'il y avoit entre ces deux Maisons quelque reste de haine, qui fut longtemps après la cause presque de l'extinction de l'une & des adversitez de l'autre. Car il est certain que du vivant du Comte de *Leicester*, qui fut le puissant apui de celle des *Knowls*, comme en ayant épousé la sœur, aucun de la famille des *Norris* ne jeta de profondes racines à la Cour, quoiqu'ils se fraïassent ailleurs un chemin honorable par l'épée.

Le procédé de ce Comte en est une preuve incontestable; car ayant été envoyé Gouverneur aux *Etats d'Hollande* révoltez, il se servit de gens d'épée, lui qui n'étoit point soldat, sans pourtant faire aucun cas du Chevalier *Jean Norris*, guerrier fameux, qui avoit long-tems porté les armes sous la conduite de l'Amiral de *Chatillon*, (h) l'un des plus grands Capitaines de la *Chrétienté*, & qui avoit commandé dans les guerres de *France* & de *Hollande* pendant près de vingt ans.

Outre cela le Comte d'*Essex*, après le décès
du

(h) L'Amiral de Coligny, tué en 1572. à Paris dans le Massacre des Huguenots, le jour de S. Barthélemy 24. Août.

du Comte de *Leicester* son beau-pere, quoiqu'il ne
peine introduit dans les armes, & qu'il fut res-
pecté de ce Général *Norris*, dans l'expédition
du *Portugal*, soit qu'il fut poussé d'ambition,
comme on l'a crû, ou qu'il fut piqué de jalousie
de se voir éclipsé, ou du moins obscurci par
l'éclat de la renommée de ce grand Capitaine,
il est certain qu'il ne l'aima jamais sincèrement.

Ajoutons qu'en toutes les occasions qu'il en
eut, il renversa toujours les desseins de ce grand
homme, & empêcha son accroissement, aussi
bien que celui de ses braves frères, jusqu'à lui
procurer une fin fatale; car il l'engagea dans
l'entreprise d'*Irlande*, en un tems qu'il laissoit
la Cour vuide d'amis, & toute pleine de pen-
sionnaires de ses ennemis jurez.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet,
dans la pensée qu'il me suffit d'avoir non-seule-
ment produit quelques remarques véritables que
j'avois à dire de ces deux illustres familles, mais
d'y avoir aussi mêlé quelque chose que j'aurois
bien voulu taire, si l'équité d'une relation sin-
cère me l'avoit permis.



JEAN PERROT,

CHEVALIER.

CE Seigneur étoit Gentilhomme & homme
d'épée; sa descente d'une ancienne fami-
le, & l'héritage de plusieurs de ses Prédéces-
seurs venus de noblesse, principalement de *Guy*
de *Brian*, de *Lawhern*, le mirent en possession
de

de beaucoup
Cour par
Outre
l'esprit; n
manquoie
relle de p
& l'expo
desquels
le plus co
Il ne
peut fair
de, ten
fit un br
armes.

Une
ne voit
ne arriv
entrepr
ces lui
princip
Leicest
sa prot
verbe
ré dan
destin
dont c
On
dépen
prefer
tems
la Co
On
tenan
gran
l'ont
pers
prim

de beaucoup de bien, ainsi il ne vint pas à la Cour par nécessité.

Outre ces avantages, il avoit du cœur & de l'esprit ; mais la modération & la discrétion lui manquoient. Son foible étoit une liberté naturelle de parler, qui le mirent dans l'obscurité, & l'exposèrent à la cruauté de ses ennemis, desquels le Chevalier *Christophe Hatton* étoit le plus connu.

Il ne manquoit pas d'adresse, ni de ce qui peut faire un Courtisan ; mais son naturel rude, tenant plus de l'action que du repos, en fit un brave, son étoile l'ayant destiné pour les armes.

Une chose donne ici de la peine ; car Ton ne voit pas comment la disgrâce de ce Capitaine arriva, principalement dans un tems où ses entreprises s'achevoient, tant d'honnêtes alliances lui servoient d'appui, & l'étroite amitié des principaux de la Cour, comme du Comte de *Leicester* & du Grand Tresorier *Burleigh*, étoit sa protection. Ce qui fait croire, comme le proverbe nous l'apprend, qu'il y avoit de la fausseté dans l'amitié, ou que c'étoit un ouvrage du destin, dont la conduite est impénétrable, & dont on ne doit point disputer.

On l'accuse d'avoir trop aimé la solitude & l'indépendance ; de s'être trop souvent retiré de la présence de la Reine, & d'en avoir été trop longtemps absent : fautes incompatibles aux loix de la Cour & de la faveur.

On l'envoia en *Irlande*, en qualité de Lieutenant, à cause de son esprit hautain & répugnant dans les Conseils, comme quelques-uns l'ont crû, ou, selon quelques autres, comme la personne la plus propre de ce tems-là, pour réprimer l'insolence de ces peuples. Pour moi j'estime

time plus probable que l'une & l'autre raison ont contribué ; & que cet empire qu'il prenait dans le Conseil & dans la faveur de la Reine l'ayant éloigné de la Cour , fut par conséquent la cause de sa ruïne.

Les services qu'il rendit à la Reine en Irlande , auroient été plus considérables , s'ils avoient (i) été moins grands , l'expérience nous aiant fait voir en cette occasion que l'excès du mérite en diminue souvent le prix , & que cela n'est pas toujours un (K) paradoxe. Car pour épargner la bourse de la Reine , ce qu'elle & le Trésorier *Burleigh* estimèrent toujours beaucoup , il imposa sur les *Irlandois* les frais de leur propre guerre : desorte que par ce moyen les aiant mis , non-seulement en possession des armes , mais leur aiant encor donné lieu de s'instruire de leur usage , il prouva (l) l'imprudence de ce procédé , par une horrible éfusion de sang.

(i) *Leve as alienum debitorem facit , grave inimicum.* Senec. Epist. 19.

Beneficia eò usque grata sunt , dùm videntur exolveri posse , ubi multum antevenere , pro grati odium redditur. Tacit. Ann. l. 4.

Quando non si può pagar colui , ch' ha il beneficio , non vede il debitore , il più brutto Lucifero , che il creditore. Bocalini sopra Tacito.

(K) Paradoxe , une chose contre l'opinion reçüe.

(l) *La perfetta misura della lode è del biasimo dovuto à negoziatori non è il bene è il male de' loro successi , mà insieme il maggior male per loro industria impedito , è il maggior bene per lor inconsiderazione non conseguito.* Palavicin , l. 1. c. 16.

& par u

A son témoignage avoit do mais ap

Cary , o

de com

fait au-d

de Hatt

& qu'il

se, fure

ze-May

& d'av

danna à

On d

de la c

les aut

comm

xamen

nant l

Reine

L'envi

ajoute

elle r

qu'on

ment

étoit

Bi

men

lui-c

celu

(
P'in

(
Balt

& par une profusion inestimable d'argent.

A son retour, la Reine lui rendit de grands témoignages d'affection, à cause des avis qu'il avoit donnez à la Cour de l'Etat du Roïaume ; mais après cela, sa retraite à son Château de Cary, où il faisoit bâtir, sans dessein pourtant de commander dans sa Patrie, comme il avoit fait au-dehors, (*m*) & la haine & les pratiques de *Hatton*, qui étoit alors dans la grande faveur, & qu'il avoit peu auparavant raillé pour sa danse, furent la cause qu'on l'acusa du crime de lèze-Majesté, d'avoir dit des paroles insolentes, & d'avoir contrefait une lettre, & qu'on le condanna à perdre la tête.

On dit que la Reine aïant appris les nouvelles de la condamnation de *Perrot*, traita de coquins les auteurs de cette menée : & on assure que comme il retournoit à la (*n*) Tour, après l'examen, il dit en jurant & en colère au Lieutenant le Chevalier *Owen Hopton* ; *Quoi ! la Reine souffrira-t-elle que son frère soit immolé à l'envi de ses ennemis Baladins ?* A quoi l'on ajoute, que cela aïant été rapporté à la Reine, elle refusa de signer l'ordre de son exécution, qu'on lui presentoit avec un peu d'empressement, & jura qu'il ne mourroit pas, disant, *qu'il étoit fidèle & honnête homme.*

Bien que nous ne nous arrêtions pas entièrement à la tradition des vieux rapports comme celui-ci ; que le Chevalier *Thomas Perrot*, pere de celui dont nous parlons, étoit un Gentilhomme de

(*m*) *Il sospetto congiunto all'odio crede anche l'inverisimile.* Palav. l. 13. c. 14.

(*n*) La Tour à Londres, est un lieu comme la Bastille à Paris, pour les Prisonniers d'Etat.

CHARACTÈRE D'ELIZABETH
de la Chambre Privée de *Henri VIII.* & marié à la Cour à une Dame de grande estime & de grande familiarité avec ce Prince ; cela ne laissa pas pourtant d'enveloper quelque présomption. Mais si nous allons un peu loin, & que nous comparions le portrait de ce *Jean Perrot* ses qualitez, son geste, sa voix, avec ce que la mémoire nous fournit encor de ce Roi, nous aurons de la peine à nous dissuader qu'il ne fût pas un enfant secret de son sang.

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il ne vécut pas long-tems dans la Tour après sa condamnation ; & qu'après sa mort, le Chevalier *Thomas Perrot* son fils, qui aiant épousé la sœur du Comte d'*Essex*, depuis Comtesse de *Northumberland*, n'étoit pas pour lors de peu d'estime auprès de la Reine, eût la restitution de toutes ses terres. Mais après la mort de ce dernier, qui suivit immédiatement cette restitution, ces mêmes terres furent réunies à la Couronne, sous prétexte de la condamnation du Pere dont on tira avantage.

À dire vrai, la fausse-lettre du Prêtre, produite au procès de *Jean Perrot*, fut estimée une invention de ses envieux : aussi fut-elle bien-tôt après un sujet de raillerie ; sur ce que le Prêtre même en confessa. Mais ce qui aigrit davantage la Reine, & qui donna l'avantage à ses ennemis, ce furent ses paroles de mépris, comme l'a remarqué le Chevalier *Gautier Rawleigh*, dans ses Observations ; car la Reine l'aiant mal mené par des lettres piquantes, & lui en aiant écrit d'autres bien-tôt après, par lesquelles elle aprouvoit sa conduite & lui marquoit l'estime qu'elle faisoit de ses services, l'avertissant en même-tems d'une entreprise de l'*Espagnol* ; il n'eût pas plutôt lû cette lettre, qu'il

qu'il dit
de (o)
La peur
chauffes
gâté. (q
explicat
quelque
L'imp
truction
emplois
de gard
cipalem
Je fin
cette d
ses inte
été sou
délité,
car lon
qu'on a
ver co
à ses
d'aigr
l'Ordre

(o
cap. 1
(p
(q
po ag
ed al
E
quan
Le n
(
(
ci n
S

qu'il dit publiquement dans la grande Chambre de (o) Dublin, (p) en parlant de la Reine; *La peur de l'Espagnol la va faire piffer à ses chausses; enfin me voilà encor un coup son fils gâté.* (q) Paroles qui peuvent souffrir plusieurs explications; mais qui pourtant tendoient à quelque sorte de mépris de la Princesse.

L'imprudence de ce Favori peut servir d'instruction aux personnes élevées dans les grands emplois & dans le Commandement, à se donner de garde des emportemens de la nature, & principalement des déréglemens de la langue. (r)

Je finis le portrait de ce grand Capitaine, avec cette double remarque; l'une de la pureté de ses intentions, (s) la conscience n'ayant jamais été souillée d'aucun crime de trahison ni d'infidélité, & l'autre de la grandeur de son cœur; car lors de son procès, il se trouva si abatu de ce qu'on allégua, & de ce qu'on s'éforçoit de prouver contre lui; qu'au contraire, il ne répondoit à ses Juges qu'en colère, & avec des paroles d'aigreur & de mépris; quoiqu'ils fussent de l'Ordre des Chevaliers & des premiers de la No-

(o) *Homo sapiens in omnibus metuit.* Ecclesi. cap. 18.

(p) Ville Capitale d'Irlande.

(q) *E troppo dilettuole, è però anche troppo agiole il salto dalla riverenza al disprezzo ed all' arroganza.* Palav. l. 20. c. 5.

E saggia regola il non dichiararsi offeso, quando l'atto è capace d'altra interpretazione. Le même, l. 24. c. 12.

(r) *Quien poco habla, poco yerra.*

(s) *Calumniari qui vis innocens potest, revincti nisi nocens non potest.* Apulée, en son Apologie.
Supplément, G

Noblesse ; protestant toujours de l'irrégularité de leur procédure, & réclamant d'être examiné par les Pairs & les Barons du Roïaume. Son génie & son esprit hautain prévalut toujours, & son courage demeura intrépide, jusqu'à ce que les fibres de ce grand cœur où résidoit cette magnanimité, qui l'accompagna jusqu'au triste moment de sa mort, fussent rompus. Cette mort fut prompte ; elle arriva, lui étant dans la Tour & dans le tems même que l'on pensoit que la Reine minotoit son élargissement, & la restitution de ses biens qui étoient considérables & qui égaloient ceux des plus puissans du Roïaume.



CHRISTOPHE HATTON,

C H E V A L I E R.

LE Chevalier *Christophe Hatton* vint à la Cour comme le Rival de *Jean Perrot* : & ce dernier avoit acoûtumé de dire du premier *Qu'il y étoit venu en dansant la (t) Gaillarde*. En effet, il y vint en masque comme un simple Gentilhomme, & au sortir du Collège ; son agilité, l'avantage de sa taille, & la juste proportion de sa personne, lui acquirent bien-tôt la faveur. Aussi le fit-on d'abord Vice-Chambellan, & bien-tôt après Chancelier.

Ce Gentilhomme, outre sa bonne mine & sa disposition à la danse, étoit encor favori

(t) Gaillarde, danse de ce tems-là.

se d'une pénétration & d'une capacité d'esprit, qui lui donnoit de grandes ouvertures pour les intrigues du tems & de la Cour. Enfin on peut dire qu'il avoit beaucoup de naturel & beaucoup d'aquis, mais que l'un & l'autre étoient trop infectez d'envie : & pour faire son portrait en deux mots, ce fut un vrai Champignon de Cour, (u) qui vint tout en une nuit, & qui disparut sur le milieu du jour.



LE LORD EFFINGHAM, COMTE DE NOTTINGHAM.

Quoique ce Seigneur fut Courtisan d'assez bonne heure, nous ne trouvons pourtant pas que l'éclat de la faveur de la Reine parut sur lui, jusqu'à ce que cette Princesse lui eût donné la conduite d'une Flote, & l'eut fait Grand Amiral d'Angleterre.

Il fust qu'il ait été fils d'un *Howard* & d'un Duc de *Norfolk*, pour rendre son extraction considérable. Pour ce qui regarde sa personne, il auroit été un Gentilhomme accompli plus qu'aucun autre de son tems, si la fortune eût autant pris de soin de l'enrichir, que la nature avoit

G 2 fait

(u) *Quelle piante, le quali giungono allo stato perfetto in un giorno, sogliono anche inaridir in un giorno.* Palavic. Hist. del Conc. l. 9. c. 11.

fait pour le perfectionner. Car quoique le tems où il vivoit fut agité de divers mouvemens ; & que l'intérêt y fut en estime , nous ne remarquons pourtant point qu'il soit mort riche ; ce qui est une preuve assez évidente de sa probité ; & ce qui le confirme davantage , c'est qu'il ne tint qu'à lui de le devenir. Car on voit que la Reine lui offroit les occasions de son avancement ; & lui fraïoit le chemin à des honneurs plus considérables que ceux qu'il possédoit.

A son retour de l'expédition de *Cadix* , (x) cette Princesse le fit Comte de *Nottingham* , à grand déplaisir de son Collègue le Comte d'*Essex* ; ce dernier devenant excessif dans la faiblesse de la faveur. A la vérité les limites qu'il donnoit aux graces d'*Elizabeth* étoient extraordinaires ; aussi cela l'avoit-il beaucoup éloigné de son affection , & avoit attiré plusieurs Seigneurs , aussi-bien que l'Amiral , à conspirer sa ruine. Et quoique j'aie appris de ceux-mêmes du parti de l'Amiral , qu'il n'étoit point en son pouvoir de nuire au Comte d'*Essex* , il est pourtant certain qu'il eût le plus de Partisans , & de plus capables pour ces sortes d'entreprises. Mais nous devons laisser cette matière pour ceux qui nous suivront.

Il est sans doute que l'Amiral étoit bon , honnête , brave , & qu'il étoit fidèle à sa Maîtresse ; il étoit tel que cette Princesse , de son propre mouvement ; le jugea un instrument très-propre pour les services qu'il lui rendit ; car elle n'étoit pas moins intelligente à lire sur le visage de

(x) *Cadix* Ville d'Espagne , fut prise & mise au pillage en 1596. sous la conduite du Comte d'*Essex* & de cet Amiral.

des hommes, que dans les livres; aussi les diverses expéditions dont il s'aquita, comme celle dont nous avons parlé, aussi-bien que celle de (y) 1588. font assez connoître son mérite, la confiance que cette Reine avoit en lui, & l'assurance qu'elle avoit de sa fidélité & de sa conduite.

Outre cela les *Howards* étoient alliez & parens d'*Elizabeth* du côté de sa mere; ce qui gaignoit l'estime de cette Princesse & l'atachoit aux intérêts de cette grande Maison. Outre que c'étoit une de ses inclinations naturelles, de favoriser & de soutenir l'ancienne noblesse, quand elle n'usurpoit rien sur ses intérêts. Car pour ces sortes de fautes, elle étoit tendre & délicate, & n'épargnoit personne. Dequoi nous en avons des exemples, en l'affaire du Duc & du Mylord d'*Hereford*, qu'elle favorisa & protégea beaucoup, tant qu'ils ne touchèrent (z) pas au fruit défendu; la faute du dernier ne fut estimée dans la plus rigoureuse interprétation, qu'une entreprise sur les droits de la Couronne; & celle du premier fut d'avoir seulement proféré quelques paroles licentieuses contre le pouvoir souverain.

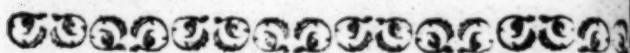
Cependant j'ai toujours crû que ce fut la seule cause de l'aversion de cette Princesse, contre

G 3 le

(y) La Floce d'Angleterre en trois différens combats, vis-à-vis de l'Isle de Wigth, proche de Portland, & devant Gravelines, mit en déroute celle d'Espagne, qui étoit au nombre de 136. Vaisseaux, dont il n'en resta que 23. qui en portèrent la nouvelle en leur país.

(z) Il fait allusion au péché de nos premiers parens, & entend par ce fruit défendu l'autorité Roïale.

le reste de cette Maison & contre le grand-pere de la femme du Duc *Fitz-Allen*, Comte d'*Arundel*, qui étoit une personne du premier rang dans son affection avant cela, si l'on excepte quelques autres jalousies qui les brouillèrent & les divisèrent. Et cet Amiral & *Thomas Howard*, depuis Comte de *Suffolk*, demeurèrent seuls dans la faveur de la Reine, le reste étant dans l'oubli.



JEAN PACKINGTON,

CHEVALIER.

LE Chevalier *Packington* étoit un Gentilhomme d'assez bonne famille, & qui n'avoit rien de rebutant en sa personne ; au contraire, il passoit pour un Courtisan fort accompli : & pour le peu de tems qu'il y avoit qu'il étoit à la Cour, il étoit déjà bien avancé dans l'estime de la Reine. Mais comme il n'y restoit presque pas, il perdit bien-tôt une partie de sa faveur par ce peu d'assiduité, & la mort l'ayant surpris, lui enleva le reste & le mit hors d'état de la recouvrer.

On dit de lui, (a) que s'il eut moins apporté à la Cour, il en eut pu remporter plus qu'il n'y en apporta ; car il avoit eu assez d'ocasions pour cela ; mais il étoit trop mauvais ménager pour en profiter.

(a) Il vint à la Cour avec beaucoup de bien, qu'il y dépensa : & s'il y fut venu moins riche & meilleur ménager, il y pouvoit faire sa fortune.

~~~~~

# LE MILORD HUNSDON.

**L**E Milord *Hunfdon*, étoit très-proche parent de la Reine. Après la mort du Comte de *Suffex*, lui & son fils prirent la place de Grand Chambellan.

Ce Seigneur étoit attaché à la Princesse, constant à ses amis, & affectionné pour ses serviteurs; & quoiqu'il pût sans crainte parler librement, il n'étoit pourtant pas en cela le plus redoutable ni le plus dangereux.

Son esprit sincère étoit bien opposé à la pratique des instructions du Comte de *Leicester*; aussi ai-je oui dire assez agréablement de ceux qui l'ont connu & qui étoient dans ses intérêts: *Que son latin & sa dissimulation étoient semblables. Que sa coutume de jurer & ses paroles sales, le faisoient paroître moins Chrétien & (b) plus enclin au sexe qu'il n'étoit.*

Comme il vivoit dans un tems de desordres, il aimoit les gens d'épée, & tels que nos peres avoient acoutumé d'appeler des hommes de main, dont il avoit toujours assez bon nombre à sa suite, & qui étoient de braves Gentilshommes; encor qu'on ne le crût pas populaire ni factieux.

C'étoit celui d'entre les gens de robe qui avoit

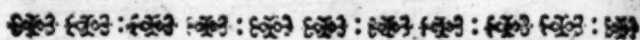
G 4 le

(b) *And a better Knight of the Carpet than he should be.*



70 CARACTÈRE D'ELIZABETH.

le plus de courage & d'honnêteté, & qui dans les occasions eût combattu avec plus de vigueur pour sa Princesse & pour sa Patrie. Aussi avoit-il la charge de la personne de la Reine à la Cour & dans le Camp à *Tilbury*. (c)



GAUTIER RAWLEIGH,  
CHEVALIER.

CE Seigneur sembloit avoir été choisi de la fortune à dessein d'en faire un exemple; ou, s'il faut dire ainsi, pour en faire son (d) ballon, pour montrer ce qu'elle savoit faire. Car l'ayant élevé (e) presque du néant à la grandeur, elle l'en précipita, dans un état peu au-dessus de celui où elle l'avoit trouvé; c'est-à-dire, dans la condition d'un simple Gentilhomme; non pas qu'il fut moins auparavant; car il étoit descendu de parens illustres; mais il étoit pauvre dans son commencement. D'où le Comte d'*Oxford* (f) prenoit occasion de le railler, & dire de lui: *Qu'il (g) étoit comme un champion, & le premier de sa race.*

Nous

(c) C'étoit le lieu où la Reine faisoit les revues de ses Armées.

(d) *Or to use as her Tennis ball.*

(e) *Quales ex humili, magna ad fastigia rerum,  
Extollit, quoties voluit fortuna jocari.*

Juven. Sat. 3.

(f) François Vere, Comte d'*Oxford*.

(g) *The Jack, and an upstart.*

*Es la pobreza la quinta essencia del despre-*  
cio

Nous  
doient p  
de ce Co  
la Reine  
personne  
ver, ou

Cette  
Philipp  
Roi de  
de pers  
comme  
re de D  
le seul  
liarité

La fi  
versite  
quoiqu  
il ne p  
me lie  
le pat  
na lie  
qu'il  
sister  
poser  
qui n  
repo

Il  
voia  
lors  
re:

cio  
del

ET DE SES FAVORIS. 77

Nous n'ignorons pas que ces brocards procédoient plutôt d'un esprit d'envie & de l'humeur de ce Comte, que de la vérité. Car on sait que la Reine, de son propre choix, ne prit jamais personne en sa faveur, qui commençât de s'élever, ou qui fut de basse condition.

Cette Princesse étoit bien éloignée de ce que Philippe de Commines rapporte de Louis XI. Roi de France : *Que ce Prince ne se servoit que de personnes dont la naissance étoit inconnue, comme d'un Olivier son barbier, qu'il créa Comte de Dunois, qu'il fit de son Conseil Privé, & le seul participant de sa faveur & de sa familiarité.*

La fréquentation de Rawleigh, dans les Universitez fut le fondement de son avancement, quoiqu'il n'y fit pas une actuelle résidence ; car il ne pouvoit pas demeurer long tems en un même lieu. Il se voïoit le cadet d'une maison, dont le patrimoine étoit fort afoibli ; ce qui lui donna lieu de prévoir son propre destin ; savoir, qu'il rouleroit long-tems, ne pouvant pas subsister d'une autre manière, avant qu'il se pût reposer, & qu'il lui arrivât comme à ces pierres, qui ne se couvrent de mousse qu'après un long repos.

Il s'engagea d'abord dans la Milice qu'on envoïa en Irlande, condition qui ne pouvoit pour lors qu'à peine lui fournir l'habit & la nourriture : desorte que la continuation de sa pauvreté,

&

cio, y abatimiento; raiz de todas las lazarias del mundo. Garcia.

*Nil habet infelix paupertas durius in se.  
Quàm quòd ridiculos homines facit.*

Juvenal, Sat. 3.

72 CARACTÈRE D'ELIZABETH

& l'impatience d'en ressentir la rigueur, la lui fit bien-tôt quitter. Il reprit pourtant ce poste quelque-tems après, sous le commandement du Milord Grey, mais en bien meilleur équipage. Car pendant cette intermission, il ramena une meilleure chance dans les *Païs-Bas*, & en un voïage qu'il avoit fait sur mer.

Si jamais homme fit vertu de nécessité, ce fut ce Favori, qu'on pouvoit regarder comme le grand exemple de l'industrie, pendant qu'il prenoit pour son modèle celui du Marchand.

(h) *Per Mare, per Terras, currit Mercator ad Indos.*

Il pouvoit dire encor aussi véritablement que ce (i) Philosophe ancien, *Omnia mea mecum porto* : car il fut long-tems avant qu'il pût se vanter de posséder autre chose que ce qu'il portoit sur lui. Mais quand la fortune lui en voulut, & que le gain lui devint fréquent, ce fut alors qu'il commença de posséder du bien, & on peut dire à sa louange que ce ne fut pas sans peine, aïant essuyé de terribles aventures pour son avancement, avant qu'il se pût faire remarquer dans le monde, & qu'il fut parvenu dans l'élévation où on le vit depuis.

Pe

(h) L'Auteur imite ici ce Vers d'Horace. Ep. 1. *Impiger extremos curris Mercator ad Indos?*

(i) Il fait allusion sur ces paroles de Bias : *Bona mea mecum porto*, qu'il conféra au sort de Pryenne. Cette ville aïant été prise, & les habitans en emportant leurs biens, lui demandant pourquoi il n'en faisoit pas autant, Valere Maxime explique sa pensée par ces belles paroles : *Pectore enim illa gestabat, non humeris.* Lib. 7. c. 2.

(K) *Per ardua,**Per varios casus, per tot discrimina rerum.*

Car il ne fut pas élevé par hazard, ou par aucune admission aisée de la fortune.

Je vais presentement décrire en peu de mots ses avantages naturels, & ceux de sa propre acquisition, qui ont été l'espérance & le fondement de sa faveur.

Le port extérieur de ce Gentilhomme étoit agréable, son corps étant ramassé, mais assez bien formé. Il avoit l'esprit fort, le jugement solide, & sa hardiesse & son éloquence lui donnoient beaucoup d'avantage pour se produire. Il avoit ajouté à cela quelques notions universelles de science, qu'il avoit beaucoup augmentées & perfectionnées par sa diligence & par son travail; car il étoit un lecteur infatigable, tant sur la mer que sur la terre, & ne passoit pas pour le moindre observateur du tems & des personnes.

Il est certain, qu'entre les secondes causes de son élévation, le démêlé qu'il eût avec le Milord Grey, lors de sa descente en Irlande, en fut une des principales. Car cela les obligea tous deux de venir au Conseil défendre leur cause. Je ne sai pas si on jugea en faveur de Rawleigh en ce débat; mais il est certain qu'il eût beaucoup d'avantages à débiter son affaire. Desorte que la Reine & les Seigneurs du Conseil eurent par-là occasion de connoître son mérite. Aussi depuis ce tems-là il vint à être connu & à avoir accès chez la Reine & chez les Seigneurs.

Nous ne pouvons pas douter après cela de la manière qu'un homme, tel qu'étoit celui-là, se prépara & se disposa pour son avancement. Je ne voudrois pas même nier que le Comte de

Lei-

(K) Virgil. *Æneid.* I,



#### 34. CARACTÈRE D'ELIZABETH

*Deicester* eut dit à la Reine quelque chose, qui loin de lui nuire, fut entièrement à son avantage. Car il est certain qu'il gagna l'oreille de la Reine en un moment, & que son éloquence (1) l'engagea toute la première.

Cette Princesse aimoit les raisons que *Rawleigh* donnoit sur ses demandes, & le tenoit comme un Oracle, ce qui toucha les autres Favoris & leur donna de l'embarras. Ceux-mêmes sur lesquels il s'appuyoit davantage, commencèrent de prendre une faveur si prompte pour une allarme, & à ressentir la crainte de se voir supplanter. Desorte que pour prévenir ce mal, ils s'appliquèrent à chercher les moyens de le ruiner dans l'esprit de la Reine, & l'obliger bien-tôt après à chanter : (m) *Fortune mon ennemie*, &c.

*Rawleigh* s'étant aperçû que sa faveur diminuoit, & qu'on se dégoûtoit de lui, entreprit un nouveau voiage. Il laissa cette terre branlante & mal assurée de la Cour, pour s'en aller à la guerre. Il la quita de lui-même, afin que par son absence, en réprimant sa propre passion, il pût repousser celle de ses ennemis ; moïen bien rare & bien foible à la Cour, pour y recouvrer sa faveur.

Il avoit reconnu qu'on lui avoit rendu là quelque mauvais office, & n'osoit penser à tenter aucune autre voie qu'en biaisant, pour apprendre à l'envi un nouveau chemin d'oubli, afin qu'on ne pensât plus à lui. Mais si les autres l'oublièrent,

(1) *Il sapere unito coll' eloquenza, à guisa della calamita armata, cresce à molti doppi nella virtù d'attrarre l'approvazione degli uditori.* Palavicin. Hist. del Conc. l. 8. c. 4.

(m) Chançon de ce tems-là.

rent, il ne s'oublia pas lui-même. Cet artifice lui réussit ; si bien qu'à son retour à la Cour, il lui arriva comme à ces beliers, qui se reculent pour s'avancer plus fortement. Car il continua de s'agrandir dans la faveur jusqu'à la mort de la Reine, étant alors Capitaine de ses Gardes, où nous le laisserons avec cette remarque. Que quoiqu'il gagnât beaucoup à la Cour, il ne prit pourtant rien du Tresor public, ou purement de la bourse de la Reine ; son gain venoit de son industrie, faisant valoir les Privilèges que cette Princesse lui acorda. Car la Reine ne fut jamais prodigue dans la distribution de son Tresor. Elle païoit la plupart de ses serviteurs, partie en argent & partie en faveur ; ce qui étoit estimé alors un très-bon paiement ; laissant les (n) arrérages des récompenses dues à leur mérite, à païer à son grand (o) Successeur, qui les satisfit tous avec usure.



## FOUQUES CREVIL,

CHEVALIER.

**L**E Chevalier *Fouques Crevil*, que l'on appela depuis le Lord *Broock*, n'eût pas la place la moins considérable dans la faveur d'*Elizabeth*, aussi ne s'y conserva-t'il pas pour peu de tems ; car, si je ne trompe, il eût plus de liberté

(n) *Dimolte cose si paga il prezzo anticipato, dimolte posticipato, ma con l'usura.* Palavic,  
Hist. del Conc. l. 10. c. 5.

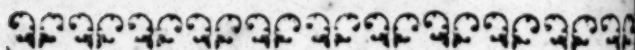
(o) *Jâques I.*

76 CARACTÈRE D'ELIZABETH

berté & un tems plus doux qu'aucun autre de ses Favoris.

Ce Seigneur vint à la Cour dès sa jeunesse ; tems propre pour y venir , ou jamais ; il étoit brave Gentilhomme & de famille illustre , étant descendu de *Guillaume le Lord Brook*, Amiral de *Henri VII.* il fut lié d'amitié avec le Chevalier *Philippe Sidney* , comme il le faisoit souvent paroître. Nous avons encor quelque fragmens de ses Pièces de Poësies , & de l'histoire de son tems , qui l'engagent dans l'intérêt des Muses , & qui montrent aussi que l'élection de la Reine se faisoit toujours par une sage conduite , & plutôt par des mouvemens de vertu & de jugement , que par fantaisie.

Je ne trouve point qu'il briguât , ni qu'il obtint aucune place considérable à la Cour , pendant tout le tems qu'il y résida. Aussi n'en avoit-il pas besoin ; car il y vint , accompagné d'une abondante fortune , qui étoit , comme il avoit accoutumé de dire , *le meilleur soutien d'une vie de garçon* , en laquelle il vécut & mourut en constant courtisan des Dames.



LE COMTE  
D'ESSEX.

**H** *Enri Wotton* , Gentilhomme illustre pour ses belles qualitez , & qui étoit de la suite du Comte d'*Essex* , remarque que ce Comte son Maître fut introduit dans la faveur de la Reine par le Comte de *Leicester* son beau-pere. Ce lien d'afinité , quand il n'y auroit pas eu de plus

puissans  
porter  
de sa fo  
ruinée.

Mais  
le fils d  
te de H  
l'ancien  
ce dans  
dit du  
est plus  
vorisa  
pour to  
cette P  
l'ancien  
ailleurs

Il est  
tôt à la  
& des  
ficilem  
sans le  
pere.  
sonne  
venir  
long-t  
de ces  
& à to  
compa

(p)  
Comte  
die, p  
Rouen  
Duc d  
Voiez  
par d

puissans motifs, étoit à la vérité suffisant pour le porter à son avancement, malgré la foiblesse de sa fortune que la disgrâce de son pere avoit ruinée.

Mais comme il n'y a guères d'apparence que le fils d'un Mylord *Ferers de Charlley*, Vicomte de *Hariford* & Comte d'*Essex*, qui étoit de l'ancienne Noblesse, (p) n'ait pû trouver place dans la faveur de cette Princesse, sans le crédit du Comte de *Leicester* : il me semble qu'il est plus à propos de croire que la Reine le favorisa plutôt, à cause de son extraction, que pour toute autre considération ; le penchant de cette Princesse ayant toujours été à considérer l'ancienne Noblesse, comme je l'ai remarqué ailleurs.

Il est certain que ce Comte ne parut pas plutôt à la Cour, qu'il gagna l'affection de la Reine & des Courtisans. Je croi qu'ils pouvoient difficilement jeter les yeux sur le fils vivant, sans le regarder au travers du sacrifice de son pere. L'image du pere, représentée en la personne du fils, faisoit à peu près, par le ressouvenir de ce qui s'étoit passé, il n'y avoit pas long-tems, ce que fait l'épanchement du sang de ces cadavres meurtris, représentant à la Cour & à tout le Roïaume un objet de tristesse & de compassion.

La

(p) Il descendoit en droite ligne des anciens Comtes d'Evreux, sortis des Ducs de Normandie, par Robert de Normandie Archevêque de Rouen, & Comte d'Evreux, fils de Richard I. Duc de Normandie. Ce Comte mourut en 1037. *Voiez l'Histoire de la Ville & Comté d'Evreux, par M. le Brasseur en 1722.*



73 CARACTÈRE D'ELIZABETH

La beauté de ce jeune Seigneur, sa douceur, sa courtoisie, & une certaine manière civile & obligeante qui lui étoit naturelle, faisoient autant d'impression sur l'esprit de la Reine que sur celui de ses sujets. Desorte que ce nouvel enfant de sa faveur, s'atiroit l'admiration & l'estime de tout le monde.

Avant que d'aller plus loin, je pense qu'il ne fera pas inutile de remarquer deux choses qui me semblent assez d'importance, & qui marquoient une faveur de peu de durée. La première, est l'indulgence ou la condescendance un peu trop précipitée de la Reine envers ce Seigneur; foiblesse assez ordinaire aux vieillards, lorsqu'ils rencontrent un sujet capable de les toucher. Et la seconde, l'avidité insatiable du Comte pour la faveur de la Princesse; faisant comme ces jeunes enfans altérez, qui succent de toute leur force le sein d'une nourrice, qui abonde & qui regorge de lait. Desorte que si se fut trouvé un peu plus de décence & de modération de part & d'autre, leur affection n'eût pas été si incertaine & eût duré plus qu'elle ne fit: ressemblant à ces instruments désaccordés, qui ne sauroient plus produire que de faux tons & d'insupportables dissonances.

Je suis obligé malgré moi de donner la plus grande faute au Comte, & d'en attribuer la plus grande partie à l'imprudence de sa trop grande jeunesse, aussi-bien qu'à ceux qui veilloient sur sa conduite. (q) Ces derniers ne pouvoient-ils pas lui donner un meilleur conseil? Il semble qu'ils étoient enyvrez d'espérance, ou plutôt que

(q) *Maxima quæque domus servis est plena superbis.* Juven, Sat. 5.

le poiss  
rendus  
Césars

Quo  
une ré  
voit à  
gens,  
uns de  
confid  
blient  
portion  
voit ap  
se, &  
tions u  
duite d  
sa fave

Mai  
vons é  
certain  
de ceu  
la répu  
nomm  
re; san  
ni de f  
défunt  
n'est p

Le  
Favor  
à la C  
valier  
Guill  
vivanc  
ce ave  
la Rei  
faveu  
massif  
main  
Sup

le poison, dont leur maître étoit infecté, les avoit rendus incensez, pour vouloir, comme des *Césars*, tout ou rien.

Quoi, pouvoient-ils ignorer qu'ils suivoient une règle entièrement opposée à la nature? On voit à la vérité que les parens les plus indulgens, voulant marquer leur affection à quelques-uns de leurs enfans, leur laissent une part plus considérable en leur Testament; mais ils n'oublient par pour cela de laisser aux autres une portion raisonnable. L'expérience leur pouvoit apprendre combien la singularité est odieuse, & ils pouvoient former de ces considérations une maxime plus avantageuse pour la conduite de leur maître, & pour l'acroissement de sa faveur naissante.

Mais laissons cette tache, que nous ne pouvons effacer, & rendons justice à la vérité. Il est certain que le Comte d'*Essex*, au rapport même de ceux qui l'aimoient & qui l'honoroient, avoit la réputation d'être un hardi Partisan de la renommée & de la faveur, touchant cette dernière; sans dessein d'offenser ceux qui vivent encor, ni de fouler aux pieds les cendres de cet illustre défunt, je vais raconter la vérité d'un trait qui n'est pas encor effacé de la mémoire.

Le Mylord *Mont-Joye*, qui étoit un autre Favori d'*Elizabeth*, étant nouvellement venu à la Cour, & qu'on n'apelloit encor que le Chevalier *Charles Blunt*, à cause que le Mylord *Guillaume Mont-Joye*, son aîné, étoit encor vivant, eût un jour le bonheur de courre la lance avec avantage. Son action plut tellement à la Reine, qu'elle lui envoia pour marque de sa faveur, une Reine à jouer aux échets, d'or massif & richement émaillée. Ses gens le lendemain attachèrent ce bijou sur son bras, avec un

80 CARACTÈRE D'ÉLIZABETH

ruban cramoisi. Le Comte d'Essex, en passant dans le cabinet de la Reine, l'aperçût, & aiant remarqué que ce Chevalier portoit son manteau retrouffé sous son bras, afin qu'on le vit mieux; *demanda ce que c'étoit, & pourquoi on lui avoit attaché cela sur le bras?* Le Chevalier Fouquet Crevil lui dit; *Que c'étoit une faveur que la Reine lui avoit envoïée le jour précédent après la course.* Le Comte piqué de jalousie, & comme s'il eût voulu donner des limites aux faveurs de la Princesse, dit hautement; *Je vois bien maintenant qu'il faudra que chaque fou ait une faveur.*

Ce public & piquant affront vint aux oreilles du Chevalier, qui aussi-tôt envoïa un apel, que le Comte accepta. Ils se rencontrèrent en un lieu proche le Parc de *Mary bone*, où ce dernier fut blessé à la cuisse & desarmé. La Reine s'étant aperçüe de leur absence, étoit dans l'impatience de savoir ce qui s'étoit passé. Mais enfin la chose aiant éclaté; elle jura son serment acoutumé, & dit parlant du Comte d'Essex; *Qu'il falloit que quelqu'un l'humiliât & lui apriât à vivre; qu'autrement l'on ne pouvoit pas durer avec lui.* Je remarque que ce fut dans ce tems-là que commença l'amitié de ce Comte avec le Mylord *Mont-Joye*, que la Reine même fomentoit adroitement.

Pour ce qui regarde l'avidité de réputation de ce Comte, nous n'avons pas besoin d'aller bien loin, pour en trouver des preuves. Le Général *Norris* s'étoit imprudemment engagé dans l'entreprise de *Bretagne* avec moins de soldats que le Comte n'en avoit demandé; il eût cependant assez de bonheur d'en revenir victorieux, avec un bruit avantageux de sa valeur; en sorte qu'il fut estimé le seul capable de l'expédition d'*Irlande*.

Le Comte outré d'envie pour ce Général, fit si bien

bien p  
nomb  
de, qu  
avec  
au rel  
cela à  
Car l'  
cher  
missio  
comm  
son G  
se vo  
cette  
étoit  
berbe  
Co  
de ce  
men  
entie  
Joye  
prou  
apo  
au d  
son  
suac  
que  
de  
avo  
ner  
tres

Je  
la

bien par ses artifices & par le mépris, qu'il fit du nombre & de la qualité des Rebelles d'Irlande, que *Norris* fut envoyé à cette expédition, avec des Troupes mal équipées, qu'on joignit au reste des vieilles Troupes de *Bretagne*; & cela à dessein de le perdre, comme il arriva. Car l'on vit aussi-tôt le Mylord *Burrowes* marcher sur les pas de ce Général, avec une commission que lui avoit procuré le Comte, pour commander en Chef: & *Norris* fut confiné dans son Gouvernement de (r) *Munster*. Ce Général se voyant supplanté par *Burrowes*, & méprisé de cette sorte, perdit entièrement courage. Aussi étoit-ce faire ce que dit le Proverbe, (s) *Imberbes docere senes*.

Cependant *Burrowes* ne jouit pas long-tems de cet emploi, la mort l'aïant surpris dès le commencement de cette entreprise. Ce qui avoit entièrement disposé la Reine à renvoyer *Mont-Joye* à ce poste: mais le Comte d'*Essex* desapprouvant ce dessein, fit tant par les raisons qu'il apporta, & par les paroles de mépris dont il usa au desavantage de *Mont-Joye*, quoiqu'il fut alors son intime ami, que la Reine en fut tout-à-fait dissuadée. D'où l'on peut remarquer l'impression que faisoient les paroles de ce Comte sur l'esprit de cette Princesse, & la forte inclination qu'il avoit d'achever cette guerre, pour en moissonner la gloire, comme il faisoit de toutes les autres entreprises.

Le

(r) *Munster*, Province d'Irlande.

(s) Des jeunes barbes enseigner des vieillards. Je pense que ce proverbe est venu de ces vers de la IV. Satyre de *Perse*.

*Scilicet ingenium, & rerum prudentia velox  
Ante pilos venit.*



## 32 CARACTÈRE D'ÉLIZABETH

Le Comte donc voyant le chemin fraïé, qu'il s'étoit ouvert lui-même par son propre travail, & qu'il avoit disposé de telle manière, que personne n'osoit plus paroître pour lui en disputer l'entrée, ne manqua de s'y engager & de parvenir enfin au but de ses desirs, quoiqu'avec beaucoup de (1) difficultez. Mais au lieu d'y rencontrer le bonheur qu'il y cherchoit, il n'y trouva qu'une ruïne fatale. Car il laissa la Cour où il s'étoit afermi, & s'étoit rendu comme imprenable dans la faveur de la Princesse à des gens qui de longue main épioient l'occasion de le supplanter, & qui ne pouvoient jamais en trouver une plus commode, que celle d'une absence qu'il s'étoit lui-même procurée.

Voilà quelles étoient les vraïes inclinations de ce Seigneur, qui loin d'être retenues par les Loix d'une juste (2) modération, étoient comme entraînées par une faim insatiable de réputation & de l'estime trompeuse du peuple.

Deux sortes de gens ont contribué à sa perte; les premiers ont été les Gendarmes, qui tout d'un acord se portoient vers lui; ce qui présageoit quelque décadence; ces personnes adonnées au carnage aiant des conseils trop rudes & trop cruels, & bien souvent contraires à ceux que demandent en certains tems l'Etat & la Cour. Et les seconds ont été de sa famille, de ses serviteurs, & de ses propres créatures, qui, obligez pour leur sûreté & par les règles de la fidélité, de

(1) *Ogni difficoltà cede all' industria.* Palav. l. 16. c. 19.

(2) *Il saperfi moderare, nella somma felicità, farebbe un nuovo cumulo di felicità che trascenderebbe l'umano.* Palav. lib. 13. cap. 5.

de prendre garde de près à la conduite d'un Vaisseau où ils se risquoient eux mêmes, ne devoient pas, comme ils firent, se laisser voguer à pleines voiles au vent des vains applaudissemens du peuple, pour aller se briser à la côte.

(x) Je ne saurois comprendre comment il ne s'est point trouvé quelque honnête homme, entre ceux de ce Comte, quelqu'un même d'entre ses Valets, ne se soit point avisé de lui dire en secret : *Monseigneur, prenez-garde, cette multitude qui vous suit, ou vous ruinera ou vous perdra ? N'entreprenez point de conduire & d'ajuster toutes choses à votre fantaisie, si vous ne voulez perdre votre peine & vous attirer l'envie de tout le monde. Si vous ne pouvez pas maîtriser le génie qui vous force à cette domination, du moins restez à la Cour, & faites en sorte que ces entreprises ne se fassent qu'en la présence de la Reine.*

Mais, comme j'ai déjà dit, (y) ils avoient trop

(x) J'ai été obligé de changer quelque chose dans cette période, qui ne se peut accommoder à nos façons de parler : Voici ce que dit l'Anglois : *Me thinks one honest man or other, that had but the office of brushing his clothes, might have whispered in his ear, my Lord, look to it, this multitude that follows you, will either devour you, or undo you; strive not to rule, and over rule all for it will cost hot water and it will procure enuy; and if needs your Genius must have its so, let the Court, and the Queens presence be your station.*

(y) J'ai changé ici plusieurs choses dans les allégories dont se sert l'Auteur, à cause qu'elles ne sont pas en usage parmi nous. Voilà ce que dit l'An-

trop pris de poison dont leur maitre étoit infecté ; ils avoient, dis-je, trop épousé sa passion, pour le dissuader d'une chose qu'ils ne haïssoient pas eux-mêmes. Desorte qu'au lieu de le tirer de ce mauvais pas, ils atisoient le feu de son ambition, & lui inspiroient de plus en plus cet esprit de vanité qui l'animoit. Ils avoient même fouillé la bonté de son naturel d'un desir de vengeance ; passion dont les effets sont toujours suivis de quelque chose de funeste, & qui attirent d'ordinaire une destinée de même nature.

D'entre ceux qui étoient les plus proches de sa personne, il s'en trouvoit quelques-uns d'insupportables. Leur extravagance alla jusqu'à lui donner sur la fin de sa vie des avis desesperez, que son intégrité abhorroit & que sa fidélité ne pouvoit souffrir. Le Chevalier *Wotton*, marque entr'autres un nommé *Cuffe* son Secrétaire, qu'on peut dire sans lui faire tort, avoit été un homme vil & méchant. J'en pourrois ajouter d'autres à celui-là, qui bien loin de souffrir à ce Comte de faire quelque réflexion dans le tems même qu'il y avoit tout sujet d'espérer du changement, & qu'il se portoit à la modération, (z) excitoient ses mauvaises humeurs.

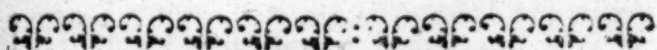
Son

l'Anglois. *They had suckt too much of their Lords milk, and instead of with drawing they blew the coales of his ambition, and infused into him too much of the Spirit of glory; yea, and mixed the goodnesse of his nature with a touch of revenge, which is ever accompanied with a destiny of the same fate.*

(z) Il y a dans l'Anglois ; *But stirred up the dregs of those rude humours.*

Mais comme ces métaphores donnent de sales idées,

Son affliction, & (a) le dégoût de sa propre conduite, lui faisoit quelquefois rechercher de lui-même les moïens de calmer ses esprits, ou de se débarrasser tout d'un coup de ses mauvaises inclinations, même par des remedes violens. Enfin achevons le portrait de cet illustre Comte, & disons que sa vie étoit un mélange de prospérité & d'adversité : qu'il a été une seule fois l'enfant de sa chère Maîtresse la faveur, bien qu'il ne fut que le fils de Bellône. (b)



# THOMAS SACKVIL, BARON DE BUCKHURST.

**B**uckhurst étoit de l'illustre Maison des *Sackvils*, & par conséquent parent d'*Elizabeth*. Le pere de ce Seigneur fut le Chevalier *Richard Sackvil*, que le peuple apelloit *Fill-Sack*, (c) à cause de ses grandes richesses.

Ce Baron, pendant sa jeunesse, dissipa la plus grande partie de ce vaste patrimoine que son pere lui laissa ; & le reste sans doute couroit la même

idée, que nôtre langue abhorre, j'ai crû les devoir changer.

(a) J'ai crû aussi devoir changer en cet endroit une allégorie, qui sonne trop mal à nôtre langue. Voici ce que dit l'Anglois : *Which bytime, and his affliction, out of his own judgement he sought to repose, or to give them all a vomit.*

(b) Bellône, Déesse de la Guerre.

(c) Ce mot signifie en Anglois un Sac plein.



86 CARACTÈRE D'ÉLIZABETH

même fortune , si la Reine , par de fréquens avis , ne se fut oposée au torrent de ses profusions.

Il étoit bien fait de sa personne : la nature l'avoit richement partagé ; & l'art l'avoit avanta-gé de qualitez excellentes : mais le penchant qu'il avoit pour la magnificence étant peu commun en diminuoit beaucoup. Cette prodigalité ne le quitta point , que les années & les bons conseils n'eussent modéré les échapées de sa jeu-nesses , & n'eussent dompté cet esprit hautain , commun à sa famille , qui dominoit en lui.

Ce fut pour lors que la Reine , comme une judicieuse & indulgente Princesse , commença de l'assister. Car elle n'eût pas plutôt aperçu son homme dans les termes de la modération , & dans le calme de ses passions , qu'elle le fit Trésorier. Il fit dans cet emploi quelque sorte de réparation à sa famille , par l'acumulation des biens & des honneurs que la Reine lui départit , récompensant par-là le tems qu'il avoit perdu. Et cette Princesse , en lui donnant les moïens de se rétablir , montra en même-tems qu'il n'avoit pas moins de part en sa faveur qu'en ses bontez.

On a fait cas de l'éloquence de ce Seigneur ; mais si la langue étoit diserte , sa plume étoit excellente & bien plus estimée ; car l'enjouement & la pureté de son stile étoient peu communs. Il avoit de l'étude , & étoit très-expéditif ; & l'on voit encor dans ceux de sa famille cette diligence , comme une chose héréditaire à leur sang. On dit que ces Secrétaires ne pou-voient fournir à ce qu'il dictoit ; ce qui étoit causé qu'il en trouvoit peu à sa mode.

Ses dépêches , & la manière dont il usoit avec ceux qui avoient à faire à lui , ont eu peu d'imi-tateurs. Il avoit des Commis , qui prenoient le nom

nom d  
premi  
noit a  
niers  
avant  
d'Etat

On  
dans  
tems  
le mo  
tenoi  
d'Eff  
penc  
(d)

nuell  
s'atir  
leur  
prud  
de la  
n'av  
s'av  
cette  
catic

Il  
ne a  
fisan  
cro  
tre  
pas  
fol  
oro  
&

un  
d

nom des Supplians, & notoient la datte de leur première Requête; & par ce moïen il leur donnoit audience tour à tour; enforte que les derniers venus ne pouvoient pas être expédiés avant les premiers, à moins que quelque affaire d'Etat ne l'obligeât à changer cet ordre.

On ne trouve point qu'il se soit jamais engagé dans les factions de la Cour, quoique de son tems il y en eût toujours de puissantes. Car tout le monde savoit que les *Howards* & les *Cecils* tenoient un parti, & que la cabale du Comte d'*Essex* en formoit un autre. Mais ce Baron ne penchant de côté ni d'autre, & tenant la verge (d) du tresor ferme, dans la distribution annuelle des pensions qu'il païoit à ces Seigneurs, s'atiroit leur crainte & leur respect, plutôt que leur familiarité. Il est vrai que comme il étoit prudent & courageux, & qu'il se voïoit parent de la Reine & fort avancé dans sa faveur, il n'avoit pas d'intérêt pour se maintenir ou pour s'avancer, de prendre d'autre parti que celui de cette Princesse; aussi donna-t'il toute son application à son service.

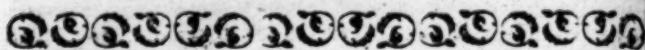
Il s'aquita si bien de son emploi, que la Reine à toute heure recevoit des preuves de sa suffisance & de sa fidélité. Ce qui a donné lieu de croire qu'elle auroit bien à la vérité pû rencontrer des Ministres plus subtils que lui; mais non pas de plus solide jugement, ni de plus de résolution dans ses entreprises, qui sont les suites ordinaires de la magnanimité & de la fidélité, & auxquelles, comme je pense, l'on pourroit rapor-

(d) Le grand Tresorier d'Angleterre, porte une verge blanche à la main, pour marque de sa dignité.

Suplément.

# 38 CARACTÈRE D'ELIZABETH

raporter ce mot, (e) *Aut nunquam tentes ; aut perſice*, par lequel il a voulu exprimer le génie de ſa famille, ou donner une idée aſſez juſte de ſes inclinations. On ne peut pas douter qu'il ne fut un parfait Courtiſan ; car outre qu'il ne s'éloigna jamais des yeux de la Reine, c'eſt qu'il ne perdit jamais ſa faveur.



## CHARLES BLUNT.

MYLORD MONT-JOYE.

**C**E Seigneur étoit deſcendu de l'ancienne Nobleſſe ; mais le peu de patrimoine qu'il avoit ne lui ſuffiſoit pas pour en ſoutenir l'éclat. Les profuſions de ſon aïeul en l'action de (f) *Boulogne* ; la vanité de ſon pere en la recherche de la pierre philoſophale, & les prodigalitez prématurées de ſon frère, ſembloient avoir conſpiré, non-ſeulement la ruïne de ſa Maiſon, mais ſon anéantiſſement.

Au ſortir d'*Oxford*, (g) il paſſa quelques-tems dans le Collège de (h) *Inner-Temple* à *Londres*, avant que de paroître à la Cour. J'ai ſû d'une perſonne de ſa ſuite, & d'ailleurs fort diſcrette, & dont je tiens des choſes aſſez particu-

(e) N'entreprenez que ce que vous voulez achever.

(f) Ville d'Artois.

(g) Ville d'Angleterre, où il y a Université ; ce Seigneur fit là ſes humanitez.

(h) Collège où l'on apprend le Droit.

neulières  
prenante  
de lui-m  
teur.

Il avo  
brun ; il  
geuſe, &  
compoſe  
quand l  
manière  
ceſſe l'e  
affecté,  
chante,  
me lui :

pas. L  
l'un à l'  
Enfin il  
(k) M

Cett  
d'Eliz  
me ell  
vouloir  
l'eſprit  
rent le  
rouge  
Reine

(i)  
chevè  
& la

(k)  
frère.

(l)  
Plaut

(n)  
Ade

seuilières de ce tems-là, la manière assez surprenante de son entrée à la Cour; car il y vint de lui-même, sans le crédit d'aucun introducteur.

Il avoit alors environ 20. ans; il étoit de poil brun; il avoit le visage doux, la taille avantageuse, & le reste de sa personne assez bien composé. La Reine dinoit à (i) *White-Hall*, quand la curiosité le porta à vouloir voir les manières dont on usoit à la Cour. Cette Princesse l'eût bien-tôt aperçu, & avec un dédain affecté, demanda à la Dame son Ecuïère tranchante, quel étoit ce Gentilhomme? Cette Dame lui ayant répondu, *Qu'elle ne le connoissoit pas*. Les informations coururent bien vite de l'un à l'autre, pour savoir qui il pouvoit être. Enfin il fut dit à la Reine, que c'étoit le frère de (k) *Mylord Mont-Joye*.

Cette recherche, & la (l) Majesté des yeux d'*Elizabeth* fixée sur ce jeune Seigneur, comme elle avoit acoûtumé de faire, quand elle vouloit jetter de la crainte & du respect dans l'esprit de ceux qu'elle ne connoissoit pas, émurent le sang de ce jeune homme, en sorte que la rougeur lui en monta au (m) visage. Ce que la Reine ayant observé, elle l'apella, & lui donna

(i) Maison Royale, qui étoit autrefois aux Archevêques d'Yorck, & qu'Henri VIII. leur ôta, & la fit rebâtir & augmenter.

(k) Ce Mont-Joye étoit Guillaume Blunt, frère aîné de celui dont on fait ici l'histoire.

(l) *Circumspectatrix cum emissivis oculis*. Plaute in *Aulularia*.

(m) *Erubuit, salva res est*. Terentius. In *Adelphis*.



60 CARACTÈRE D'ELIZABETH

na la main à baïser, l'exhortant de prendre courage; avec des paroles obligeantes & des regards favorables. Puis adressant son discours aux Seigneurs, & aux Dames qui étoient présentes, elle dit; *Qu'elle ne l'avoit pas plutôt aperçu, qu'elle avoit remarqué en lui la noblesse de son sang*; à quoi elle ajouta quelques expressions, qui marquoient la compassion qu'elle avoit de la misère de sa Maison, puis lui ayant demandé son nom, elle lui dit: *Ne manquez pas de venir à la Cour, je veux chercher les moyens de vous faire du bien.*

Ce fut-là l'entrée de ce Seigneur à la Cour, & le commencement de sa faveur, d'où l'on peut remarquer en passant, que quoiqu'il eut de l'esprit, du courage, des lettres, & plusieurs autres puissans attraits; la honte, certaine retenue, ou modestie qui lui étoit naturelle, auroit bien pû empêcher son avancement, dans l'état où se trouvoient alors les affaires de sa Maison, si l'acueil obligeant de la Reine ne lui eut relevé le courage.

En éfet, qui a-t-il de plus puissant pour (n) empêcher l'essor des esprits les plus relevez, qu'une nécessité facheuse & acablante? Pour connoître quelle étoit la sienne, ou le triste état où ses affaires étoient en ce tems-là, & pour conjecturer le peu de dépense qu'il pouvoit faire, on n'a qu'à considérer qu'après la mort même de son frère aîné, qui arriva bien peu après son admission à la Cour, son revenu n'excédoit point (o) mille marcs par an. Depuis cette mort,

avec

(n) *Haud facile emergunt, quorum virtutibus obstat, res angusta domi.* Juven. Sat. 3.

(o) Un marc est les deux tiers d'une livre ster.

avec ce peu de revenu , quoiqu'il n'eût pas un grand secours d'ailleurs , il ne laissa pourtant pas de vivre toujours dans l'abondance , de le porter haut , & d'être toujours bien mis.

L'indifférence naturelle qui se trouvoit en ce Seigneur , le rendoit peu recommandable & mal propre au génie de la Cour : & si son inclination pour les armes & pour les voyages n'eût point été réprimée par quelques personnes prudentes qui veilloient sur lui , (p) & par la Reine même , qui l'engageoit à dessein dans ses Commandemens ; ces mouvemens de la nature n'auroient jamais manqué de ruiner sa fortune.

L'aquisition qu'il avoit faite , par la lecture qu'il aimoit assez , de la théorie de toutes les parties d'un soldat , fomentoit les ardeurs que son propre génie avoit de les perfectionner dans la pratique de la guerre. Et c'est ce qui fut cause de toutes ses courses & de toutes ses sorties de la Cour , qu'il faisoit même à l'insu de la Reine.

Il commandoit une Compagnie dans les *Pais-Bas* , d'où il revint à la satisfaction d'*Elizabeth*. Mais son esprit , agité des grands desseins qu'il se formoit , l'engagèrent à presser si souvent cette Princesse de lui acorder son congé , sous prétexte de visiter cette Compagnie , qu'enfin ennuyée de ces fréquentes sorties , elle le lui refusa.

sterling ; donc les deux tiers de mille marcs font 666. deux tiers livres sterling , qui font environ huit mille six à sept cens livres de monnoie de France.

(p) *A' fanciulli è a' Comuni convien far il bene contra lor voglia. Pal. l. 17. c. 10.*

fusa tout net. Il ne laissa pourtant pas, malgré ce refus, de se dérober de la Cour, & de s'en aller avec le Chevalier *Jean Norris* à l'expédition de *Bretagne*, qui étoit alors une guerre très-rude. Il avoit acoûtumé d'appeler ce Seigneur son pere, l'honorant infiniment & regrettant toujours sa perte. L'estime qu'il avoit pour ce grand Capitaine étant bien différente de celle qu'en faisoit le Comte d'*Essex*.

Enfin la Reine commençant à prendre ces fréquentes sorties de la Cour à mépris, l'y arrêta. Et quand la disgrâce du Comte d'*Essex* arriva, elle s'étoit si fort apuïée sur le jugement qu'elle avoit fait de ce Gentilhomme, & sur l'opinion qu'elle s'étoit formée de son mérite & de sa conduite, qu'elle voulut préférablement à tout autre, qu'il eut l'honneur d'achever la guerre d'*Irlande*.

Cette sage Princesse avoit acoûtumé de dire, comme par un pressentiment de l'avenir; *Qu'il avoit été réservé à la fortune & à l'honneur de Mont-Joye, de couper le fil fatal de la rebellion d'Irlande, & de la conduire en paix au tombeau.* Elle ne se trompa point dans ce présage; car il triompha de ces desordres, quoique ce ne fut pas sans travail & sans soin; outre la crainte des jalousies de la Cour, dans un tems où le grand âge de la Reine faisoit, s'il faut ainsi dire, déjà ressentir la malignité des influences de son couchant.

Je quitte *Mont-Joye*, pour parler de son cher ami *Cecil*, Secrétaire d'Etat. Ce dernier honora ce grand Capitaine pendant sa longue absence, comme son saint, & lui fit la cour comme à son unique *Mécénas*, (q) devant & après

(q) *Favori* d'Auguste; c'étoit le Protecteur  
son

son dép  
Irlande  
tiéreme  
bouche

QD

R

L

Ba  
pe  
fa  
ca  
n

son départ, & pendant son Commandement en *Irlande*; car il n'ignoroit pas qu'il dépendoit entièrement de lui, & qu'une seule parole de sa bouche pouvoit l'élever ou le perdre.



## ROBERT CECIL,

### COMTE DE SALISBURY.

**L**E Chevalier *Robert Cecil*, & qui a été ensuite appelé Comte de *Salisbury*, fut fils du Baron de *Burleigh*, l'héritier de sa sagesse, & peu à peu le successeur de ses dignitez & de sa faveur; quoiqu'il ne le fut pas de ses terres, à cause du Chevalier *Thomas Cecil*, son frère aîné, fait depuis Comte d'*Excester*.

Ce *Robert* dont nous parlons, fut d'abord premier Secrétaire d'Etat, puis (r) Maître de la Cour des Gardiens; & sur la fin du règne d'*Elizabeth* Grand Tresorier: emplois qui avoient été les mêmes degrez de la grandeur de son pere, & des honneurs qu'il laissa à sa Maison.

Quant aux qualitez aparentes de sa personne, la nature l'avoit peu favorisé, si on excepte quelques agrémens de visage, qui étoient le meilleur de son extérieur. Pour son intérieur, on peut dire sans se tromper, qu'il étoit le propre

des hommes de lettres, à qui il faisoit de grandes libéralitez.

(r.) Voiez la remarque de la Préface sur cette Charge.



94 CARACTÈRE D'ELIZABETH

pre fils de son pere, & un élève acompli dans toutes les disciplines d'Etat. Il fut Courtisan dès le berceau, ce qui le perfectionna de bonne heure : cependant à l'âge de vingt ans, & même au-dessus, il n'avoit point encor fait paroître ce qu'il savoit faire ; mais d'abord qu'on l'eut exposé, & qu'on l'eut fait changer de climat, on connut quel il étoit, & quel il pouvoit être.

Il vivoit dans un tems où la Reine avoit besoin d'hommes de tête, & entre les habiles on lui donna toujours le premier rang. Il eût l'avantage d'être d'abord instruit de maximes solides ; car à cause des intrigues de ce tems-là, la Cour devint comme l'Académie des sciences & de la subtilité.

La condition d'*Elizabeth* fut telle dans les dix ou douze premières années de son règne, qu'elle eut le bonheur de se soutenir au milieu de plus d'ennemis, & de résister à de plus dangereuses pratiques, qu'aucun Prince de son tems, ni de ceux qui l'ont précédé.

Aussi ne devons-nous pas entièrement attribuer sa conservation à la politique des hommes ; Dieu, par sa toute-puissante sagesse, ayant ordonné ces moïens, comme les instrumens de l'ouvrage qu'il avoit projeté. On ne peut pas douter que cet ouvrage qu'elle perfectionnoit, ne fut un service fort agréable à sa Divine Majesté ; (s) puisque l'on voit le soin particulier & la singulière protection qu'il prenoit de sa conduite, & l'abondance des bénédictions qu'il verfoit sur tout ce qu'elle entreprenoit. J'avoué  
que

(s) Il faut se souvenir que c'est un Protestant qui parle ainsi.

que je ne saurois faire réflexion sur ces choses, sans me sentir rempli d'une satisfaction toute particulière, & d'une conviction évidente qu'elle étoit dans le chemin d'un véritable Gouvernement. Ceux qui vivent encor aujourd'hui sous les loix de cette même conduite, n'estimeront peut-être pas cette remarque; mais il les faut laisser en penser ce qu'il leur plaira.

Je reviens à ce grandhomme d'Etat, qu'on peut dire avoir été le bâton de vieillesse de la Reine; quoique la petitesse de sa personne & l'irrégularité de sa taille ne dût rien promettre de pareil. Ce foible apui en aparence ne laissoit pas de suporter une tête, mais une tête d'une capacité sans mesure, que la nature sembloit avoir formée avec plaisir. Car sa mémoire & son esprit étoient remplis de ce qu'elle avoit de plus rare: cette savante ouvrière n'avoit rien oublié dans la formation des organes de ses sens: outre les yeux d'un Linx dont elle l'avoit dotée, elle l'avoit encor orné de ceux d'Argus, pour lui marquer sa complaisance, & lui faire découvrir les choses de plus loin. *Walsingham*, son Prédecesseur, lui laissa l'art de pressentir les choses qui se faisoient (t) dans les lieux les plus cachez: & son Pere qui avoit vieilli dans les Mathématiques, lui aprit à nous dire quels Vaisseaux il y avoit dans tous les Ports d'*Espagne*, sans oublier leurs charges, & où on les destinoit: il lui aprit, dis-je, à nous enseigner les moïens de rompre les entreprises les mieux for-

(t) Il y a dans l'Anglois: *To smell out what was done in the Conclave*. Mais comme il ne s'agit pas ici du Conclave de Rome, j'ai pensé qu'il falloit donner une autre idée à cette expression.

94 CARACTÈRE D'ELIZABETH

pre fils de son pere, & un élève accompli dans toutes les disciplines d'Etat. Il fut Courtisan dès le berceau, ce qui le perfectionna de bonne heure : cependant à l'âge de vingt ans, & même au-dessus, il n'avoit point encor fait paroître ce qu'il savoit faire ; mais d'abord qu'on l'eut exposé, & qu'on l'eut fait changer de climat, on connut quel il étoit, & quel il pouvoit être.

Il vivoit dans un tems où la Reine avoit besoin d'hommes de tête, & entre les habiles on lui donna toujours le premier rang. Il eût l'avantage d'être d'abord instruit de maximes solides ; car à cause des intrigues de ce tems-là, la Cour devint comme l'Académie des sciences & de la subtilité.

La condition d'*Elizabeth* fut telle dans les dix ou douze premières années de son règne, qu'elle eut le bonheur de se soutenir au milieu de plus d'ennemis, & de résister à de plus dangereuses pratiques, qu'aucun Prince de son tems, ni de ceux qui l'ont précédé.

Aussi ne devons-nous pas entièrement attribuer sa conservation à la politique des hommes ; Dieu, par sa toute-puissante sagesse, ayant ordonné ces moïens, comme les instrumens de l'ouvrage qu'il avoit projeté. On ne peut pas douter que cet ouvrage qu'elle perfectionnoit, ne fut un service fort agréable à sa Divine Majesté ; (s) puisque l'on voit le soin particulier & la singulière protection qu'il prenoit de sa conduite, & l'abondance des bénédictions qu'il versoit sur tout ce qu'elle entreprenoit. J'avoue  
que

(s) Il faut se souvenir que c'est un Protestant qui parle ainsi.

que je ne saurois faire réflexion sur ces choses, sans me sentir rempli d'une satisfaction toute particulière, & d'une conviction évidente qu'elle étoit dans le chemin d'un véritable Gouvernement. Ceux qui vivent encor aujourd'hui sous les loix de cette même conduite, n'estimeront peut-être pas cette remarque; mais il les faut laisser en penser ce qu'il leur plaira.

Je reviens à ce grandhomme d'Etat, qu'on peut dire avoir été le bâton de vieillesse de la Reine; quoique la petitesse de sa personne & l'irrégularité de sa taille ne dût rien promettre de pareil. Ce foible apui en aparence ne laissoit pas de suporter une tête, mais une tête d'une capacité sans mesure, que la nature sembloit avoir formée avec plaisir. Car sa mémoire & son esprit étoient remplis de ce qu'elle avoit de plus rare: cette savante ouvrière n'avoit rien oublié dans la formation des organes de ses sens: outre les yeux d'un Linx dont elle l'avoit dotié, elle l'avoit encor orné de ceux d'Argus, pour lui marquer sa complaisance, & lui faire découvrir les choses de plus loin. *Walsingham*, son Prédecesseur, lui laissa l'art de pressentir les choses qui se faisoient (t) dans les lieux les plus cachez: & son Pere qui avoit vieilli dans les Mathématiques, lui aprit à nous dire quels Vaisseaux il y avoit dans tous les Ports d'*Espagne*, sans oublier leurs charges, & où on les destinoit: il lui aprit, dis-je, à nous enseigner les moïens de rompre les entreprises les mieux for-

(t) Il y a dans l'Anglois: *To smell out what was done in the Conclave*. Mais comme il ne s'agit pas ici du Conclave de Rome, j'ai pensé qu'il falloit donner une autre idée à cette expression.



formées, & d'éluder les conseils & les résolutions les mieux affermies. Et afin que nous puissions voir, comme dans un racourci, ce que pouvoit ce petit homme, je vais vous donner un échantillon de sa capacité.

(u) *Mont-Joye* aiant écrit à la Reine & au Conseil, qu'il étoit nécessaire qu'on lui envoiât un puissant secours pour s'opposer à l'*Espagnol*, s'il mettoit pied à terre pour secourir les Rebelles d'*Irlande*; d'autant qu'il avoit appris & qu'il étoit assuré que ce Prince vouloit se rendre maître de l'Isle avec une puissante armée. *Cecil*, outre les dépêches du Conseil, écrivit en particulier à son ordinaire à son cher ami *Mont-Joye*; car pour lors ils commençoient de s'aimer uniquement. Voilà ce que contenoit sa lettre.

### MONSEIGNEUR,

» L'affection que j'ai pour vôtre service, &  
 » les soins que je dois à votre prospérité, vous  
 » connoissant comme je fais, sensible au seul  
 » honneur, ne me permettent pas de vous ca-  
 » cher que je sai de bonne part que l'*Espagnol*  
 » ne vous ataquera point cette année. Je sai ce  
 » qu'il a préparé & ce qu'il peut faire; mais te-  
 » nez pour assuré qu'il fait semblant de plus en-  
 » treprendre qu'il ne fera. Pour l'année suivan-  
 » te, ne doutez pas qu'il ne vous envoie quel-  
 » ques

(u) *Nauntou* appelle *Mont-Joye* en cet endroit *Myford* de *Devonshire*; mais comme par tout ailleurs il ne lui donne pas cette qualité, & que cela pourroit causer de l'embarras au lecteur; je ne suis servi du nom le plus ordinaire,

«ques Enfans perdus. De vous dire ce qui peut  
 » augmenter les forces presentes, ou changer  
 » ses premiers desseins ; c'est ce que je ne peux  
 » pas vous dire presentement. Mais je crois que  
 » vous pourrez attendre leur descente à (x)  
 » Munster : & afin de vous diviser davantage,  
 » ils descendront aussi en plusieurs lieux, com-  
 » me à (y) Kingsfale, Beer-haven, & Balti-  
 » more, où ils ne manqueront pas de se forti-  
 » fier, pour apprendre là les forces des Rebel-  
 » les, avant qu'ils osent s'engager plus avant  
 » dans le país. Mais quoiqu'il en arrive ; com-  
 » me je suis certain que vous n'êtes pas dans le  
 » dessein de diminuer ni vos soins, ni vos for-  
 » ces, vous pouvez faire conte sur tout ce que  
 » je peux, & pour votre service & pour le bien  
 » public.

Si ce que je viens de dire ne suffisoit pas, je  
 pourrois encor ajoûter d'autres preuves de l'ex-  
 cellence de sa plume, & de sa capacité dans la  
 pénétration des affaires étrangères. Pour les do-  
 mestiques, comme il étoit un de ceux qui étoient  
 assis au gouvernail, dans les dernières années  
 du règne d'*Elizabeth*, on ne peut pas dire qu'il  
 fut un des moins intelligens dans l'usage de la  
 boussole.

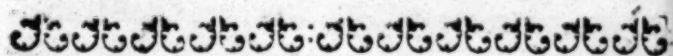
Il ne me reste plus, pour achever ce que j'a-  
 vois à dire de ce grand homme, qu'à défendre  
 le scandale de sa mort ; quoique cela fasse peu à  
 notre dessein, & ne diminuë rien de son mé-  
 rite. Il mourut à (z) *Sainte Marguerite* proche  
*Malborough*, au retour des *Bains*, comme le  
 peu-

(x) Province d'Irlande.

(y) Ports d'Irlande.

(z) Bourgades d'Angleterre.

98 CARACTÈRE D'ELIZABETH  
peuvent témoigner le Mylord Vicomte *Gran-  
borne* son fils, le Mylord *Clifford* son beau-fils,  
& bien d'autres, aussi-bien que moi. Il est vrai  
que le jour qui précédera sa mort, étant tombé  
en foiblesse sur le chemin, on le tira de sa li-  
tière, pour le mettre dans son carosse : & c'est-  
là ce qui a donné lieu aux faussetez qu'on a pu-  
bliées depuis de la manière de sa mort.



FRANÇOIS VERE,

CHEVALIER.

**L**E Chevalier *François Vere*, étoit de l'illuf-  
tre & ancienne extraction des Comtes d'*Ox-  
ford*. Ce qui fait qu'on pourroit douter de ce  
qui l'a rendu le plus recommandable ; ou la no-  
blesse de sa Maison, ou ses belles actions, si  
nous n'avions pas cette règle authentique qui  
en a décidé.

(a) *Nam genus, & proavos, quæ non fe-  
cimus ipsi,*

*Vix ea nostra voco.*

Car quoiqu'il fut un rejetton de cette ancienne  
plante de noblesse, qui ne faisoit pas d'obstacle  
à sa vertu ; (b) il ne laissa pas d'apporter plus de  
gloire au nom de *Vere*, qu'il n'en tiroit du sang  
de cette famille.

En-

(a) Ovide, *Métamorphoses*, liv. 13.

(b) *La vera è non equivoca lode d'un Prin-  
cipe è d'ogni mortale si piglia da que' fatti che  
tutti son suoi, è nieme della Fortuna.* Palavic-  
h. del Conc. cap. ult.

# ET DE SES FAVORIS. 59

Entre les hommes d'épée d'*Elizabeth*, ce Chevalier n'étoit inférieur à pas un, mais supérieur à plusieurs. Desorte qu'on peut dire, que pour parler beaucoup de lui, c'est le moyen de laisser quelque chose, qui pourroit augmenter sa louange, & d'en oublier davantage, qui pourroit agrandir son honneur.

Nous ne trouvons pas qu'il fut fort sédentaire à la Cour; car il étoit presque toujours au Camp. Mais quand il s'y rencontroit, personne n'étoit plus favorisé de la Reine que lui. On lui portoit peu d'envie; aussi se mettoit-il rarement la jalousie en tête, & les allarmes de la crainte d'être supplanté ne le troubloient point. Comme la Reine aimoit les gens d'épée, on dit (c) qu'elle ne manquoit pas de faire la cour à celui-ci, aussi-tôt qu'elle le voïoit en sa présence.

C'étoit à la vérité un Capitaine de grand mérite, aiant commandé trente ans au service des (d) *Etats*, & vingt ans en Chef en *Angleterre*, comme Général de la Reine. Mais ceux qui auront vû la Bataille de (e) *Nieuport*, se pourront bien mieux former l'idée de ce soldat, & celle de son illustre frère, le (f) *Mylord de Tilbury*, que nous ne pourrions faire par tout ce que nous en pourrions dire.

(c) *Le amorevoli dimostrazioni de' Principi sono una moneta di niun costo loro, è di somma estimazione à chi la riceve, s'ela fanno spendere discretamente.* Palavic. l. 22. c. 11.

(d) *Etats d'Hollande.*

(e) *Nieuport, Ville de Flandres.*

(f) *Horace Vere, jeune frère de François Vere.*





## LE COMTE

D E

## WORCESTER.

**J**E finis cette histoire par le Comte de *Worcester*, quoiqu'il n'ait pas été le dernier dans les bonnes grâces d'*Elizabeth*. Il étoit descendant de l'ancien & illustre sang des *Beauforts*, & par conséquent parent de cette Princesse du côté de la Mere de son Grand-Pere. Aussi ne le pouvoit-elle oublier ; car, comme nous avons souvent remarqué, elle étoit naturellement portée à révéler les familles où se rencontroit une Noblesse ancienne, accompagnée de fidélité.

Et quoiqu'il se trouvât quelque chose dans cette Maison qui pouvoit refroidir son ardeur, & que je peux déclarer, sans perdre le respect que je dois à ce Seigneur ; savoir, le soupçon d'être de contraire Religion à la sienne ; cependant elle ne laissa pas de la considérer toujours, & principalement ce Seigneur, qu'elle fit d'abord son grand Ecuier, & ensuite Conseiller d'Etat.

Pendant sa jeunesse, dont une partie s'écoula avant qu'il vint à la Cour, il passa pour un Gentilhomme très-acompli ; il étoit le mieux à cheval, & celui de son tems qui brisoit une lance à la course de meilleure grace ; exercices

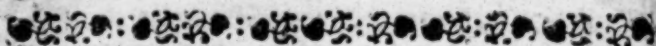
pour

pour lo  
lai-airo  
gneurs  
années  
pour ce  
fond &  
J'ai p  
grands  
nier vi  
veur d  
te illu  
ris dan  
Pou  
tation  
grand  
fin de  
digne  
pas se  
chand  
mante  
qui e

pour lors les plus en vogue à la Cour , & qui lui atiroit également l'aplaudissement des Seigneurs & l'estime des Dames. Mais quand les années eurent modéré l'inclination qu'il avoit pour ces honnêtes exercices , il devint un profond & fidèle conseiller.

J'ai placé ce Seigneur le dernier de tous ces grands hommes d'État ; aussi a-t-il été le dernier vivant de tous ces rares serviteurs de la faveur d'*Elizabeth*. Il eut l'honneur de voir cette illustre Maitresse, & tous ces illustres Favoris dans leur lieu de repos

Pour lui , après une vie d'une singulière réputation , il mourut riche , vieux , & dans une grande tranquillité. Destinée que je mets à la fin de cette histoire ; mais qui n'est pas la moins digne de considération : celle des autres ne fut pas semblable ; car ils expirèrent comme une chandelle mal éteinte , dont la méche encor fumante , incommode de sa mauvaise odeur ceux qui en sont proches.



## CONCLUSION.

**M**E voici parvenu au bout de mon petit es-  
sai , qui n'est qu'un foible craïon de cette  
grande Princeſſe , & un racourci de ſon règne  
& de la conduite de ſes Favoris. Je n'oſe pas  
me flater d'avoir réuſſir , puis-que je n'ignore  
pas les défauts & les imperfections de mon Ou-  
vrage , ( g ) l'aïant formé tout ſimplement ,  
comme j'ai fait , dans ſa nature originelle , où  
il n'a pas manqué de contracter quelques ſottiſ-  
ſeures , outre les fautes actuelles qui ne lui man-  
quent pas.

On le laiſſe en cet état , comme un ſujet plus  
propre pour les ſiècles qui nous ſuivront , où  
les ſaillies de quelque pinceau plus hardi que le  
mien , pourront corriger ſes défauts , & tirer le  
reſte qui manque , plus au vif que je n'ai fait.  
Je ne doute point que je n'aie plûtôt gâté ce  
peu de lignes , que de les avoir perfectionnées ,  
dans la réſolution que j'ai priſe en écrivant ,  
de conduire ma plume de telle ſorte , que je  
ne puſſe pas à deſſein déguifer la vérité , en  
quelque manière que ce fut , qu'en la ( h ) taiſant.

Il ſe trouvera peut-être quelques-uns , qui  
n'approuvant pas cette modéſtie , m'aculeſeront  
de

( g ) L'Auteur fait ici alluſion ſur les deux  
ſortes de péchez où l'homme eſt ſujet , l'originel  
& l'actuel.

( h ) Il n'eſt pas toujours bon de dire toutes  
ſortes de vérités.

de l'ac-  
dreſſe  
traits  
que  
ment  
ront  
fi à m  
qu'un  
défen  
ſonne  
rité e  
tu &c

( i )  
ici ,  
Pein  
Le p  
étan  
Prot  
trou  
n'y  
gar  
pris  
Tal  
tou  
aut  
pre  
de  
me  
la  
re  
co  
de  
q  
q  
q

de lâcheté, & entreprendront avec toute l'adresse des grands Maîtres, (i) de tirer leurs traits plus au long & plus au large sur ceux que j'ai déjà tracez. Ce qu'ils pourront aisément exécuter, sur un ouvrage qu'ils trouveront déjà tout fait, à leur discrétion. Mais aussi à mon tour en pourrois-je encor tirer quelque'un au milieu des leurs, si la modestie ne me défendoit pas de souiller la mémoire des personnes qui sont au tombeau, & dont la postérité encor en vie, jouit du mérite de leur vertu & de l'honneur qu'ils leur ont aquis; aimant bien

(i) L'Auteur, par l'allégorie qu'il poursuit ici, fait allusion sur le procédé de ces deux grands Peintres de l'antiquité, Apelles & Protogenes. Le premier, au raport de Plin, liv. 35. ch. 10. étant allé à Rhodes pour connoître si le mérite de Protogenes égaloit le bruit de sa réputation, trouva dans sa boutique un grand Tableau où il n'y avoit encor rien de peint, & qu'une vieille gardoit en l'absence du Peintre. Apelles aiant pris un pinceau, tira une ligne très-déliée sur ce Tableau, & s'en alla. Protogenes étant de retour, & aiant aperçû ce trait, jugea qu'aucun autre n'en pouvoit être l'Auteur qu'Apelles; puis prenant un pinceau, & d'une couleur différente de celle de cette ligne, en tira une autre si subtilement, qu'elle passoit justement par le milieu de la première. Apelles quelque-tems après étant revenu, & aiant vû ce prodige de l'art, prit encore le pinceau, & d'une couleur différente des deux lignes déjà tracées, en forma une troisième qui coupoit la seconde, avec tant de subtilité, qu'on jugea qu'il étoit impossible de rien faire qui pût surpasser ce chef-d'œuvre de l'art.

Suplément.

K



104. CARACTÈRE D'ÉLIZABETH, &c.

bien mieux encourir la censure d'être trop précipité & trop concis, que d'être coupable d'aucune violence, en foulant aux pieds les cendres de ceux qui reposent dans un cercueil, que nous n'osions regarder en face, ni leur présenter nos supplications quand ils vivoient, qu'avec la soumission & le respect que demandoient leur rang & l'éclat de leurs vertus.

F I N.



TABLE



# TABLE

*Du Suplément à la Vie de la  
Reine Elizabeth.*

|                                                                              |             |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>L</b> E Caractère véritable de la<br>Reine Elizabeth & de ses<br>Favoris. | <i>Pag.</i> |
| Le Comte de Leicester.                                                       | 28          |
| Le Comte Suffex.                                                             | 35          |
| Le Baron de Burleigh.                                                        | 37          |
| Philippes Sidney, <i>Chevalier.</i>                                          | 45          |
| François Walsingham, <i>Cheva-<br/>lier.</i>                                 | 47          |
| Le Milord Willoughby.                                                        | 50          |
| Nicolas Bacon, <i>Chevalier.</i>                                             | 51          |
| Henri Norris, <i>Baron de Ricot.</i>                                         | 55          |
| François Knowls, <i>Chevalier.</i>                                           | 56          |
| Jean Perrot, <i>Chevalier.</i>                                               | 58          |
| Christophe Hatton, <i>Chevalier.</i>                                         | 64          |
| Le                                                                           |             |

# T A B L E.

|                                         |     |
|-----------------------------------------|-----|
| Le Lord Effingham, Comte de Nottingham. | 65  |
| Jean Packington, Chevalier.             | 68  |
| Le Milord Hunsdon.                      | 69  |
| Gautier Rawleigh, Chevalier.            | 70  |
| Fouques Crevil, Chevalier.              | 75  |
| Le Comte d'Essex.                       | 76  |
| Thomas Sackvil, Baron de Buckhurst.     | 85  |
| Charles Blunt, Mylord Mont-Joye.        | 88  |
| Robert Cecil, Comte de Salisbury.       | 93  |
| François Vere, Chevalier.               | 98  |
| Le Comte de Worcester.                  | 100 |
| Conclusion.                             | 102 |

*Fin de la Table.*



te de

65

68

69

r. 70

75

76

uck-

85

ont-

88

lif-

93

98

00

02